



HAL
open science

L'exposition au rayonnement ultraviolet solaire: un risque professionnel encore trop négligé. Exploration de représentations et comportements relatifs à l'exposition solaire chez des travailleurs en extérieur

Camille Berduras

► To cite this version:

Camille Berduras. L'exposition au rayonnement ultraviolet solaire: un risque professionnel encore trop négligé. Exploration de représentations et comportements relatifs à l'exposition solaire chez des travailleurs en extérieur. Santé publique et épidémiologie. 2021. dumas-03440960

HAL Id: dumas-03440960

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03440960>

Submitted on 22 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**2ème année du Master Sciences, Technologies, Santé : mention Santé
Publique**
**Parcours Promotion de la Santé (PROMS) – Orientation Développement
Social**
Promotion 2020 - 2021

**L'exposition au rayonnement ultraviolet solaire :
un risque professionnel encore trop négligé**

Exploration de représentations et comportements relatifs à l'exposition solaire
chez des travailleurs en extérieur

Mémoire présenté pour la validation du
MASTER 2 PROMS – Orientation Développement Social

Par
Camille BERDURAS
Née le 9 juin 1997

Stage effectué : du 11 Janvier 2021 au 16 août 2021
Organisme d'accueil : Association La Sécurité Solaire (Paris)
Maitre de stage : Mr Pierre Cesarini – Directeur délégué

Mémoire soutenu publiquement le 24 septembre 2021
Jury de soutenance : C. Decroix ; ML. Cal ; F. Dabis

Bordeaux, le 2 septembre 2021

Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier M. Pierre Cesarini, directeur délégué de l'association *La Sécurité Solaire*, et maître de mon stage, pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser cette insertion professionnelle en tant que chargée de mission au sein de l'association. J'exprime également ma reconnaissance envers lui pour sa disponibilité, sa gentillesse, sa confiance et le temps qu'il m'a accordé tout au long de ces 8 mois. Merci également pour tous ces partages de connaissances, d'expériences ainsi que de me permettre de poursuivre notre collaboration sur de futurs projets.

Je remercie également Mme Audrey Cougnard-Grégoire, ingénieur d'étude à l'INSERM, pour sa bienveillance et ses encouragements durant ces plusieurs mois.

Un grand merci aux professionnels qui ont bien voulu participer à mon enquête malgré les contraintes liées aux différentes situations sanitaires. Je vous en remercie très sincèrement.

Je tiens aussi à remercier mes enseignants de l'ISPED qui m'ont permis d'acquérir les connaissances nécessaires à la présentation de ce travail, mais aussi au vu de mon futur professionnel.

Enfin, le plus grand merci à mes proches pour leur soutien, leur écoute et leurs gentilles relectures. Quelques attentions particulières à ma mère et mes grand-mères pour leur force, leur amour et leur patience sans faille. Et bien évidemment, un immense merci à Quentin et Manon, sans qui ce travail n'aurait jamais abouti.

Sommaire

Introduction générale.....	1
Première partie : Rapport de stage.....	2
1. Choix du stage	2
2. Présentation de la structure d'accueil	3
2.1. L'association Sécurité Solaire : création de l'association, missions et objectifs	3
2.2. Fonctionnement national et international.....	4
2.3. Positionnement de la structure vis-à-vis de la promotion de la santé.....	4
3. Missions de stage	4
3.1. Mission principale : le projet des expositions solaires en milieu professionnel.....	4
3.2. Missions annexes.....	6
4. Résultats.....	6
Deuxième partie : Mémoire.....	7
1. Introduction	7
1.1. Le rayonnement solaire.....	8
1.2. Les ultraviolets solaires et ses effets.....	8
1.1.1. Les UV, rayons dangereux pour la santé humaine.....	8
1.1.2. Les facteurs influençant l'exposition au rayonnement UV solaire.....	9
1.1.3. L'indice UV : la mesure du niveau de rayonnement UV.....	9
1.1.4. Exposition aux UV solaires et effets délétères sur la peau et les yeux.....	10
1.1.5. Exposition aux UV solaires et bienfaits pour la santé	12
1.1.6. Changements climatiques et augmentation du risque solaire.....	13
1.3. Les expositions solaires en milieu professionnel.....	13
1.3.1. Enjeu de santé publique international	13
1.3.2. Etat des lieux sur la question : données épidémiologiques.....	14
1.3.3. La promotion de la santé et la question de l'exposition solaire au travail.....	16
1.3.4. Cadre législatif et ses recommandations relatives au rayonnement UV	17
1.3.4.1. La reconnaissance des maladies professionnelles relatives à l'exposition aux UV naturels.....	17
1.3.4.2. Les réglementations, mesures d'expositions et évaluations des risques.....	18
1.3.4.3. Dernières avancées en matière de santé au travail - La loi du 2 août 2021	19
2. Orientation du mémoire.....	20
2.1. Constats	20
2.2. Questionnement.....	20
2.3. Objectifs du mémoire	21
3. Méthodologie de l'enquête.....	21
3.1. Cadre et lieu de l'enquête.....	21
3.2. Choix de la population d'enquête, échantillonnage	21
3.3. Mode de recueil des données retenues	23
3.4. Collecte des données.....	23
3.4.1. Elaboration du guide d'entretien semi-directif.....	23
3.4.2. Elaboration du quiz.....	24
3.4.3. Réalisation des entretiens semi-directifs, du quiz et stockage des données	24
3.5. Analyse des données recueillies	25
3.5.1. Analyse verticale et définition des thématiques.....	25

3.5.2. Analyse horizontale : le croisement des données	27
4. Résultats	27
4.1. Caractéristiques des personnes sélectionnés pour l'étude.....	27
4.2. Résultats relatifs aux entretiens semi-directifs avec les professionnels	29
4.2.1. La connaissance du « risque professionnel » en tant que définition	29
4.2.2. La conscience des risques professionnels dans le cadre du métier.....	30
4.2.3. Les représentations et perceptions autour du risque solaire	31
4.2.4. Les connaissances des effets du soleil	33
4.2.5. Les expériences relatives au soleil.....	33
4.2.6. Les comportements quant au risque solaire en milieu professionnel	35
4.2.7. Les comportements quant au risque solaire hors milieu professionnel.....	36
4.2.8. Freins et leviers soulevés et pistes de réflexions potentielles	37
4.3. Résultats relatifs au quiz avec les professionnels	40
5. Discussion.....	41
5.1. Synthèse des principaux résultats	41
5.2. Mise en relation avec la littérature disponible	42
5.3. Pertinence de l'enquête exploratoire	45
5.4. Limites de l'enquête exploratoire	45
5.4.1. Limites de l'échantillon de l'étude.....	45
5.4.2. Limites de la méthodologie utilisée et de l'analyse effectuée	46
5.4.3. Limites quant à l'engagement personnel sur le sujet	46
6. Préconisations.....	47
6.1. Assurer la médiation	47
6.2. Elaborer une politique publique saine et adéquate en prévention solaire.....	48
6.3. Créer des environnements favorables	49
6.4. Renforcer l'action communautaire	50
6.5. Développer l'acquisition d'aptitudes individuelles	51
6.6. Assurer la surveillance par les services de santé	52
6.7. Améliorer la recherche sur le sujet	52
6.8. Agir en dehors du cadre professionnel	53
7. Conclusion.....	53
Références bibliographiques	54
Annexes	61
Annexe n°1 - Guide d'entretien semi-directif à destination des travailleurs en extérieur	61
Annexe n°2 – Quiz sur les connaissances à destination des travailleurs en extérieur.....	64
Annexe n°3 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T1	66
Annexe n°4 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T2.....	72
Annexe n°5 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T3.....	77
Annexe n°6 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T4.....	83
Annexe n°7 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T5.....	87
Annexe n°8 –Tableau récapitulatif des résultats de l'analyse horizontale	93

Listes des abréviations, sigles et acronymes

UV : Ultraviolet(s)

RUV : Rayonnement ultraviolet

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

DMLA : Dégénérescence maculaire liée à l'âge

INSERM : Life Exposure Health Aging

CCHST : Centre Canadien d'Hygiène et de sécurité au travail

IR : Infrarouge(s)

ADN : Acide désoxyribonucléique

UNEP : Programme des Nations Unies pour l'environnement

CCNM : Cancers cutanés non mélanocytaires

CCB : Carcinome basocellulaire

CCS : Carcinome spinocellulaire ou épithélial

EU-OSH : Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

MPI : Maladie professionnelle indemnisable

CRRMP : Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles

EPI : Equipements de protection individuelle

BIT : Bureau International du Travail

ANI : Accord interprofessionnel

BTP : Bâtiment et travaux publics

ESF : Ecole de ski français

UCPA : Union nationale des centres sportifs de plein air

SPF : Sun protection factor » (en français : « facteur de protection solaire »)

HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique

DGS : Direction Générale de la Santé

SpF : Santé Publique France

INCa : Institut National du Cancer

ARS : Agence Régionale de Santé

ORS : Observatoire Régional de la Santé

CRES : Comité Régional d'Education pour la Santé

Introduction générale

Le soleil est d'une importance capitale pour la vie sur Terre. Sa présence a de nombreux bénéfices pour la plupart des êtres vivants, dont l'espèce humaine. En effet, à faible dose, l'exposition aux rayons ultraviolets (UV) solaires présente des effets bénéfiques pour la santé, notamment grâce à la production de vitamine D et à la modulation de la fonction immunitaire. A contrario, une exposition excessive présente des risques majeurs voire irréversibles. Ainsi, la peau et les yeux seraient les principaux organes cibles des effets d'une exposition aiguë et prolongée aux UV solaires (1). Depuis 1992, l'exposition au soleil est classée comme cancérigène pour l'homme par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) (2). En 2020, il a été rapporté que l'incidence mondiale du mélanome et autres cancers cutanés aurait augmenté de façon exponentielle au cours de ces 50 dernières années (3). A l'heure actuelle, entre 2 et 3 millions de cancers cutanés non-mélanocytaires et 132 000 mélanomes malins sont enregistrés chaque année dans le monde. Ainsi, un cancer diagnostiqué sur trois est un cancer de la peau et plus de 80% des cancers de la peau seraient liés à des expositions excessives aux rayonnements UV (RUV) solaires (2,4). D'après l'Institut National du Cancer, en 2017, la France comptait 15 404 cas de mélanomes cutanés, représentant 10% des cancers de la peau et près de 1 800 décès. Concernant, l'estimation du nombre de cas diagnostiqués de cancers cutanés non-mélanocytaires, il est difficile de l'établir car peu sont répertoriés par les registres. Néanmoins, d'après le Ministère de la Santé, le nombre de cancers de la peau diagnostiqués chaque année en France, serait d'environ 80 000 cas, carcinomes et mélanomes confondus. De plus, l'exposition aux UV solaires serait un facteur de risque connu de maladies oculaires comme la cataracte et serait aussi suspectée dans la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), représentant aujourd'hui les causes majeures de déficience visuelle (5–7).

Ainsi, la prévention de l'exposition aux UV et de ses affections associées à la santé humaine est essentielle et constitue un enjeu majeur de santé publique (2). Par conséquent, une protection efficace contre le rayonnement solaire et une sensibilisation accrue aux effets néfastes d'une exposition trop élevée, mais aussi, trop faible au soleil doit être parmi les principales stratégies de santé préventive (1). Des pays comme l'Australie et le Canada ont une prévention sur cette thématique répandue et une prise de conscience de sa population sur les effets des UV solaires, plutôt bien établie. Cependant, ce constat n'est pas identique dans tous les pays du monde. En France, même si la population semble à première vue assez bien informée des risques, en pratique, les comportements face au soleil et la prise en considération des effets délétères associés reste encore trop négligée. L'objectif est donc que la prévention sur ce sujet monte en puissance au cours des prochaines années par une plus grande implication des autorités sanitaires et une sensibilisation accrue du grand public. Un acteur majeur dans ce domaine est l'association Sécurité Solaire, centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et porteur notamment du dispositif de météo UV (les indices d'UV et conseils de protection diffusés par les médias au sein des bulletins météorologiques l'été).

Mon stage de 6 mois effectué au sein de la *Sécurité Solaire* et ce mémoire s'inscrivent dans cette optique. En particulier, il s'agit de travailler sur la question des expositions solaires professionnelles, qui est l'objet d'une des missions confiées par l'OMS à l'association. Dans un premier temps, ce document présentera succinctement mon rapport de stage. Dans un second temps, ce rapport exposera mon mémoire de fin d'étude. Il débutera par une introduction au sujet puis évoquera l'orientation de ce mémoire, la méthodologie d'enquête utilisée, suivi des résultats obtenus et de la discussion. Avant de conclure, des préconisations seront proposées.

Première partie : Rapport de stage

1. Choix du stage

J'ai été sensibilisée aux dangers que peuvent présenter les expositions au soleil dès l'enfance par mes parents avec qui nous avons beaucoup voyagé. Dotée de mon chapeau, de mes lunettes et de mon flacon de crème solaire, je tentais déjà à 4 ans de faire de la prévention auprès de mon grand-père, résident à l'époque aux Caraïbes et bronzant à longueur de journée près de sa piscine. Aujourd'hui, son capital solaire est épuisé, ce qui l'a amené à développer, il y a quelques années, plusieurs cancers de la peau non-mélanocytaires (carcinomes).

En quelques décennies, au lendemain de la seconde guerre mondiale, ce type de cancer ainsi que le mélanome, plus mortel encore, sont devenus de réels problèmes de santé publique. Et cela, alors que la plupart des cancers cutanés pourraient être évités, si la population modérait ses expositions solaires.

Entre l'obtention de ma Licence de Biologie et le début de mon Master de Santé Publique, j'ai souhaité effectuer une année de césure lors de laquelle j'ai pu voyager à travers l'Australie et l'Asie du Sud-Est. Durant les 6 mois passés en Australie, j'ai conforté mon avis sur l'impact que pouvait avoir l'exposition aux rayonnements UV solaires sur la santé des individus. Actuellement, l'Australie est le pays avec la population la plus touchée par les cancers de la peau : 80% des cancers diagnostiqués concerneraient ce type de cancer. Ainsi, deux australiens sur trois développent un cancer de la peau au cours de leur vie. Ce pays compte chaque année, plus de 11 500 individus atteints d'un mélanome (cancer cutané le plus dangereux) et environ 434 000 patients traités pour au moins un cancer de la peau non-mélanocytaires (8). En conséquence, la prévention solaire est un sujet important sur le territoire australien. Même si la plupart des français n'ont pas une peau aussi sensible que les australiens et qu'ils ne sont pas exposés à un rayonnement solaire aussi intense, je souhaite contribuer à la prévention solaire en France. En effet, les chiffres nous montrent que le pays est loin d'être épargné par cette problématique de santé publique. Je suis convaincue, qu'en tant que professionnels de promotion de la santé, nous pouvons agir à de multiples niveaux en faveur de cette prévention.

Cette expérience que j'ai vécue en Australie et l'intérêt que je porte à ce sujet, ont dicté, comme une évidence, le choix de m'orienter vers un stage de fin d'étude sur la thématique de la prévention solaire. Dans cette optique, j'ai postulé à l'offre de stage déposée par Mr Pierre Cesarini, directeur délégué de l'association *La Sécurité Solaire*. Cette expérience est pour moi une opportunité riche et précieuse me permettant d'enrichir mes connaissances scientifiques sur le sujet et de mettre en pratique une bonne partie de mes compétences acquises durant mon parcours universitaire.

2. Présentation de la structure d'accueil

2.1. L'association Sécurité Solaire : création de l'association, missions et objectifs

L'association fut créée en 1994 à l'initiative du Docteur Jean-Pierre Cesarini et d'un groupe de scientifiques. Sa création prit jour à la suite de différents constats alarmants : l'augmentation du nombre de nouveaux cas de cancers de la peau et d'interventions de la cataracte, qualifiée d'épidémie par l'OMS et la trop faible conscience des risques au sein de la population. Près de 40% des français pensaient alors que les coups de soleil de l'enfance préparent la peau aux expositions futures ou ne sont pas graves s'ils sont bien soignés, ce qui est évidemment une erreur. De plus, les inquiétudes émergent à propos du dérèglement climatique, en particulier en ce qui concerne la détérioration de la couche d'ozone. L'objectif de l'association est alors de sensibiliser la population aux risques pour la santé qu'engendrent les surexpositions solaires. Pour cela, elle mène des actions et programmes, très essentiellement dans le champ de la prévention primaire. Elle fédère les moyens des secteurs publics, institutionnels et associatifs, ainsi que les compétences de son conseil scientifique pluridisciplinaire. Depuis 1996, elle est également désignée comme centre collaborateur de l'OMS. Aujourd'hui, le Professeur en dermatologie Marie Thérèse Leccia est la présidente de *La Sécurité Solaire*.

L'association est à l'origine de la « météo solaire ». Dans le cadre d'une convention avec Météo France, elle diffuse les prévisions d'indice d'UV et des conseils de protection à des millions de Français l'été, via son site web www.soleil.info et de nombreux médias reprenant ces informations au sein de la « météo des plages ». Actuellement, plusieurs projets sont en cours pour améliorer et optimiser ce dispositif.

Son programme d'éducation à la santé *Vivre avec le Soleil* est un projet important déployé en étroite collaboration avec l'association *Passerelles.info*, membre du mouvement des clubs pour l'UNESCO. Ce programme pluriannuel d'éducation à la santé et à la citoyenneté se décline en 3 volets : à l'école, au centre de loisirs et de vacances et en famille. Le volet scolaire a été conçu dans le cadre d'un partenariat avec l'Académie des sciences, précisément avec l'équipe de *La main à la pâte* ainsi qu'avec l'aide de nombreux inspecteurs de l'Education nationale, conseillers pédagogiques et enseignants. Lancé en 2006, ce programme compte plus de 50 000 professionnels participants (inscrits sur le site web dédié au projet) et a mobilisé près d'un million et demi d'élèves.

L'association mène aussi d'autres programmes de prévention variés, des formations, des conférences d'informations, des études et recherches notamment sur les connaissances et comportements réels du grand public ou des individus bénéficiant des diverses actions de prévention reçues par l'association. Elle s'implique également pour promouvoir des politiques favorables à ce sujet. Enfin, elle conçoit, édite et diffuse différents outils de prévention et contribue à la création et à la promotion de livres publiés chez Hatier, Casterman, Acte sud juniors...

Plus récemment, un nouveau projet sur les expositions solaires en milieu professionnel a vu le jour. A cet égard, *La Sécurité Solaire* a conclu un partenariat avec l'INSERM (Life Exposure Health Aging) et la Fondation de l'Université de Bordeaux pour mener une recherche action qui vise à estimer la part attribuable aux expositions solaires professionnelles des risques de cancer de la peau et de cataracte ainsi qu'à concevoir et évaluer différentes modalités de prévention sur le territoire national.

2.2. Fonctionnement national et international

L'association déploie ces missions en France et dans les DOM TOM mais aussi ailleurs dans le monde. En effet, son territoire s'étend aujourd'hui à l'international que ce soit en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Portugal, Suisse) ou hors Europe (Canada, Bolivie, Brésil, Afrique du Nord). En France, elle a signé diverses conventions avec des ARS (Centre, Bretagne, Auvergne Rhône Alpes, Occitanie, Ile de la Réunion), avec des établissements publics (Météo France, INCa...) ainsi qu'avec des associations comme Les entreprises contre le cancer, le comité 92 de la Ligue contre le cancer...

Son comité scientifique est composé de multiples experts de haut niveau dans différents domaines (physique, photobiologie, oncologie, ophtalmologie, dermatologie, santé publique, etc.). Cette pluridisciplinarité confère à l'association une bonne légitimité et lui permet d'apporter une expertise très solide sur les différents projets qu'elle conduit ou auxquels elle est associée.

2.3. Positionnement de la structure vis-à-vis de la promotion de la santé

L'approche employée par l'association peut sembler à première vue être une approche centrée sur la prévention et l'information mais nous pouvons relever une vraie intention de l'équipe d'agir pour une approche plus large et promotrice de santé.

En effet, l'association a une volonté d'agir pour l'élaboration de politiques favorables à la prise en compte du rayonnement UV comme facteur de risques pour la santé. De plus, leurs projets ne consistent pas seulement en la mise en place d'actions « flashes » mais s'inscrivent dans la durée et visent aussi à la création d'environnements favorables sur le moyen et long terme, comme par exemple en participant à la sensibilisation des autorités locales pour la mise en place de préaux dans les cours d'école sur l'île de la Réunion. Enfin, il est tout à fait juste de dire que les actions menées par l'association visent à l'acquisition d'aptitudes individuelles. Par exemple, en milieu scolaire, les activités sont menées par les enseignants rendus autonomes par une ressource pédagogique diffusée gratuitement ainsi que des formations. Les activités mises en œuvre en classe reposent sur la démarche d'investigation qui permet de développer l'esprit critique, l'esprit de coopération, les capacités à raisonner scientifiquement des élèves. Ces types d'actions relèvent véritablement des axes promus par la charte d'Ottawa relative à la promotion de la santé (9).

3. Missions de stage

3.1. Mission principale : le projet des expositions solaires en milieu professionnel

En 2020, lors de sa redésignation en tant que centre collaborateur de l'OMS, l'association a reçu mission de travailler sur la question des expositions solaires professionnelles. Dans ce cadre, l'association propose donc de développer un nouveau projet de prévention solaire en milieu professionnel. Celui-ci se développe en partenariat avec l'INSERM de Bordeaux (LEHA), les entreprises contre le cancer et le comité 92 de la Ligue contre le cancer notamment. Concernant le financement du projet, il est recherché prioritairement auprès d'organisations à but non lucratif (associations loi 1901, fonds de dotation), de mutuelles, d'institutions gouvernementales, etc.

Les principaux objectifs du projet sont de :

- Sensibiliser, prioritairement les autorités de santé publique et de la santé au travail, mais également le grand public sur les risques en lien avec les expositions solaires lors d'activités professionnelles.
- Appeler et contribuer à la reconnaissance des cancers cutanés et de la cataracte en tant que maladies professionnelles.
- Emettre des recommandations quant aux campagnes et outils à mettre en œuvre pour réduire les risques de cancer cutané et de cataracte en lien avec les expositions solaires professionnelles.

Ma mission principale de stage reposait donc sur ce projet des expositions solaires en milieu professionnel. Le but étant de m'impliquer dans la conception d'actions pilotes de prévention liés au risque solaire en milieu professionnel, ainsi que dans la recherche des partenaires nécessaires à leurs mises en œuvre. Une partie de mes missions portait également à participer aux bibliographies et analyses sur cette thématique ainsi qu'à travailler sur la reconnaissance des cancers cutanés et de la cataracte en tant que maladies professionnelles.

Concrètement, les missions dans lesquelles j'ai été impliquée peuvent être regroupées par axes distincts :

- Campagnes pilotes de prévention :
 - Analyse des actions de prévention et outils mis en œuvre à l'international
 - Analyse des problématiques européennes et françaises
 - Participation à la constitution d'un comité de pilotage
 - Recherche de partenaires opérationnels et financiers
 - Réflexion sur la conception des 3 à 4 « campagnes pilotes » de types différents : formation de personnels encadrant, outils de sensibilisation (app/mobile, formation, affiches et dépliants, animation ...)
- Faire reconnaître le cancer cutané et la cataracte en tant que maladies professionnelles :
 - Inventaire international des réglementations existantes concernant la reconnaissance des cancers cutanés et cataractes en tant que maladies professionnelles.
 - Participation à la création d'une communication vers les autorités et les professionnels de santé publique et de santé au travail.
 - Analyse de documents officiels et prise de contacts avec l'Assemblée nationale (députés) concernant la proposition de loi pour « *renforcer la prévention en santé au travail, n° 378* ».
- Bibliographie & analyses :
 - Compilation et analyse des articles et études scientifiques portant sur les risques en lien avec les expositions solaires professionnelles.

3.2. Missions annexes

Mes missions annexes reposaient principalement sur la participation à d'autres projets conjoints sur la prévention solaire. J'ai notamment travaillé sur l'écriture d'articles pour le site internet de l'association *soleil.info* en totale refonte. J'ai été chargée d'alimenter en articles, deux rubriques : la première rubrique étant consacrée spécifiquement à la santé au travail et la deuxième rubrique sur la santé publique. Les objectifs de ces deux rubriques sont de sensibiliser les personnes concernés (travailleurs, professionnels de santé, etc.), au sujet de l'exposition solaire mais aussi de leur donner les clés sur les mesures adaptées permettant de limiter cette exposition.

Pour les professionnels de santé, l'idée première de cette démarche est de leur rappeler leur rôle indispensable de préventeurs auprès de leurs patients. Ainsi, les messages à transmettre sur le sujet sont énumérés dans cette partie, leur permettant d'avoir une démarche à suivre accessible et concrète. J'ai également pu rédiger des news pour le site web, disponibles dans les différentes rubriques. Celles-ci portaient sur différents sujets et mettaient en avant les dernières informations pertinentes liés à l'association notamment sur sa redésignation en tant que centre collaborateur de l'OMS et sur la nouvelle convention entre la *Fondation de l'Université de Bordeaux* et *Sécurité Solaire*. D'autres news portaient directement sur le sujet des expositions solaires professionnelles. J'ai notamment pu travailler sur une proposition de loi actuellement en lecture entre la Commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et le Sénat « pour renforcer la prévention en santé au travail ». Plusieurs news ont donc été rédigées sur ce sujet. L'adoption de cette loi est, en effet, porteuse d'espoir quant à la considération de l'exposition au rayonnement solaire comme risque professionnel pour nombre de professions et pour la reconnaissance des cancers cutanés et cataractes comme maladies professionnelles.

J'ai aussi eu l'opportunité de participer à des réunions sur des projets à venir portant sur la prévention solaire en milieu scolaire, notamment pour le secondaire. L'objectif étant de concevoir des interventions de prévention dans les collèges et lycées et de proposer des outils de sensibilisation aux élèves. L'intérêt serait que les collégiens et lycéens soient porteurs de cette prévention auprès des plus jeunes.

4. Résultats

Ce stage m'a donné l'opportunité d'allier ce que j'ai pu apprendre durant ma Licence de Biologie et mon Master en Santé Publique. Ainsi, j'ai pu me servir de mes connaissances scientifiques tout en utilisant mes compétences acquises durant ces deux dernières années d'études de Master. En effet, la pluridisciplinarité fut un point fondamental de mes missions. Grâce à cette expérience, j'ai développé mes connaissances à la fois sur le sujet des expositions solaires et sur la santé au travail en général. De plus, le fait de participer à des réunions variées avec de nombreux experts de plusieurs disciplines a été très instructif. Ce stage a donc été pour moi, d'une grande richesse sur beaucoup de points. Je citerai en particulier, le privilège que j'ai eu d'avoir d'aussi bons échanges avec mon maître de stage. Cette relation m'a permis de bénéficier du suivi nécessaire au bon déroulé de mon stage tout en me laissant une grande liberté. Cette liberté est pour moi une véritable chance puisqu'elle témoigne en partie de la confiance qu'il m'accorde et m'a donné la possibilité de gérer mon temps de travail comme je le souhaitais. Malgré les inconvénients liés au télétravail en temps complet (isolement, routine), cette expérience m'a permis d'améliorer ma rigueur, mon autonomie et surtout mon autodiscipline. Enfin, cette association n'a fait que renforcer ma volonté de travailler dans le milieu associatif et de continuer mon futur professionnel dans ce domaine de la prévention solaire.

Deuxième partie : Mémoire

1. Introduction

Pourquoi s'intéresser à la prévention des risques professionnels et plus particulièrement au risque solaire ?

Aujourd'hui, la santé au travail doit faire partie intégrante de l'organisation de chaque entreprise. En effet, les risques professionnels représentent une part importante des enjeux de santé publique du fait notamment de leur poids statistique mais aussi de leurs conséquences physiques, psychologiques, sociales et économiques. Ils recouvrent des réalités diverses impactant de manières variées la santé et le bien-être des travailleurs. Dès lors, l'attention portée à ces risques professionnels doit être grandissante aussi bien par les pouvoirs publics que par les travailleurs eux-mêmes. La reconnaissance des maladies professionnelles, l'accompagnement des maladies et la prévention sur les risques professionnels deviennent ainsi une nécessité (10).

Il est important de se rappeler que nombre de scandales en santé au travail ont provoqué dans l'opinion publique une prise de conscience des enjeux de santé. On peut prendre l'exemple commun de la crise de l'amiante qui a servi de révélateur à des questions de santé et de sécurité au travail. Cependant de nombreuses maladies professionnelles restent encore sous-estimées et sous-déclarées aux autorités juridiques nationales et aux services d'indemnisation des travailleurs. En effet, cela s'explique souvent par une certaine difficulté à identifier si les causes de la maladie sont attribuées à des facteurs professionnels ou à des facteurs de la vie quotidienne ou de loisirs. Ainsi de nombreuses pathologies d'origine professionnelle ne sont pas officiellement reconnues comme telles et de nombreux travailleurs se retrouvent privés de prise en charge médicale et d'indemnisations (10,11). Toute maladie reconnue d'origine professionnelle par les régimes de la Sécurité Sociale (général et agricole) étant désignée dans un tableau de maladie professionnelle et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau (12).

Cette problématique se pose très souvent pour le cas des pathologies cutanées et oculaires provoquées par une surexposition au rayonnement solaire. En effet, l'exposition aux UV naturels se faisant généralement aux cours de toutes les activités en extérieur et non exclusivement lors des activités professionnelles, il est plus difficile de déterminer avec précision les origines précises d'apparition de la maladie. Cependant, pour les travailleurs ayant exercé de nombreuses années en extérieur, l'exposition professionnelle au rayonnement solaire est souvent la cause majeure de la pathologie annoncée. En France, les maladies professionnelles susceptibles de découler de l'exposition professionnelle au rayonnement UV solaire ne sont pas officiellement reconnues (sans doute du fait des difficultés de les imputer à l'exposition professionnelle). Ainsi, à l'heure d'aujourd'hui, il y a une sous-estimation de la part de cancers de la peau et cataractes provoqués par l'activité professionnelle en France alors que de nombreux travailleurs se retrouvent confrontés à ces problèmes de santé (13).

S'il est probable que la reconnaissance en tant que maladie professionnelle du cancer de la peau et de la cataracte soit une étape fondamentale vers une meilleure prévention primaire mais aussi secondaire, il est avant tout important d'ores et déjà de sensibiliser et informer sur les mesures de protection, les parties prenantes que sont notamment les travailleurs en extérieur et leurs employeurs. Afin de comprendre l'étendu de cette problématique et les enjeux qui y découlent, une revue de la littérature scientifique s'est avérée essentielle.

1.1. Le rayonnement solaire

Le rayonnement solaire est constitué de particules sans masses émises par le soleil dénommées photons. Ces particules se déplacent à la vitesse de la lumière formant des ondes dont la longueur varie de quelques nanomètres ($1 \text{ nm} = 10^{-9}\text{m}$) pour les plus courtes (rayons gamma) à plusieurs centimètres pour les plus longues (ondes radio). Sur Terre, ce que l'on appelle spectre solaire, se décompose en 3 grandes catégories : les rayons ultraviolets (UV), les rayons visibles (correspondant à la lumière) et les rayons infrarouges (IR).

Si les rayons UV ne représentent que 5% du rayonnement solaire, ce sont eux qui sont les premiers responsables des grands effets délétères sur le corps humain. De ce fait, sauf dans les situations extrêmes (ex : épisodes caniculaires) ni la lumière visible ni les rayons infrarouges ne constituent des priorités de santé publique. Ainsi, dans ce mémoire, notre intention sera surtout tournée sur la question des rayonnements ultraviolets solaires.

1.2. Les ultraviolets solaires et ses effets

1.1.1. *Les UV, rayons dangereux pour la santé humaine*

En effet, contrairement aux rayonnements IR, qui sont, eux, responsables de la sensation de chaleur apportée par le soleil, et contrairement à la lumière visible qui apporte l'éclairage, la présence d'un rayonnement UV ne peut être perçue par le corps humain. Cet aspect est important dans la mesure où il peut être plus difficile de s'inquiéter de quelque chose que l'on ne ressent pas.

Les rayons UV solaires représentent la portion non-ionisante du spectre électromagnétique (Figure 1) dont les longueurs d'ondes sont comprises entre 100 nm et 400 nm. Il est subdivisé en trois bandes de longueurs d'ondes : les UVA (315 - 400 nm), les UVB (280 – 315 nm) et les UVC (100 – 280 nm).

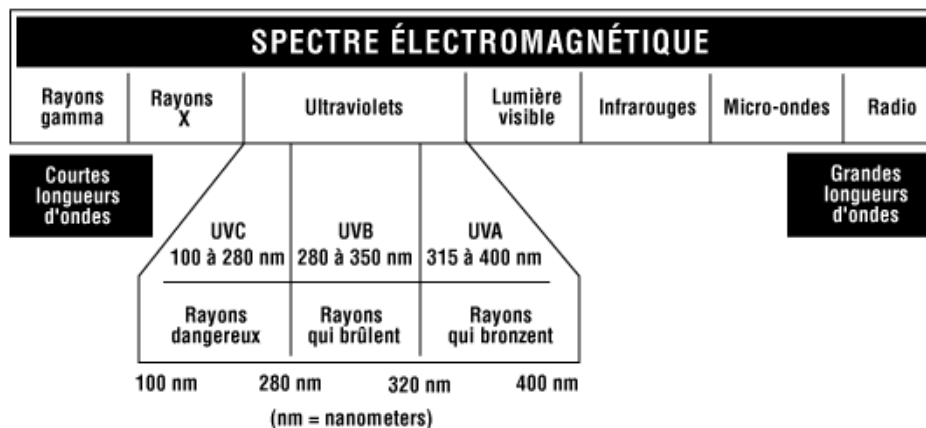


Figure 1. Spectre électromagnétique (source : CCHST) (14).

Les UVA, UVB et UVC n'atteignent pas la surface de la terre de la même façon. En effet, alors que les UVA et UVB pénètrent l'atmosphère terrestre, les UVC sont très largement absorbés par la couche d'ozone stratosphérique à une trentaine de km d'altitude. Les UVB représentent, en termes d'énergie, une part faible des UV qui atteignent la surface de la Terre (entre 1 et 5 %). Ils sont absorbés en grande partie par la couche d'ozone, les aérosols et les nuages. Les UVA, qui représentent la plus grande partie du rayonnement UV (entre 95 et 99%), sont eux moins filtrés par la couche d'ozone et autres composés de l'atmosphère.

Au niveau des conséquences sur la santé, les UVA pénètrent profondément dans la peau alors que les UVB endommagent plutôt la couche superficielle de la peau. Autrefois considérés comme inoffensifs, les UVA seraient aujourd'hui jugés comme néfastes sur le long terme. Les UVA et UVB sont alors responsables à eux deux, de l'ensemble des dommages cutanés ainsi qu'oculaires (14,15). Depuis juillet 2009, ils sont considérés, par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), comme cancérogènes pour l'homme (2).

1.1.2. Les facteurs influençant l'exposition au rayonnement UV solaire

L'exposition au rayonnement ultraviolet solaire diffère selon plus facteurs environnementaux (16,17):

- L'angle d'inclinaison avec le soleil qui change selon : l'heure du jour (le rayonnement UV (RUV) est maximal à midi solaire), la saison (niveau maximal les mois d'été) et de la latitude (plus on se rapproche de l'équateur, plus le RUV est intense) ;
- La composition de la couche atmosphérique (plus la présence de particules de polluants est importante, plus le RUV est diminué) ;
- La nébulosité (plus la couche nuageuse est épaisse, plus le RUV diminue et plus elle est basse, plus elle réduit le rayonnement) ;
- L'altitude (une altitude plus élevée signifie un RUV solaire plus élevé) ;
- La réverbération du RUV induite par certaines surfaces (80 % pour la neige, 30 % pour le sable, 5 % pour l'eau, etc.).

1.1.3. L'indice UV : la mesure du niveau de rayonnement UV

Etant donné qu'en tant qu'être humain, on ne peut ni voir ni ressentir le rayonnement UV, l'OMS a imaginé et créé l'indice UV (17). Il est alors devenu un outil de prévention permettant de sensibiliser le grand public sur les risques liés aux expositions solaires et sur la nécessité de prendre des mesures de protection adaptées.

L'indice UV est une échelle universelle qui permet de normaliser au niveau mondial la mesure du niveau de rayonnement UV. Ainsi, il donne l'intensité du rayonnement ultraviolet à la surface de la Terre et le risque que celui-ci représente pour la santé. Cet indice démarre à 1 (faible intensité) et va jusqu'à 11+ (intensité extrême) (figure 2).

EXPOSURE CATEGORY	UVI RANGE
LOW	< 2
MODERATE	3 TO 5
HIGH	6 TO 7
VERY HIGH	8 TO 10
EXTREME	11+

Figure 2 : Indice UV et catégories d'exposition associées (source : OMS)(17).

Plus l'indice UV est fort, plus le risque de voir arriver des dommages cutanés et oculaires est rapide et élevé. Cet indice varie tout au long de la journée et atteint son maximal autour du midi solaire. Cependant, il est important de tenir compte du fait que l'indice UV est déterminé uniquement pour un plan horizontal. Ainsi, déterminer l'exposition réelle des personnes reste une mesure difficile à effectuer. D'autre part, il est à noter que l'indice UV est l'expression de l'intensité du rayonnement UV « érythémateux » qui est considéré par extrapolation comme une expression du risque pour la santé en général même si des spectres d'action, légèrement différents de l'érythémateux, ont été établis pour chacune des pathologies associées à l'exposition aux UV. (17,18).

1.1.4. Exposition aux UV solaires et effets délétères sur la peau et les yeux

Le rayonnement solaire a de nombreux effets sur la santé humaine. Que ce soit des effets bénéfiques ou délétères, ces effets sont tous étayés par des changements moléculaires et cellulaires de notre corps.

La mélanine est le pigment responsable de la coloration de la peau, des yeux et des cheveux. Elle est composée plus spécifiquement de la phéomélanine et de l'eumélanine. Constituées d'un mélange de macromolécules, elles sont produites puis sécrétées par des cellules appelées mélanocytes.

Ces cellules sont présentes dans la peau ainsi que dans les follicules pileux, la rétine, l'oreille interne et dans le système nerveux central. Dans la peau, ces cellules sont situées dans la couche basale de l'épiderme ou dans la partie inférieure des follicules pileux. Leur nombre varie selon la localisation des régions cutanées, cependant, leur nombre est sensiblement le même qu'importe les populations humaines considérées. La différence de pigmentation de la peau va donc dépendre de la qualité et de la quantité de pigments que les mélanocytes vont produire. La pigmentation mélanique de chaque individu est génétiquement prédéterminée mais elle peut aussi être régulée par les UV. En effet, sous l'effet des UV, les mélanocytes produisent une pigmentation supplémentaire caractérisant la capacité de chacun à développer un bronzage, le mécanisme naturel de protection de la peau. La pigmentation mélanique est donc le mécanisme de photo-protection le plus important de la peau et des yeux contre le rayonnement solaire. Néanmoins 15 % des UVB vont tout de même réussir à atteindre la couche basale de l'épiderme de la peau et 50 % des UVA vont parvenir jusqu'au derme. Ces derniers vont donc entraîner des dommages métaboliques (vieillesse) mais également la mort cellulaire ou le développement de multiplications désordonnées, plus connues sous le terme de « cancers » (19–21).

Selon la pigmentation mélanique de l'individu, la sensibilité aux UV sera différente. Le type de peau (phototype) est donc un facteur individuel influençant indirectement l'exposition de la peau aux UV solaires. Une forte pigmentation mélanique offre ainsi une meilleure protection solaire qu'une faible pigmentation. En conséquence, les risques associés pour la santé sont majorés pour une peau claire par rapport à une peau foncée. L'échelle de Fitzpatrick est la classification la plus courante des phototypes en ce qui concerne cette sensibilité aux UV. Elle est basée selon la réaction de la peau face à une exposition solaire ; ceci comprend : la pigmentation de la peau, la capacité à bronzer et la rapidité à prendre un coup de soleil. Les phototypes 1-2 ont donc des peaux claires, attrapent facilement des coups de soleil et sont à haut risque d'effets délétères des UV solaires à court et long termes. A contrario, les phototypes 5-6 ont des peaux foncées, bronzent facilement sans forcément développer de coup de soleil et sont moins sujets aux effets délétères des UV solaires (22).

A première vue, on aurait tendance à croire que seuls les individus à peau claire doivent se préoccuper de la question des dangers du soleil. En effet, il est vrai que les peaux foncées contiennent davantage de mélanine protectrice contre les UV et l'incidence du cancer de la peau est moindre chez ces individus. Cependant, le risque est tout de même à prendre en compte, car lorsqu'un cancer de la peau est détecté chez une personne à la peau sombre, il est souvent détecté à un stade plus avancé et il est ainsi plus dangereux (20).

Plus précisément, les effets délétères aigus cutanés, liés à l'exposition au rayonnement UV solaires sont : l'érythème, la photodermatose et les coups de soleil. Pour les effets chroniques, ce sont : le photovieillessement, les cancers cutanés et la kératose solaire (13).

Au niveau des cancers cutanés, les trois types existants sont à distinguer les uns des autres. Les deux premiers types de cancers cutanés sont les cancers non mélanocytaires (CCNM) comprenant les carcinomes basocellulaires et carcinomes épithéliaux ou spinocellulaires. Ces cancers cutanés représentent 90% des cancers diagnostiqués en France. Le carcinome basocellulaire (CCB) est le cancer de la peau le plus fréquent au monde, il représente 70% de ces cancers diagnostiqués. Heureusement, il est le cancer de la peau le moins agressif. Si un traitement adapté est prescrit, les chances de guérison sont proches de 100%. Le carcinome épithélial ou spinocellulaire (CCS), représente, quant à lui, environ 15% des cancers de la peau et le pourcentage de guérison se trouve aux alentours de 90%. Le dernier type de cancer cutané est le mélanome malin. Il représente 10% des cancers de la peau mais il est le plus dangereux. D'après l'Institut National du Cancer, le mélanome représente « 4% de l'ensemble des cancers incidents ainsi que 1,2 % des décès par cancer, tous sexes confondus ». Ce cancer a un fort potentiel métastatique, ainsi, le diagnostic précoce est important afin d'augmenter les chances de guérison. Son incidence et la mortalité de ce cancer ont considérablement augmenté depuis 40 ans (6,23).

Concernant les yeux, ils sont en partie protégés contre le rayonnement solaire provenant de la plupart des directions. En effet, anatomiquement, l'œil est conçu pour capter des ondes électromagnétiques (certaines longueurs d'ondes) afin de convertir les informations en signaux chimiques puis en potentiels électriques. Ainsi, le rayonnement UV solaire est absorbé dans les parties antérieures de l'œil : les UVB sont absorbés par la cornée et le cristallin, quant aux UVA, ils passent à travers la cornée et sont absorbés majoritairement dans le cristallin mais une partie peut aussi atteindre la rétine. Malgré son rôle de protection contre certaines longueurs d'onde, l'œil peut aussi être touché de manière néfaste par certains rayons et ainsi provoquer des troubles associés.

Plus spécifiquement, la surexposition aiguë de l'œil aux UV et en particulier des UVA peut provoquer des inflammations de la cornée (photokératite, ophtalmie). L'exposition chronique et à long terme peut quant à elle provoquer des troubles plus invalidants : cataractes du cristallin, ptérygion (masse de tissu qui se développe à la surface de l'œil), carcinomes épidermoïdes de la cornée et de la conjonctive, etc. (13).

L'exposition au UV solaires pourrait aussi être suspectée dans la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Selon l'OMS, l'exposition à long terme au rayonnement solaire provoquerait des dommages photochimiques de la rétine. Par conséquent, cette exposition solaire à l'œil serait un facteur de risque de DMLA avec d'autres facteurs tels que l'âge, le tabagisme, l'hérédité et l'alimentation. Le lien de causalité entre exposition répétée aux UV et la DMLA reste néanmoins controversé par de nombreux experts (24–26).

La cataracte, quant à elle, reste l'un des troubles oculaires associés au risque solaire les plus récurrents. Aujourd'hui, cette pathologie est considérée comme la principale cause de cécité dans le monde. En France, tous facteurs de risques inclus, elle est responsable de plus de 800 000 interventions chirurgicales par an (27,28). Il existe différents types de cataractes basés sur la localisation des opacifications du cristallin. La cataracte nucléaire est la forme la plus fréquente, suivie ensuite de la cataracte corticale et de la cataracte sous-capsulaire postérieure (29,30). Selon l'OMS, la fraction attribuable aux UV solaires pour la cataracte corticale serait de 25%. Aucun chiffre n'a été donné pour les autres types de cataractes, mais de nombreuses données scientifiques confirment le rôle du rayonnement UV dans l'induction des deux autres types de cataracte (31,32).

Ainsi, limiter l'exposition excessive à long terme au rayonnement UV pourrait prévenir un nombre important de troubles visuels dans le monde ainsi que diminuer considérablement les coûts médicaux associés.

1.1.5. Exposition aux UV solaires et bienfaits pour la santé

L'exposition solaire présente effectivement de nombreux effets néfastes pour la santé humaine. Néanmoins, la biosynthèse cutanée de la vitamine D par réaction chimique dépendante de l'exposition du soleil sur la peau est vitale. Elle permet d'assurer de nombreuses fonctions indispensables à la santé. En effet, elle joue un rôle central dans le maintien de l'homéostasie du calcium et du phosphore et exercerait un effet direct sur le système immunitaire et cardiovasculaire. La vitamine D régulerait également la pression artérielle en agissant sur les cellules endothéliales et les cellules musculaires lisses.

Il a été prouvé que la dose quotidienne recommandée pour les adultes ne pourrait pas être atteinte par l'alimentation seule. Notre exposition au soleil est donc une nécessité pour ne pas être sujet à une carence en vitamine D. Des études ont récemment rapporté que d'autres molécules de signalisation, autres que la vitamine D, pourraient également être responsables des nombreux bénéfices associés au rayonnement du soleil. Finalement, cet ensemble de molécules agirait conjointement pour continuer à améliorer notre bien-être, notre système immunitaire et cardiovasculaire (18,33).

Cependant, il est important d'être conscient qu'au-dessus d'une certaine dose reçue d'UV, la vitamine D et ses précurseurs finiront par être dégradés. De plus, il n'existe pas d'exposition au soleil sans risque car les dommages à l'ADN et la carcinogenèse associée commencent au même moment que la production de vitamine D et ses précurseurs. Ainsi, être vigilant quant à son exposition au soleil est primordial. Une exposition du printemps jusqu'au début de l'automne de 5 à 10 minutes par jour, du visage et des avant-bras ainsi qu'une bonne alimentation, suffisent à produire la vitamine D nécessaire à nos besoins physiologiques (34,35).

Afin de mieux rendre compte de la relation complexe entre l'exposition au rayonnement UV et la santé, Lucas *et al*, ont proposé la figure suivante (36):

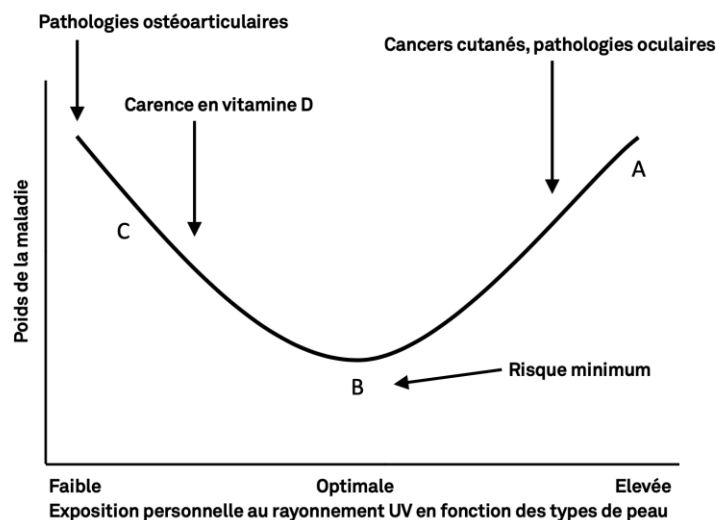


Figure 3. Relation entre l'exposition au rayonnement ultraviolet (UV) et la santé (36).

Les points A et C représentent une exposition inappropriée aux UV. Le point B représente l'exposition optimale aux UV, dont la dose d'UV est soigneusement ajustée en fonction du type de peau de la personne. A noter que cette figure est une représentation schématique pour démontrer qu'il existe une charge de morbidité associée à une exposition insuffisante et excessive aux UV (adaptée de l'étude de Lucas *et al*. 2008 (36)).

1.1.6. Changements climatiques et augmentation du risque solaire

Une évaluation récente par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) a fourni une dernière mise à jour scientifique sur le sujet du changement climatique et de ses effets. Cette évaluation observe comment les changements environnementaux mondiaux (effets interactifs entre couche d'ozone stratosphérique, le rayonnement solaire et le changement climatique) affectent l'atmosphère et la qualité de l'air, la santé humaine, les écosystèmes terrestres et aquatiques ; les cycles biogéochimiques, etc. (37).

Les résultats évoquent l'observation d'augmentations sans précédent du rayonnement ultraviolet solaire en Arctique, causées par un appauvrissement particulièrement important de la couche d'ozone stratosphérique en 2020. L'atmosphère perd alors davantage sa fonction de filtre protecteur et de plus en plus de rayons UV solaires nous atteignent. Le dernier épisode au printemps 2020 aurait conduit à la plus grande perte d'ozone mesurée à ce jour et aurait abouti à des indices UV deux fois plus élevés que la moyenne à plusieurs endroits de l'Arctique. L'étude démontre aussi que le rayonnement UVB aux latitudes basses et moyennes devrait augmenter dans la seconde moitié du XXI^e siècle en raison de la diminution de la couverture nuageuse résultant de l'augmentation des gaz à effet de serre (37).

Ainsi, depuis quelques années, des mesures à l'échelle internationale auraient été mises en place afin de contrer l'accélération de ce changement climatique et de diminuer les potentiels effets, notamment sur la santé humaine et la biodiversité.

D'après cette même évaluation, le Protocole de Montréal (accord multilatéral international sur l'environnement), qui a pour objectif premier de réduire et à terme d'éliminer complètement les substances qui réduisent la couche d'ozone, a justifié de son efficacité. Les modèles estiment qu'un grand nombre de cancers cutanés et de cataractes auraient été évités ces dernières années (37).

En effet, les estimations produites par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis à l'aide du modèle mis à jour du cadre des effets sur l'atmosphère et la santé (AHEF) indiquent que la pleine mise en œuvre du Protocole de Montréal devrait par la suite prévenir 11 millions de cas de mélanome aux États-Unis pour les personnes nées entre 1890 et 2100 ; il devrait également prévenir 2,3 millions de décès par cancer de la peau (principalement mélanome) et 63 millions de cas de cataracte. Le rapport montre également des nouvelles données concernant l'incidence du mélanome. Celle-ci évoluerait selon des tendances temporelles qui diffèreraient selon le pays, l'âge, le sexe et le site anatomique. Globalement, il y aurait encore une incidence du mélanome marquée chez les adultes mais une diminution chez les jeunes adultes et adolescents, qui pourrait être due à des programmes de santé publique et / ou à des changements sociétaux plus larges (37). On comprend alors ici l'intérêt de ce type de mesures prises au niveau mondial, mais aussi, des décisions de santé publique incluant les programmes de prévention solaire menés auprès de différents publics.

1.3. Les expositions solaires en milieu professionnel

1.3.1. Enjeu de santé publique internationale

Les risques associés au rayonnement solaire touchent tous les individus mais certains y sont plus exposés que d'autres. Evidemment, on pense tout d'abord aux nouveaux nés et jeunes enfants, principal public cible de la prévention solaire. Vient ensuite les personnes à la peau claire (phototypes I et II) et les personnes âgées. Néanmoins, il est plus rare que l'intérêt soit porté sur les travailleurs exerçant des métiers en extérieur.

En effet, ces individus sont massivement concernés par cette problématique : leur exposition est souvent aiguë mais surtout prolongée et cumulative au fil des années. L'EU-OSH (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail) estime d'ailleurs que le rayonnement solaire est, en termes de prévalence, le 1er agent cancérigène au travail. Il serait alors l'un des plus importants risques physiques émergents liés au travail. Ceci concernerait à la fois les sources artificielles d'UV mais aussi les sources naturelles d'UV (rayonnement solaire) (38).

Afin de se rendre compte de l'ampleur de cette problématique, différents constats peuvent être mis en lumière. En effet, l'Union Européenne compte aujourd'hui plus de 14,5 millions de personnes travaillant au moins 75 % de leur vie professionnelle à l'extérieur (essentiellement dans les secteurs de la construction/BTP, l'agriculture, des stations balnéaires et sports d'hiver et les services publics) (38). Néanmoins, dans nombreux de ces pays, il s'avère que l'attention portée au risque d'exposition professionnelle aux UV solaires dans le développement de cancer cutané ou de pathologies oculaires en milieu professionnel n'est pas suffisante (39). Cela est notamment le cas en France, où l'imputabilité aux expositions professionnelles de la survenue de cancers cutanés ou de cataractes constitue une difficulté majeure pour les patients atteints par ces pathologies et travaillant ou ayant travaillé en extérieur.

En 2009, le rayonnement solaire et l'ensemble des UV ont été classés dans le groupe 1 des cancérigènes certains pour l'homme (38). Toutefois, ni le cancer cutané, ni la cataracte ne sont inscrits aux registres des maladies professionnelles de la Sécurité sociale. De plus, la littérature sur le sujet nous informe que la perception des risques semble minorée par nombre de travailleurs qui utilisent peu, voire aucun, moyen de protection efficace contre l'exposition solaire sur leur milieu professionnel. Cette exposition professionnelle est d'ailleurs rarement mise en avant comme un facteur de risque majeur, par rapport à d'autres cancérigènes liés au travail. En effet, bien que l'exposition solaire professionnelle soit l'un des facteurs de risque professionnels le plus répandu, il est en même temps l'un des plus négligés (39).

Plusieurs études internationales ont montré que l'exposition des travailleurs au RUV est souvent à des niveaux d'exposition trop élevés, généralement au-dessus des limites professionnelles suggérées, allant de trois à cinq fois et parfois même jusqu'à dix fois supérieur aux travailleurs exerçant en intérieur (13,39). De plus, certains experts ont conclu que la grande majorité des travailleurs seraient même amenés à utiliser moins de moyens de protection contre les rayons UV que la population générale (40,41). Une autre étude cas-témoins multicentrique européenne a conclu que pratiquement tous les travailleurs en extérieur, ayant exercé pendant de nombreuses années et heures par jour, à la peau claire, développeront un cancer de la peau à un moment donné de leur vie (42). En comparaison, la population générale aurait un risque d'environ un sur trois de développer un cancer cutané non mélanome (CCNM).

1.3.2. Etat des lieux sur la question : données épidémiologiques

Comme évoqué précédemment, la question de l'exposition solaire en milieu professionnel relève d'un véritable enjeu de santé publique, dans le monde, mais aussi en France. Afin de mieux percevoir l'ampleur de cette problématique, un rapide état des lieux, accompagné de données épidémiologiques, s'est avéré pertinent.

Les risques de cancer de la peau et de pathologies oculaires liées aux surexpositions solaires de loisirs sont aujourd'hui assez bien établis, cependant, ce n'est pas encore le cas des expositions solaires professionnelles. En effet, les études sur le sujet manquent globalement à la littérature scientifique. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que les données relevant de l'exposition professionnelle aux UV solaires sont difficiles à mesurer.

Néanmoins, des études ont été menées, évaluant la possible association causale entre l'exposition au soleil en milieu professionnel et le risque de développer une pathologie cutanée ou oculaire dans sa vie. Tout d'abord, il a été prouvé que l'exposition aux UV est l'un des facteurs de risque les plus importants pour le mélanome. Étant donné que la quantité de rayons UV augmente à la surface de la Terre en partie à cause des changements climatiques, une augmentation du risque de mélanome s'y accompagne forcément. Selon l'OMS, avec une diminution de 10% de l'ozone, 4 500 nouveaux cas de mélanome seraient à prévoir chaque année (24,43,44). Concernant l'exposition professionnelle au soleil, peu d'études rapportent une relation significative avec l'apparition du mélanome. Dans la série "*Environmental Burden of Disease Series, No. 13*" de l'OMS, 8 études ont examinées cette association et une seule étude (45) a trouvé un risque relatif significatif positif de 6,01 (IC 95% : 2,08-17,36) pour le travail en extérieur par rapport au travail en intérieur (24). Le schéma d'exposition aux UV associé à un risque plus élevé de mélanome est celui d'une exposition solaire intermittente, comprenant les coups de soleil à répétition. De plus, la littérature nous informe d'un manque général de preuves d'une incidence élevée de mélanome chez les travailleurs en extérieur, alors que plusieurs études émettent l'information d'un risque accru de mélanome chez les travailleurs en intérieur (24,46,47). Ce phénomène peut s'expliquer de plusieurs façons. La première explication possible serait que les travailleurs en intérieur auraient un revenu économiquement élevé par rapport aux travailleurs en extérieur, de sorte qu'ils peuvent passer des vacances plus longues dans des lieux où l'indice UV est plus élevé. Or, les travailleurs en intérieur ne sont généralement pas bronzés au début de leurs vacances et seraient davantage sujets aux coups de soleil par rapport aux travailleurs en extérieur plus bronzés. Ce scénario suggère alors que les travailleurs en intérieur sont plus susceptibles de rapporter des coups de soleil et une exposition intense et intermittente aux UV pendant leurs loisirs que les travailleurs en extérieur. Ainsi, les travailleurs en intérieur seraient plus à risque aux mélanomes (47). Une autre explication possible pourrait être "l'effet travailleur en bonne santé". Ceci s'explique par le fait que les travailleurs dont le phototype est très clair ou qui présentent d'autres facteurs de risque de mélanome peuvent être moins susceptibles d'exercer des activités professionnelles en extérieur.

Concernant les CCNM, selon l'OMS, le risque de développer un CCB « augmente avec l'augmentation de l'exposition professionnelle, mais en particulier avec l'augmentation de l'exposition non professionnelle ou intermittente au soleil ». Concernant le risque de développer un CCS, on parlerait d'une preuve épidémiologique et biologique « convaincante » d'un lien causal avec l'exposition aux UV. Ce risque étant lié à l'exposition solaire totale au cours de la vie, "mais surtout à l'exposition solaire professionnelle" (24). Récemment, deux revues systématiques et méta-analyses spécifiques ont été publiées sur l'association entre le risque de développer un CCNM et l'exposition solaire professionnelle aux UV (50,51). Pour le CCS, 16 études, représentant 89% des études incluses dans la revue systématique (50), ont constaté un risque accru de CCS chez les travailleurs exposés aux UV solaires contrairement aux travailleurs non exposés. Une signification statistique a été atteinte dans 12 études sur les 16 au total. La deuxième revue systématique (51) a révélé une augmentation de 40% du risque de développer un cancer de la peau chez les travailleurs en extérieur par rapport aux travailleurs en intérieur. D'autres études montrent également que le risque de développer un CCNM diffère selon l'activité exercée en extérieur. Ainsi, les guides de montagne pourraient être plus à risque que les jardiniers puis les agriculteurs, eux même plus à risque que les travailleurs en intérieur. Globalement, les experts évoquent une sous-estimation des CCNM liés au travail en extérieur (42,48).

Comme dit précédemment, l'exposition professionnelle répétée aux UV pourrait aussi conduire à des maladies oculaires, telles que la DMLA et la cataracte. Une étude systématique présente les résultats de cette possible association entre exposition professionnelle aux UV solaires et le risque de développer une DMLA (49).

Les résultats de 4 études témoignent que le fait d'avoir été exposé dans le passé à 8 heures ou plus par jour aux UV solaires était associés à la DMLA précoce (RC = 5,5 ; IC 95 % 1,2-24,6) et à la DMLA sévère (RC = 2,8 ; IC 95 % : 1,2-6,2), une exposition typique du travail en extérieur. Malgré le nombre restreint et la qualité plus ou moins hétérogène des études menées sur le sujet, les données actuelles soutiennent l'hypothèse d'une association entre l'exposition professionnelle à long terme au rayonnement solaire et la DMLA chez les travailleurs en extérieur (49). Une autre revue systématique qui portait, quant à elle, sur la cataracte et l'exposition professionnelle aux UV solaires montre une forte prévalence de cette pathologie chez les professionnels travaillant en extérieur et une forte relation positive entre exposition professionnelle aux UV solaires et le fait de développer la maladie (quel que soit le type de cataracte considéré) (32).

Ainsi, on fait face à une situation paradoxale. En effet, compte tenu de ces différents constats, on aurait tendance à imaginer que les mesures prises en santé au travail, au niveau national et local (dans les entreprises même), tendent à diminuer ce risque. Or, le manque d'actions préventives ou de programmes de promotion de la santé sur le sujet est préoccupant étant donné l'importance de l'enjeu de santé publique qui se cache derrière cette problématique.

1.3.3. La promotion de la santé et la question de l'exposition solaire au travail

Comme définie par la Charte d'Ottawa en 1986, la promotion de la santé « *a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter (...)* ». Ainsi, la santé globale de l'individu ou du groupe est largement influencée par des « *facteurs individuels, sociaux, économiques et environnementaux* » (9).

L'environnement professionnel constitue alors un déterminant de la santé important à considérer. Aujourd'hui, on parle même de promotion de la santé au travail (PST). Elle inclurait des modèles et des pratiques à la jonction des deux disciplines : la santé au travail et la promotion de la santé. En 2001, le Réseau européen de promotion de la santé au travail a défini la PST comme « *les efforts combinés des employeurs, des travailleurs et de la société pour améliorer la santé et le bien-être des personnes au travail. Ceci peut être obtenu par une combinaison de l'amélioration de l'organisation et de l'environnement de travail, la promotion de la participation active, et de l'encouragement du développement personnel* » (50).

Jusqu'à récemment, on parlait surtout de prévention en santé au travail et plus précisément de prévention des risques professionnels. Cependant, en vue de rendre les actions plus efficaces, les acteurs impliqués dans cette prévention tendent à s'inspirer des concepts présents en promotion de la santé. L'intérêt de cette démarche étant d'adopter une approche plus globale et positive de la santé mais aussi plus complète, efficace et pérenne dans le temps (50).

Elle implique principalement :

- Des actions éducatives en vue du développement des aptitudes personnelles (campagnes d'information, formations à des gestes ou attitudes ou encore des démarches de promotion d'une culture de sécurité)
- Des actions éducatives pour la santé de type « généraliste » en milieu de travail (prend en compte tous les comportements individuels y compris en dehors du cadre professionnel)
- Une participation et une action communautaire (participation de l'ensemble des parties)

- L'intersectorialité (approche multidisciplinaire pour une intégration des spécialités des différents préventeurs)
- Une approche écologique centrée sur les milieux de vie (approche susceptible d'être la plus efficace car agissant simultanément sur plusieurs facteurs : personnels, collectifs, comportementaux et environnementaux, professionnels et extra-professionnels)

La surexposition solaire en milieu professionnel consiste donc en un enjeu majeur pour la promotion de la santé au travail puisque cette exposition est impliquée dans la dégradation de la santé physique et par conséquent dans la santé globale de l'individu. Bien que la question des expositions professionnelles relève majoritairement de programmes de prévention, la promotion de la santé peut apporter de bonnes stratégies. En effet, des actions existent impliquant cette approche, sur les expositions solaires, mais visent essentiellement le milieu scolaire et récréotouristique. Pour donner un exemple concret, le programme d'éducation pour la santé en milieu scolaire *Vivre avec le soleil*, programme développé en partenariat avec l'association *Sécurité Solaire*, a montré son efficacité sur la connaissance du risque solaire, les attitudes et certains comportements de protection chez les enfants (application d'écran solaire, port d'un chapeau, utilisation d'un parasol) (51). Ainsi, utiliser une démarche qui respecte les grands principes de la promotion de la santé en milieu professionnel peut aussi bien s'avérer pertinente.

Il est donc vrai d'avancer les bénéfices de la sensibilisation à l'adoption de comportements limitant son exposition solaire, néanmoins, il est aussi juste de rappeler l'importance d'une reconnaissance des maladies professionnelles liés au rayonnement solaire, mais aussi l'importance d'un cadre législatif incluant des limites d'expositions et des normes à suivre.

1.3.4. Cadre législatif et ses recommandations relatives au rayonnement UV

A l'heure actuelle, bien qu'il existe dans le code du travail français des consignes de prévention contre les fortes chaleurs en été, ainsi que des réglementations autour de l'exposition aux UV artificiels, très peu de consignes ont été établies concernant les expositions au rayonnement UV solaire.

1.3.4.1. La reconnaissance des maladies professionnelles relatives à l'exposition aux UV naturels

Dans la plupart des pays de l'UE, y compris la France, aucune maladie liée à l'exposition au rayonnement solaire ne figure sur la législation nationale (52). Comme brièvement mentionné au début de l'Introduction, en France, les maladies professionnelles susceptibles de découler de l'exposition professionnelle aux rayons UV ne sont pas officiellement reconnues (53). Néanmoins, nous savons que cette reconnaissance est nécessaire car un nombre préoccupant de cancers cutanés ou cataractes diagnostiqués seraient liés à l'exercice d'un travail en extérieur.

Rappelons qu'une *maladie professionnelle indemnisable* (MPI) est une maladie professionnelle reconnue comme telle par un régime de couverture sociale. Elles répondent à des critères précis de risque et de symptomatologie répertoriés dans des textes et ouvrent droit, en conséquence, à « réparation » dans un cadre particulier. En France, pour les professionnels du secteur privé, la loi française en matière de sécurité sociale a mentionné un certain nombre de conditions médicales, techniques et administratives qui doivent être remplies pour qu'une maladie soit légalement reconnue comme professionnelle et indemnisée en tant que telle. Cette reconnaissance d'une maladie professionnelle par l'état français permet de bénéficier de prestations sociales spécifiques : des soins appropriés à la maladie reconnue, une prise en charge à 100%, sans avance de frais, des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, etc. (54).

La liste des maladies professionnelles recueille ainsi l'ensemble des maladies causées par une exposition pendant le travail. Elle contient la définition de chaque maladie professionnelle et est basée sur la législation, fondamentale en matière de sécurité et de santé au travail. Cette liste des maladies professionnelles officiellement reconnues par les systèmes juridiques internationaux et nationaux joue alors un rôle important tant dans la prévention que dans l'indemnisation des maladies professionnelles (55).

De plus, à l'heure actuelle en France, l'absence de reconnaissance de la pathologie dans la liste des maladies professionnelles oblige le patient à apporter la preuve de causalité de l'exposition professionnelle. Cela peut s'avérer difficile étant donné le caractère rarement exclusif de l'exposition aux UV lors des activités professionnelles (exposition également lors du quotidien, loisirs, etc.). Ainsi, la démarche est souvent longue et éprouvante. En effet, depuis 1993, les salariés peuvent demander à bénéficier du système complémentaire de reconnaissance des maladies professionnelles. Une demande est ainsi déposée auprès du comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP) dont ils relèvent.

Cette démarche est basée sur le principe de la recherche du lien de causalité et non sur celui de présomption d'origine (comme les MPI). Un salarié (ou ses ayants-droits) peut bénéficier d'une prise en charge au titre des MPI après avis d'un Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles (CRRMP) (56).

Etant donné la complexité de toutes ces démarches, à faire du cas par cas, le fait de pouvoir enfin reconnaître officiellement ces pathologies en tant que maladies professionnelles permettrait d'aider de nombreux patients français aujourd'hui touchés par ces maladies à faire entendre leurs droits. Heureusement, certains pays commencent à prendre des mesures au niveau national pour mettre en vigueur de nouvelles législations et réglementations à propos de cette reconnaissance. C'est le cas notamment en Allemagne où une nouvelle législation a été votée le 1^{er} janvier 2015 pour inclure "*le CCS ou la kératose cutanée multiple par rayonnement naturel*" dans l'ordonnance allemande sur les maladies professionnelles (57). Depuis, une reconnaissance totale en tant que maladie professionnelle a été prononcée, ainsi qu'une prise en charge médicale et l'indemnisation de tous les travailleurs ayant subi une exposition solaire cumulée et souffrant de plus de cinq kératose acnétique ou CCS. Ainsi, il a été comptabilisé 8 558 cas de cancers cutanés professionnels sur l'année 2017. Le cancer cutané est dès lors la troisième maladie professionnelle la plus déclarée, la deuxième la plus fréquemment reconnue et le premier cancer professionnel le plus fréquent dans ce pays (39). Le fait d'observer des changements quant aux mesures législatives dans certains pays d'Europe, nous donne l'espoir d'un changement au niveau de la France dans les années futures.

1.3.4.2. Les réglementations, mesures d'expositions et évaluations des risques

Chaque pays est ainsi responsable de ces engagements envers la santé de sa population, néanmoins, des réglementations et des lois peuvent être votées à un niveau plus global. Effectivement, au niveau européen, la directive 89/391/CEE établit des mesures générales concernant la prévention des risques professionnels. Selon cette directive, les employeurs ont la responsabilité d'éviter les risques liés au rayonnement UV naturel pour les travailleurs, doivent évaluer ses risques qui ne peuvent être évités et doivent concevoir et mettre en place des mesures de protection appropriées. Une autre directive peut aussi faire poids et obliger les pays membres de l'UE à suivre certains principes en santé au travail. Il s'agit de la directive 2006/25/CE, aujourd'hui en cours de révision, et qui devrait inclure les rayonnements UV solaires, avec des obligations spécifiques en matière de surveillance de la santé des travailleurs extérieurs. Ceci permettrait d'améliorer le cadre législatif protégeant les travailleurs en extérieur et ainsi permettre l'accessibilité à des soins ou une intervention précoce (39,58).

Comme spécifié à plusieurs reprises, le risque solaire est un risque difficilement évitable dans l'exercice de certains métiers, c'est pourquoi des procédures de mesure ou d'estimation et d'évaluation des expositions individuelles ont été proposées afin d'établir des normes à suivre et des limites d'expositions à ne pas dépasser. La norme européenne « EN 14255-1:2008 » permet en effet d'évaluer les risques à l'aide de l'indice UV solaire et décrit les méthodes de calcul et d'évaluation des facteurs d'exposition cutanée et oculaire, les méthodes d'exposition efficace aux rayonnements érythémaux et les mesures de protection solaire à appliquer. Lors de l'évaluation des risques professionnels établis par l'entreprise, si l'exposition au RUV solaire est trop importante, les employeurs doivent faire appliquer des mesures de protection afin d'éviter les lésions de la peau et des yeux à leurs employés.

Cependant l'évaluation du risque solaire comporte de nombreuses limites. Par exemple, l'indice UV est déterminé uniquement pour un plan horizontal alors que l'angle entre la surface de la peau et le plan horizontal varie. Ainsi, l'exposition personnelle des personnes qui se déplacent et/ou travaillent au soleil peut ne pas être calculée de manière appropriée.

Depuis 2018, le nouveau règlement européen (UE) 2016/425 (abrogeant la directive 89/686/CEE) exige que les équipements de protection individuelle (EPI) soient en mesure de protéger la peau des travailleurs du RUV (59). De plus, dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030, L'OMS et le BIT (Bureau International du Travail) évaluent la charge de morbidité mondiale des cancers de la peau et de la cataracte. Ces évaluations donneront une idée de la charge de morbidité du CCNM et de la cataracte dues au travail au niveau mondial afin d'améliorer les législations et recommandations actuelles (60,61).

1.3.4.3. Dernières avancées en matière de santé au travail - La loi du 2 août 2021

En date du 2 août 2021, la loi n° 2021-1018 pour « *renforcer la prévention en santé au travail* » a été promulguée. Pour la première fois, la loi est transposée sur les dispositions d'un accord national interprofessionnel (ANI) conclu et signé par les partenaires sociaux en décembre 2020. Cette loi est encourageante pour la réorganisation de nombreux aspects en santé au travail. Elle a d'ailleurs plusieurs missions intéressantes conjointes à notre problématique. Elle demande :

- De renforcer la prévention au sein des entreprises en spécifiant l'utilisation plus prononcée du document unique des risques professionnels (DUERP) : « *l'employeur informe les travailleurs sur les risques auxquels ils pourraient faire face par le biais du DUERP, de la communication autour du rôle des services de santé au travail ainsi que celui des représentants du personnel en matière de prévention des risques professionnels (...)* »
- Elle demande la création du passeport de prévention pour répondre aux enjeux de traçabilité avec une obligation de formation en sécurité au travail et en prévention des risques professionnels : « *ces formations, énumérées dans le code du travail, concernent principalement l'utilisation des équipements de travail et les moyens de protection ainsi que la prévention de risques spécifiques tels que : le risque chimique, biologiques, le bruit, les rayonnements, les vibrations ...* »

En effet, l'arrivée de cette loi contribue à accentuer l'importance de l'identification / évaluation des risques professionnels et de leur prévention de façon globale. Cela implique pour la prévention solaire de plus amples perspectives sur le terrain.

2. Orientation du mémoire

2.1. Constats

Cette introduction a permis de dresser un tableau assez précis de la situation actuelle en France vis-à-vis de l'exposition professionnelle des travailleurs en extérieur au rayonnement solaire et des enjeux gravitant autour. Ainsi, les constats que l'on peut faire sont les suivants :

- Le risque solaire est un risque négligé par la santé au travail : manque de normes, de législation et de recommandations pour la prévention de ce risque professionnel.
- Du fait des données scientifiques actuelles sur l'incidence des cancers cutanés et autres pathologies induites par les UV solaires, cette problématique est un enjeu de santé publique.
- Nécessité d'une reconnaissance en tant que maladies professionnelles des cancers de la peau et des pathologies oculaires liés aux expositions solaires professionnelles, pour une meilleure prise en charge et indemnisation des travailleurs atteints par ces pathologies.
- Nécessité d'une approche globale cohérente de promotion de la santé pour protéger les droits des travailleurs.
- Nécessité grandissante de mesures mondiales et nationales limitant les répercussions du changement climatique actuel sur Terre mais aussi de programmes de santé publique incluant les programmes de prévention solaire menés auprès de différents publics.

2.2. Questionnement

Ces différents constats exposés précédemment et les enjeux qui s'y rattachent soulèvent de nombreux questionnements parmi lesquels :

Une reconnaissance en tant que maladies professionnelles, des cancers de la peau et des pathologies oculaires liés aux expositions solaires professionnelles, permettraient-elle de meilleures prises de conscience et gestion du risque ? Cette prise de conscience permettrait-elle une réelle modification du comportement chez les travailleurs extérieurs ? Quelles perceptions ou représentations des risques peuvent avoir les travailleurs et les employeurs ? Quels sont également leurs connaissances et comportements en matière de protection individuelle ? Les employeurs prennent-ils déjà des mesures de protection des travailleurs en extérieur et si oui lesquelles ? Enfin, quelles mesures de protection efficaces devraient être mises en place (cette réflexion doit être menée métier par métier) et quelles actions de prévention doivent être menées pour leur mise en œuvre de façon pérenne sur l'ensemble du territoire français ?

Ainsi, de nombreux axes peuvent être développés mais un des questionnements peut paraître davantage pertinent dans le cadre de ce mémoire. En effet, avant de pouvoir mettre en place des mesures de prévention auprès des travailleurs extérieurs il faut pouvoir appréhender les représentations et comportements liés au risque solaire en milieu professionnel des travailleurs les plus exposés au rayonnement UV. C'est à partir de ce questionnement que les objectifs du mémoire ont pu être établis.

2.3. Objectifs du mémoire

L'objectif général de ce travail vise à identifier les représentations et comportements des travailleurs en extérieur liés au risque solaire en Haute-Savoie (France) en 2021.

Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques :

- Connaître les représentations relatives au risque solaire de ces travailleurs en extérieur.
- Identifier leurs comportements liés au risque solaire.
- Comprendre les facilités et freins à l'adoption d'un changement de comportement quant aux mesures de prévention solaire en milieu professionnel de ces travailleurs.

Ces trois objectifs spécifiques visent à avoir une idée plus approfondie des représentations et des comportements des travailleurs vis-à-vis du risque solaire et plus spécifiquement dans le cadre de leur activité professionnelle. L'idée étant que cette enquête permette d'adapter au mieux la prévention solaire en milieu professionnel et d'approfondir les éventuelles pistes de préconisations à proposer à ces travailleurs et leurs employés.

3. Méthodologie de l'enquête

Cette enquête sera une enquête dite « exploratoire » puisqu'elle ne cherche pas particulièrement à atteindre une exhaustivité. La méthodologie utilisée et présentée ici est donc adaptée à ce type de recherche.

3.1. Cadre et lieu de l'enquête

Pour cette enquête exploratoire, il a été décidé de s'intéresser à une zone géographique particulière : le département de la Haute Savoie. Ce choix a été effectué par le fait que l'intensité des rayons UV y est plus élevée du fait de l'altitude. En effet, l'atmosphère filtrant le rayonnement solaire étant plus fine qu'au niveau de la mer, l'indice UV augmente d'environ 10% tous les 1000m (62). Or, la perception du risque chez ces habitants pourrait s'avérer moindre puisque souvent le risque solaire est associé à la sensation de chaleur. En effet, dans un environnement montagneux, les températures sont fréquemment basses alors que l'Indice UV peut être élevé voire extrême du fait de l'altitude et/ou d'un manteau neigeux qui peut aussi augmenter fortement la quantité d'UV reçue par les travailleurs. De plus, le territoire de la Haute Savoie compte 269 de ses communes sur 290, classées en montagne. Ceci représente 90% de la surface du département dont plus de la moitié en zone de « haute montagne » (63). Ainsi, s'intéresser à ce territoire comporte de nombreux avantages. Tout d'abord il permet de voir si les travailleurs en extérieur de cette zone géographique ont conscience du risque solaire plus élevé étant donné l'altitude. Ensuite, plus globalement, il relève d'identifier les représentations et comportements vis-à-vis de ces risques pour la mise en œuvre d'actions pertinentes et efficaces sur le terrain.

3.2. Choix de la population d'enquête, échantillonnage

Dans une enquête exploratoire comme celle-ci, l'intérêt de l'échantillonnage n'est pas d'obtenir un panel représentatif de la population générale, mais plutôt d'interviewer les individus concernés par la problématique afin de répondre à certaines interrogations et de mettre en évidence des processus spécifiques (par exemple des logiques de pensées et d'actions). On favorise ici le qualitatif au quantitatif.

Ainsi, même avec un nombre restreint de personnes, une analyse pertinente peut être réalisée. Cette analyse pourra donc aboutir à des résultats exploratoires suffisamment construits, en particulier, concernant les représentations et comportements ainsi que les enjeux qui entourent notre problématique.

Les secteurs d'activités où les travailleurs exercent en extérieur sont nombreux, il a donc été décidé d'orienter l'enquête sur un nombre restreint d'entre eux. Ainsi, 2 secteurs particuliers sur le territoire ont été choisis : les métiers dits « de la montagne » (moniteurs de skis, guides, etc.) et la construction et le BTP.

La Haute Savoie compte un nombre de professionnels et d'acteurs du tourisme élevé : plus de 27 000 emplois sur ce seul territoire (64,65). En 2018, on comptait 4 434 moniteurs de ski, représentant 24% du total des moniteurs de ski de la montagne française. On comptait également sur cette zone : 1 106 moniteurs alpinisme, escalade, canyoning ; 1 687 accompagnateurs en montagne et 356 moniteurs de vol libre (parapente) (65). Même si ces métiers sont spécifiques à certains territoires français, les professionnels de la montagne font partie des professionnels choisis pour l'enquête en raison de leur exposition continue à un rayonnement solaire particulièrement puissant et « piégeux », mais aussi en raison du nombre important de travailleurs qu'ils représentent. D'un point de vue épidémiologique, une étude française, portant sur la prévalence et l'incidence de la cataracte en association avec une exposition aux UV professionnels, a montré que les guides de hautes montagnes, à Chamonix, présentent plus de risques de développer des cataractes corticales, en lien avec une exposition professionnelle aux UV solaire, que les travailleurs témoins exerçant en plaine (66).

D'autres secteurs présentent un attrait tout aussi important pour notre problématique. Ce sont les travailleurs en extérieur des secteurs de la construction et du BTP. En effet, ces professionnels sont évidemment particulièrement exposés au risque solaire, tout au long de l'année. Une étude réalisée en Suisse, a d'ailleurs mesuré les doses reçues du rayonnement UV solaire par jour, appelées aussi doses érythémales standard (SED), de 20 travailleurs du domaine de la construction, sur trois niveaux d'altitude différents. Les doses quotidiennes mesurées sur les travailleurs en plaine étaient d'une moyenne de 11,9 SED contre une moyenne beaucoup plus élevée pour les travailleurs en moyenne montagne (1400-1500m) et haute montagne (2000-2500m), respectivement 21,4 et 28,6 SED (67). Outre cette forte exposition, les travailleurs du secteur de la construction et du BTP représentent aussi une part importante en termes de densité, des professionnels en extérieur sur le territoire français en général mais aussi en Haute-Savoie. En 2018, le secteur de la construction et du BTP employait sur cette zone 18 584 salariés, ce qui représente 8,6% des effectifs départementaux (68).

Ces deux secteurs d'activités recouvrent ainsi une très grande partie des travailleurs en extérieur exposés au risque solaire en Haute-Savoie. Les travailleurs haut-savoyards de ces secteurs constituent donc la population cible de l'enquête. Concernant la population source, celle-ci a été captée grâce à des contacts professionnels mais aussi personnels. Au total, dix personnes ont été contactées par téléphone pour participer à l'enquête. A partir de ce réseau, d'autres travailleurs ont pu être contactés. Cette méthode est appelée « échantillonnage boule de neige » ou « échantillon par réseau ».

L'ensemble des travailleurs sélectionnés sont des individus travaillant à plus de 50% de leur temps en extérieur et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs d'activités considérés. Les participants sont évidemment volontaires et ont eu connaissance de la nature des données à récolter. Afin de limiter au mieux les biais relatifs au discours des interviewés, il a été convenu de ne pas divulguer les objectifs précis de l'étude.

3.3. Mode de recueil des données retenues

Afin de mener à bien cette enquête, la technique de collecte de données choisie a été l'entretien semi-directif. En effet, il s'agit, à travers cette méthode qualitative, de capter les réalités sociales et expériences personnelles des individus. Elle permet de recueillir des informations de nature différente sur la perception et les représentations des risques mais aussi sur les moyens de les limiter. C'est aussi une technique adaptée pour identifier des expositions aux risques particuliers ainsi que des gestes de protection éventuellement mis en œuvre par les travailleurs. Cette technique laisse ainsi cours à l'expression du point de vue et de l'expérience de l'interviewé. Elle permet ainsi d'identifier les obstacles et leviers sur lesquels il serait possible d'agir pour améliorer les représentations et comportements relatifs à la problématique tout en respectant les besoins de chacun. Cette technique se prête bien au questionnement posé et aux objectifs choisis pour ce mémoire.

Cette méthode qualitative comporte trois phases distinctes : la préparation de l'entretien, la réalisation de l'entretien et la retranscription de l'entretien. Pour la mettre en application, un guide d'entretien a été construit et présenté en annexe n°1. Ce guide liste les thèmes importants à aborder auprès des interlocuteurs, en lien avec les objectifs de l'étude. Ces thèmes prédéfinis sont volontairement larges pour limiter au mieux de biaiser les réponses des participants. De plus, aucune question n'était rédigée, donnant le privilège d'être libre de rebondir sur les différentes réponses de l'interviewé. Ce dernier point est important car il a l'avantage d'apporter une possibilité de relances et d'interactions pendant l'échange.

Ce guide a été préalablement validé par M. Cesarini puis testé sur une personne extérieure à l'étude pour s'assurer de la compréhension et de la pertinence des thèmes abordés et des questions posées avant d'être utilisé durant les entretiens.

Afin d'enrichir cette enquête, un mini-quiz est proposé à la fin de l'interview. Celui-ci est présenté annexe n°2. Ce quiz permet de faire un rapide état des lieux des connaissances de l'interviewé sur le sujet. Ainsi, il nourrira l'analyse des entretiens semi-directifs pour mieux comprendre la manière dont les travailleurs perçoivent le risque solaire ainsi que de mieux comprendre comment et pourquoi ils adoptent certains comportements. Enfin, ce moment en fin d'entretien est l'occasion de faire passer les messages clés de prévention solaire. En échangeant à ce propos à la fin de l'entrevue, l'intervieweur n'influence pas les réponses de l'interviewé durant l'entretien.

3.4. Collecte des données

3.4.1. *Elaboration du guide d'entretien semi-directif*

Un unique guide d'entretien a été réalisé pour l'ensemble des travailleurs interviewés que ce soit ceux du secteur de la montagne que ceux de la construction et du BTP.

Lors de la présentation de l'étude à l'interviewé, le sujet précis de l'étude n'est pas évoqué. En effet, il est essentiel de ne pas divulguer l'intérêt pour le risque solaire en milieu professionnel pour une question de limitation des biais. Ce qui est exposé repose plutôt sur un aspect plus général de la santé au travail et de l'attention portée par l'intervieweur pour les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs. Cette approche permet de capter à quel degré le travailleur se sent exposé à ce risque et à quel point il le considère.

Le guide est composé de plusieurs parties constituant les grandes thématiques de l'entretien :

- Présentation de l'interviewé comprenant le parcours professionnel et l'ancienneté dans le secteur ;
- Les risques professionnels auxquels il se sent exposé (puis orientation sur le risque solaire) ;
- Mesures techniques, organisationnelles et individuelles de protection solaire en milieu professionnel ;
- Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel ;
- En dehors du cadre professionnel (perceptions et comportements plus généraux du risque).

Chaque thématique est constituée de différents points à aborder afin de centrer le discours de la personne interviewée.

L'avantage de ce guide est qu'il est transférable à la réalisation d'autres entretiens semi-directifs pour des travailleurs de secteurs d'activités professionnelles variés. Ainsi, il pourra être réutilisé, dans son état, pour interviewer d'autres populations cibles d'intérêt (professionnels maîtres-nageurs, jardiniers, facteurs, etc.). A plus long terme, cela peut permettre d'obtenir une analyse plus complète des représentations et comportements des travailleurs pour chaque secteur professionnel. Il sera alors possible d'accéder à une plus grande richesse de données collectées contribuant à la compréhension de la problématique étudiée dans son ensemble. Ainsi, nous pourrons envisager des mesures de prévention adaptées et efficaces selon chaque secteur professionnel où l'on souhaite intervenir.

3.4.2. Elaboration du quiz

Le quiz accompagnant le guide d'entretien fut créé à partir de questions de quiz utilisées par Pierre Cesarini lors d'interventions menées en prévention solaire par l'association Sécurité Solaire, auprès de publics variés.

Différentes thématiques sont abordées :

- Rôle de la couche d'ozone
- L'intensité du rayonnement solaire en été
- Les UV et l'indice UV
- L'altitude
- Les protections solaires

Les réponses à ces questions permettent de dresser un rapide état des lieux des connaissances de l'interviewé sur le sujet.

Les questions sont énoncées par l'intervieweur à la suite de l'entretien mené. Le répondant dispose du temps qu'il souhaite pour répondre aux questions. Une seule réponse est juste par question, cependant, ceci n'est pas exposé par l'intervieweur pour ne pas influencer le répondant.

3.4.3. Réalisation des entretiens semi-directifs, du quiz et stockage des données

Après avoir contacté un certain nombre de professionnels, cinq ont répondu positivement pour participer à l'étude. Trois des entretiens se sont effectués en face-à-face et deux par visioconférence via le logiciel « Zoom ». Chaque entretien a été enregistré par un téléphone portable, après un accord oral systématique de la personne interviewée. L'anonymisation des données recueillies de l'entretien dans le rapport final du mémoire étant garanti par l'intervieweur. L'enregistrement audio permet ainsi de faciliter la retranscription fidèle des propos énoncés lors de l'échange afin d'utiliser les verbatim exact pour l'analyse des résultats.

Pour garantir une meilleure sécurité, une prise de note vient compléter l'enregistrement audio. Cela permet également de noter les premières impressions de l'intervieweur sur les propos avancés par l'interviewé. Le quiz a été effectué à la suite de l'entretien et a été enregistré selon le même procédé que l'entretien semi-directif. Enfin, afin de garantir le stockage des données pour l'écriture du mémoire, une copie de chaque enregistrement audio a été conservée sur un disque dur. Leur destruction sera effectuée suite au rendu de la décision finale du jury courant octobre 2021.

3.5. Analyse des données recueillies

Après avoir récolté l'ensemble des données nécessaires à l'enquête, chaque individu s'est vu attribuer un numéro anonyme dans le but de garantir l'anonymat des données. Suite à cela, l'ensemble des entretiens individuels furent retranscrits dans leur intégralité et aucun logiciel n'a été utilisé pour cet exercice. A partir de chaque retranscription, un résumé a été réalisé, exposant les verbatims de l'interviewé uniquement, suivi de l'interprétation globale des propos par l'intervieweur. La réalisation de ces résumés a été faite dans le but de faciliter la lecture des entretiens par le lecteur de ce mémoire. Ils sont présentés annexes n°3,4,5,6,7. Evidemment, ce sont les retranscriptions complètes qui ont été utilisées pour mener l'ensemble de l'analyse.

A partir des recherches dans la littérature scientifique et de la retranscription de l'ensemble des entretiens menés, une analyse verticale et horizontale a été réalisée pour chacun des entretiens :

- L'analyse verticale consiste à analyser chaque entretien individuellement pour passer en revue ce que chaque interviewé évoque sur les différents thèmes abordés. Une synthèse individuelle est donc faite dans un premier temps.
- L'analyse horizontale quant à elle porte sur les thèmes abordés de façon transversale, c'est-à-dire, relevant les différentes manières dont ils apparaissent dans les propos des différentes personnes interviewées.

3.5.1. *Analyse verticale et définition des thématiques*

Les différentes lectures ont permis de dégager les grandes thématiques pertinentes à analyser par rapport à la problématique de l'étude. A partir de cela, une grille d'analyse illustrant la liste des thèmes variés a été construite. A cet effet, pour chaque grand thème, un code universel est attribué de la manière suivante :

- 1 : La connaissance du « *risque professionnel* » en tant que définition
- 2 : La conscience des risques professionnels dans le cadre du métier
- 3 : Les représentations et perceptions autour du risque solaire
- 4 : Les connaissances des effets du soleil
- 5 : Les expériences relatives au soleil
- 6 : Les comportements quant au risque solaire en milieu professionnel
- 6 bis : Les comportements quant au risque solaire hors milieu professionnel
- 7 : Freins et leviers soulevés et pistes de réflexions potentielles

Par la suite, des mots-clés ont été définis pour chaque grand thème, permettant ainsi de préciser les différents éléments et idées sous-jacentes.

Ces mots-clés ont été choisis à partir de la littérature scientifique mais aussi suite aux échanges lors des entretiens qui ont pu faire émerger des idées récurrentes :

- 1 : La connaissance du « *risque professionnel* » en tant que définition
 - Menaces ou dangers pour sa propre santé ou sécurité
 - Menaces par rapport à la sécurité de l'emploi
 - Menaces ou dangers pour la santé ou sécurité d'autrui
 - Risque à court et long terme
- 2 : La conscience des risques professionnels dans le cadre du métier
 - Importance donnée à la notion du risque en général
 - Conscience de l'ensemble des risques professionnels
 - Conscience du risque solaire comme risque professionnel
- 3 : Les représentations et perceptions autour du risque solaire
 - Importance donnée au risque solaire
 - Perception de la gravité du risque
 - Caractère évitable du risque
 - Conscience du risque augmenté dû à l'altitude
 - Préoccupation pour la chaleur plus importante que les effets des UV
- 4 : Les connaissances des effets du soleil
 - Effets bénéfiques
 - Effets néfastes (peau et yeux)
- 5 : Les expériences relatives au soleil
 - Histoire personnelle par rapport au effets du soleil
 - Entourage touché par certaines pathologies associées aux effets du soleil
 - Perception du bronzage
 - Prévention reçue sur le risque solaire
- 6 : Les comportements quant au risque solaire en milieu professionnel
 - Degré d'exposition au risque
 - Equipements de protection individuels utilisés et/ou à disposition
 - Aménagement des horaires
 - Aménagement de l'environnement
 - Implication de l'entreprise de par les conseils délivrés en santé au travail
- 6 bis : Les comportements quant au risque solaire hors milieu professionnel
 - Degré d'exposition au risque (quotidien, loisirs, etc.)
 - Equipements de protection individuels et comportements généraux
 - Rôle de l'entourage
- 7 : Freins et leviers soulevés et pistes de réflexions potentielles
 - Principaux freins
 - Sensibilisation, éducation et communication large
 - Développement des sources d'informations sur le sujet
 - Responsabiliser les employeurs et employés
 - Amélioration des recommandations, du cadre législatif et réglementaire
 - Jouer sur le côté compétitif entre les entreprises pour augmenter la prévention
 - Clarification des messages sur l'indice UV
 - Impliquer la mode pour une meilleure protection solaire

3.5.2. Analyse horizontale : le croisement des données

Une fois l'analyse verticale de chaque entretien réalisée, l'analyse horizontale permet le croisement des données recueillies entre elles. Un tableau récapitulatif a été créé à cet effet annexe n°8. Cette dernière analyse croise les propos de tous les travailleurs interviewés, néanmoins, pour certaines thématiques, les verbatims des travailleurs de la construction et BTP ont dû être séparés de ceux des travailleurs du secteur de la montagne. En effet, l'ensemble des propos ne peuvent pas être croisés de la même façon, étant donné les caractéristiques variées des métiers considérés. Ainsi, une partie du tableau est scindé en deux parties.

Plus globalement, les tableaux permettent une plus grande visibilité des propos émis par les différents travailleurs. Les verbatims ont donc été triés selon les différents thèmes et mots clés précédemment définis. Ce tableau donne la possibilité de se rendre compte des points communs et des différences entre les représentations et comportements des travailleurs.

La figure ci-dessous représente de façon synthétique la méthodologie utilisée pour cette analyse :

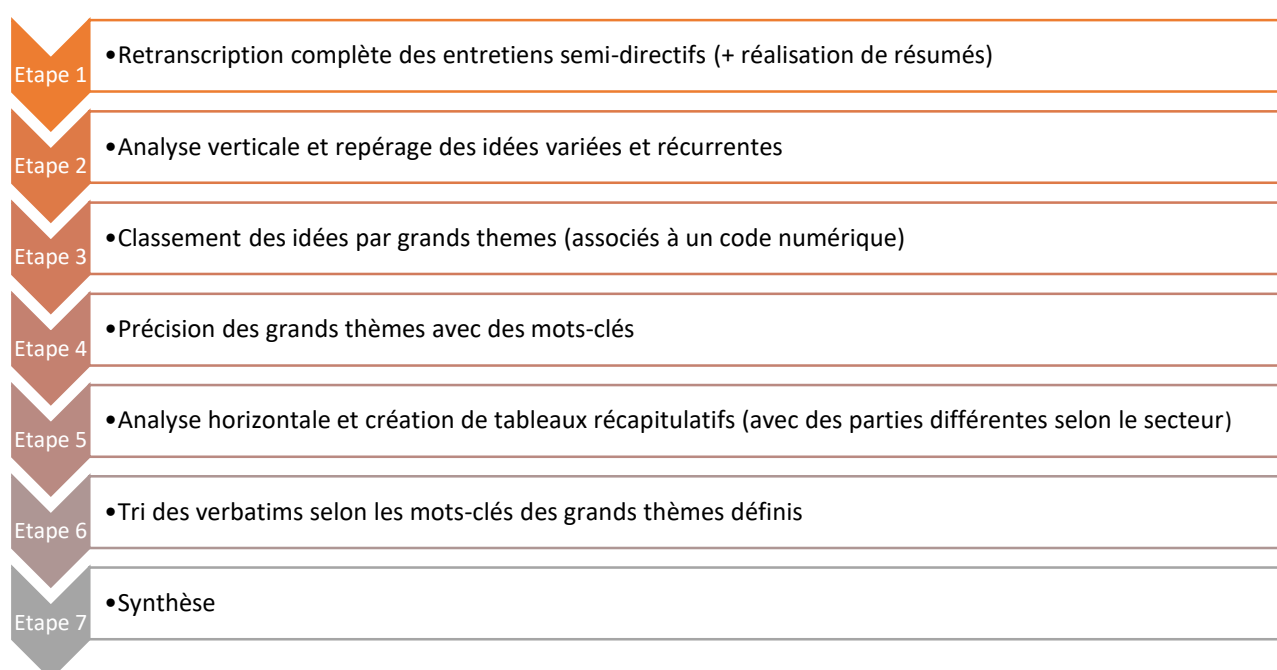


Figure 4 : Résumé de la méthodologie utilisée dans l'analyse des entretiens semi-directifs avec les travailleurs ayant participé à l'étude entre mai et août 2021, Annecy (France)

4. Résultats

4.1. Caractéristiques des personnes sélectionnés pour l'étude

Au total, cinq professionnels ont participé à l'étude, à savoir deux travailleurs exerçant des métiers issus de la construction et du BTP, deux personnes travaillant dans le secteur de la montagne et une personne ayant la double « casquette », puisque saisonnier l'été dans le bâtiment et saisonnier l'hiver en montagne. Comme mentionné dans la partie précédente l'anonymisation a été respectée sur l'ensemble des données relatives aux entretiens menés (Travailleur n°1 = T1, Travailleur n°2 = T2, etc.).

Le tableau ci-dessous illustre les caractéristiques principales des travailleurs en extérieur des deux secteurs d'intérêt :

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des professionnels des deux secteurs construction/BTP et montagne, entre mai et août 2021, Annecy (France)

Code anonyme	Genre et Age	Situation familiale	Niveau d'étude	Profession	Ancienneté dans la profession	Phototype
T1	Homme 25 ans	En couple	Bac+5 (école d'ingénieur)	Chargé d'affaires dans le bâtiment chez Eiffage	3 ans	Phototype II
T2	Homme 78 ans	En couple	Certificat d'étude	Chef d'entreprise dans le bâtiment (Couverture, plomberie, chauffage, maçonnerie, etc.)	64 ans	Phototype II
T3	Homme 24 ans	Célibataire	Bac +3 (Licence STAPS) + monitorat ski	Saisonnier : moniteur de ski (ESF* et UCPA**) de décembre à avril et charpentier de juillet à septembre	Environ 8 ans pour le ski ; 4 ans pour la charpente	Phototype II
T4	Homme 24 ans	Célibataire	Bac STMG + monitorat ski	Moniteur de ski puis technicien en équipe de France de ski	3 ans	Phototype II
T5	Femme 24 ans	Célibataire	Bac STAV + BTS diététique et monitorat ski	Monitrice de ski à l'ESF*	4 ans	Phototype II

*ESF : école de ski français

**UCPA : union nationale des centres sportifs de plein air

L'échantillon de l'enquête est constitué de quatre hommes et d'une femme, la moyenne d'âge est relativement jeune. L'ensemble des individus ont pour phototype repéré un phototype II, ceci est une coïncidence puisqu'ils n'ont pas été sélectionnés sur ce critère. Finalement, cela permettra de mieux comparer les comportements mais aussi les représentations relatives au soleil des individus entre eux.

Comme constaté sur le tableau, les trois professionnels travaillant dans le secteur de la construction et du BTP, ont différents types de poste. Le premier professionnel (T1) est chargé d'affaires en bâtiment c'est-à-dire qu'il est responsable de la conception et la réalisation de projets de bâtiments en construction. La moitié de son travail consiste donc à la conception pure en bureau et l'autre moitié à la réalisation sur le terrain. Ainsi, il est responsable des ouvriers : il assure le suivi du chantier ainsi que la sécurité des travailleurs. Le deuxième professionnel (T2) est chef d'entreprise, il a créé sa propre entreprise de bâtiment à l'âge de 21 ans, aujourd'hui à 78 ans, il est toujours en activité. Une grande partie de sa vie professionnelle a été consacrée à la réalisation des travaux au même titre que ces ouvriers, depuis maintenant quelques années son rôle est davantage de superviser. Il a toujours été responsable de la sécurité de ces employés, paramètre important pour l'entretien (de même que pour le professionnel T1). Le troisième professionnel (T3) est ouvrier saisonnier en charpente pendant l'été depuis 4 ans. Le fait d'avoir interviewé des professionnels avec différentes postures dans ce métier s'avère très intéressant pour l'étude. L'exposition professionnelle au soleil est bien évidemment élevée pour ces trois travailleurs, et ce d'autant plus pour le professionnel T2 vu son ancienneté dans le métier.

Concernant le secteur de la montagne, les professionnels ont également des statuts différents. Le travailleur (T3), en plus de son activité d'ouvrier dans le bâtiment, est saisonnier l'hiver en tant que moniteur de ski et en formation pour être guide de haute montagne. Ayant travaillé comme moniteur de ski salarié puis indépendant (ESF et UCPA), cela lui permet d'avoir deux regards sur le métier et son organisation. Ses nombreuses formations sur les métiers de la montagne lui donnent aussi une certaine expertise de l'environnement montagneux. Le travailleur (T4) exerce en tant que technicien en équipe de France de ski, il est auprès des skieurs professionnels tout au long de l'année sur les pistes mais également en atelier (préparation du matériel). La dernière professionnelle (T5) est saisonnière l'hiver en tant que monitrice de ski, indépendante à l'ESF. L'exposition professionnelle au soleil des trois travailleurs est très élevée.

4.2. Résultats relatifs aux entretiens semi-directifs avec les professionnels

4.2.1. *La connaissance du « risque professionnel » en tant que définition*

Pour poser le cadre de l'entretien il a été important de comprendre ce que représente le risque professionnel pour les individus interviewés. En effet, cette notion est importante étant donné que le sujet repose pour sa grande majorité sur ce point. Il était donc essentiel de clarifier ce concept.

La notion du « risque professionnel » comme on l'entend communément est caractérisée comme « *la probabilité, pour un salarié exposé à une situation dangereuse lors de son activité professionnelle, de subir des effets nocifs pour sa santé physique et mentale* ». Concrètement, cela peut se traduire par un accident ou une maladie dite professionnelle. Tout travailleur, qu'il soit indépendant ou salarié, devrait avoir connaissance de la définition de ce concept. Pour les salariés, l'employeur a effectivement l'obligation d'informer ces travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité. Selon l'article L.4121-2 du code du travail, les risques doivent être exposés au moment de l'embauche et à chaque fois que cela s'avère nécessaire (69).

Cependant, les entretiens menés, amènent à croire que le concept est plutôt flou pour les travailleurs en question. De ce fait, deux personnes ont pu donner une définition assez juste, une autre personne est restée plus ou moins vague :

T2 : « *Pour moi c'est quelque chose qui peut nous arriver dans le cadre de notre travail...* ».

Une quatrième personne a évoqué un risque plutôt lié à son statut. En tant qu'indépendant il dit être exposé à des risques professionnels alors qu'il ne l'est pas lorsqu'il est salarié (selon dans quelle entreprise il travaille). Ainsi, il ne perçoit le risque que par rapport à l'aspect financier et à la sécurité de l'emploi. Il reconnaît cependant que ce risque est lié à un problème de santé (« *risque de blessures* »), ce qui va l'empêcher de pouvoir exercer son métier :

T3 : « *Euh le risque professionnel... bah, c'est un risque lié à ta santé qui t'arrive dans le cadre de ton travail. Et donc plus lié à l'ESF, vu que tu as plus un statut d'indépendant, je dirais le risque de blessures... En gros se blesser en ski, parce que derrière tu peux plus assurer le travail et dans ce cas-là, si tu te blesses en tant qu'indépendant... bah... généralement quand même on cotise auprès d'organismes qui prennent en charge en cas de blessures. Parce qu'en fait, si on est blessé en tant que moniteur et qu'on n'a pas cotisé alors on touche rien... y a juste une petite caisse de secours qu'on crée à l'ESF qui peut aider les moniteurs blessés mais en général on cotise à côté...* » ; « *Salariés... euh non je dirais que y a pas trop de risques du coup* »

La dernière personne a plutôt suggéré un risque en lien avec la sécurité et la santé d'autrui :

T5 : « *La première chose qui me vient en tête quand on parle de risque professionnel pour moi c'est de perdre un enfant alors qu'il est sous ma responsabilité... ou qu'il se blesse dans le cours, qu'il y ait un accident* »

Globalement, on voit que les risques à court terme leurs sont pour eux davantage préoccupants, les risques à moyens et long termes étant plutôt négligés. Un des travailleurs du secteur de la construction BTP le justifie même :

T2 : « *Non pour moi ce sont des risques à court terme... On pense pas du tout aux risques à long terme... cela ne tient qu'à moi, mais j'ai l'impression que c'est aussi le cas pour les autres.* »

4.2.2. La conscience des risques professionnels dans le cadre du métier

L'ensemble des travailleurs ont conscience de la présence de risques variés dans le cadre de leur profession. Il existe cependant une différence d'importance donnée à chacun des risques. Concernant les risques associés au domaine de la construction et du BTP, on retrouve, de manière assez prononcée le risque de chute et de blessures :

T1 : « *Euh... pleins de chutes, pleins de types de chutes, que ce soit moi ou des objets qui tombent sur moi. Euh... ça peut être électrique aussi, tout ce qui est aérien, les aérosols, les trucs comme ça... qu'est ce qu'il y a d'autre... les risques, les risques... ouais c'est essentiellement, voilà, des risques de la chute ou des coups et voilà.* »

T2 : « *Je dirais, tout ce qui est travail en hauteur, dangers comme la chute et puis les intempéries, le vent, la pluie, la neige, le soleil, tout ça...* » ; « *Il peut arriver qu'il y est des blessures plus ou moins graves. Ça va être des coupures, des échardes, des petits trucs... Après les choses plus graves c'est moins fréquent mais ça peut aussi arriver, oui.* »

T3 : « *Et après en charpente l'été, bah... c'est pareil hein... risques de blessures, et faut pas tomber du toit quoi, haha. Tu te fais souvent des petites blessures oui, mais le plus gros risque c'est de tomber... après ouais voilà je vois pas trop d'autres risques... risques de chute et blessures...* » ; « *Et après en charpente je dirais que le risque à long terme... je dirais que tu respire pas mal tout ce qui est isolations, c'est pas toujours très bon... tout ce qui est microparticules quand on coupe de l'isolant, tout ce qui est étanchéité... c'est pas très bon pour la santé... Et je dirais aussi le mal de dos en charpente... et le bruit !* »

Pour ce qui est des travailleurs exerçant dans le milieu de la montagne, le risque de collision avec quelqu'un sur les pistes est le plus présent, ainsi que le risque de blessures :

T3 : « *Ouais beh c'est plus blessures alors, ouais moniteur ça serait plus le fait d'avoir une collision, quelqu'un qui nous rentre dedans. Après on se blesse rarement seul ... Alors aussi le risque d'avalanches tout ça qui peut être dangereux.* »

T4 : « *Dans ma profession, je dirais que le plus grand risque serait de me couper avec un carre de ski ou se faire percuter sur une piste... après ça s'arrête là... après je ne suis pas trop exposé à des risques je pense... je pense pas rencontrer beaucoup de dangers professionnels dans mon boulot.* »

Après avoir orienté ces deux travailleurs sur les risques à plus long terme et liés à la météo, le risque solaire a été évoqué :

T3 : « *Ah oui !! Bah nous, qu'est-ce qu'on a sur le long terme... euh ... en tant que moniteur je dirais qu'on est exposé vachement au soleil, et tout ça. Euh... mais sinon en termes de froid... je suis pas sûr qu'on est exposé... avant plus mais maintenant j'ai pas cette impression là... tu vois on a plus trop de risques de gelures ou quoi. Après sur le long terme, il peut y avoir les chaussures, ça déforme les pieds.* »

T4 : « Avalanches non car on est sur des domaines skiables donc protégés ... mais par contre, le risque solaire on y est beaucoup exposé puisque bon... dans l'année il fait souvent beau et puis comme on est sur la neige, la neige ça reflète... »

Un des interviewés a énoncé le risque solaire comme le premier risque auquel il est exposé dans le cadre de son activité professionnelle :

T5 : « Donc premièrement si je pense aux risques ouais je ne vais pas m'inclure dedans, mais si je dois m'inclure alors je dirais le soleil, c'est la première chose auquel je pense, franchement le soleil ça me fait peur pour les rides, pour plus tard le cancer de la peau. La deuxième chose, les engelures, j'ai eu des fois très très très froid aux pieds (...) »

Un des travailleurs du secteur de la construction BTP a suggéré les risques liés aux intempéries :

T2 : « (...) puis les intempéries, le vent, la pluie, la neige, le soleil, tout ça... »

Le dernier professionnel ne se sent pas particulièrement exposé étant donné que son travail n'est que pour 50 % de son temps en extérieur. Il dit que les ouvriers qu'ils supervisent sont davantage exposés à ce risque. Il se sent néanmoins concerné étant donné qu'il est responsable de la sécurité sur les chantiers.

4.2.3. Les représentations et perceptions autour du risque solaire

De manière générale, les entretiens ont montré un certain intérêt des travailleurs vis-à-vis des risques pour la santé en lien avec l'exposition au soleil. Et ce, même lorsque les personnes n'avaient pas évoqué ces risques de façon spontanée, ils disent avoir conscience que c'est un risque à prendre en compte dans le cadre de leur profession, même s'il s'agit pour certains, plus du risque d'insolation que de coup de soleil et de cancer de la peau :

T1 : « Alors, c'est vrai que c'est un risque important à prendre en compte. »

T2 : « Oui, l'insolation, en toiture c'est vrai que c'est un grand risque !! Oui effectivement ... l'été c'est quelque chose auquel on pense réellement parce que ça arrive qu'en plein cagnard on puisse choper des isolations à rendre malade... On travaille au soleil, c'est notre quotidien surtout en été, et on est absorbé par notre travail et tout et souvent le soir on rentre chez nous et on a pris un coup de soleil aussi... ça ça arrive beaucoup »

T3 : « Pfiou... ouais j'en ai conscience, oui c'est sûr que on met pas mal de crème solaire, des choses comme ça mais bon. Après... charpente ça va »

T4 : « Oui et j'ai toujours habité à la montagne donc on sait que c'est important, les lunettes, la crème sur le visage. Bien se protéger c'est important. »

T5 : « Ouais non pour moi le pire c'est le soleil, tous les jours, moi c'est plus ça... Et puis tu vois bien, tu les reconnais les moniteurs de ski, avec leur marque de casque sur le visage... les personnes sont vite ridées, franchement c'est chaud... moi ça me fait peur, à 30 ou 40 t'as pleins de rides à cause de ton boulot... tendu »

Néanmoins on voit que malgré cette considération, certains travailleurs spécifient que c'est un risque plutôt négligé et/ou négligeable par rapport à d'autres risques :

T1 : « Mais euh.. disons que c'est pas un énorme risque qu'on perçoit forcément par rapport à si on travaillait en Afrique par exemple. Mais par contre, c'est, ouais, c'est pas à négliger. » ; « C'est pas un énorme risque, par rapport à, je sais pas moi mais... par exemple, faire un AVC... parce que effectivement c'est pas quelque chose qu'on entend forcément ou quoi que ce soit. Fin ouais on a pleins de campagnes sur la mucoviscidose, pleins de trucs et tout, ouais ok ça paraît un peu plus grave qu'attraper un cancer de la peau » ; « Concrètement les ouvriers ils s'en foutent complètement de tout ça... en vrai. En fait, c'est toujours la responsabilité de l'employeur et des entrepreneurs. »

Mais là je te le dis franchement, on est sensibilisé à ça mais d'un côté je pense que dans les statistiques des accidents du travail, ou en tout cas de la caisse d'assurance maladie, c'est pas un des accidents professionnels les plus courants alors que typiquement, je dis n'importe quoi mais : perdre un œil ou un handicap ou un truc euh... ou ce dont on a parlé énormément sur le plomb ou l'amiante ça c'est bien plus récurrent... voilà... »

T2 : « *On n'anticipe jamais* » ; « *On s'en occupe pas beaucoup...* » ; « *Y a des risques qui sont plus préoccupants pour nous comme le risque de chute par exemple...* »

De plus, on peut remarquer que ce sont souvent les effets néfastes associés à la chaleur qui sont les plus considérés par les professionnels interviewés. En effet, l'insolation et la déshydratation (provoquées par les infrarouges) sont souvent mentionnées comme plus préoccupants que le risque de développer des pathologies cutanées ou oculaires - et ce sûrement dû à la difficulté des travailleurs de se projeter sur le long terme :

T1 : « *Mais ouais au bout d'un moment ça devient dur pour les gars, mais ouais c'est lié à la chaleur finalement, pas à la réflexion sur le fait de choper un coup de soleil ou un cancer de la peau, ou quelque chose comme ça.* »

T3 : « *Mais après... charpente ça va, mais je dirais que c'est plus dur en charpente quand il y a les grosses canicules et qu'on va poser l'étanchéité, tu vas vraiment avoir chaud... Et c'est déjà arrivé qu'on ait un collègue qui tombe dans les pommes, trop déshydraté, il fait trop chaud. Ça peut arriver quoi.* »

De façon générale, une certaine confusion est à noter entre la chaleur (provoquée par les infrarouges du rayonnement solaire) et les UV (responsables de la plus grande partie des effets néfastes sur la santé). En d'autres termes, la pensée courante a tendance à faussement associer la présence des UV et la chaleur :

T1 : « *Tu pars en rando et en fait y a des nuages et j'ai pas prévu la crème solaire et bah tu sens que tu chauffes un petit peu quoi* »

T4 : « *Justement je mets de la crème avant de cramer mais j'attend souvent de chauffer un petit peu avant de mettre de la crème.* »

Par ailleurs, la conscience du risque solaire augmenté du fait de l'altitude a été faite pour 2 interviewés sur 5. Pour les autres, ils ont fait part de leur méconnaissance sur le sujet ou au contraire l'idée qu'en montagne, les risques seraient moindres (également associé à la confusion chaleur et UV) :

T1 : « *Je n'en sais strictement rien, je peux pas dire.* »

T2 : « *Il est sûrement moins important que dans le sud de la France.* »

T3 : « *Je sais que nous encore ça va, on est en montagne. Après tout ce qui est en ville, ces métiers ils essayent d'adapter les horaires (...)* » ; « *Ouais, nous ça va en montagne comme il fait frais, on adapte moins les horaires.* »

Si une certaine considération du risque solaire est bien observable dans ces entretiens, on peut néanmoins noter des perceptions différentes sur la gravité du risque. Ainsi leur perception peut être due à des représentations et idées fausses que l'on se fait ou que l'on a reçu sur le risque solaire :

T1 : « *Après le facteur de gravité ou comment dire... de récurrence ou d'apparition dépend vraiment du climat et de la météo et de la zone où on est... Donc peut être qu'à Marseille c'est un peu plus fort qu'en Bretagne mais... ouais... ici dans nos régions l'été faut... enfin... en général oui ça peut arriver... on va dire qu'on y est exposé 6 mois dans l'année.* »

On constate ici que le risque d'apparition des effets du soleil et de leur gravité perçue est encore une fois associé à un climat chaud. Or les chiffres actuels montrent qu'en France, le département ayant la plus grande incidence du cancer de la peau est bien la Bretagne (70).

De plus, la gravité des effets associés au risque solaire peut être sous-estimée malgré l'importance que certains peuvent prétendre donner au risque :

T2 : « En vrai oui ça comporte des risques le soleil, mais si on chope un coup de soleil... beh le lendemain on mettait un t-shirt d'office mais on se n'arrêtait pas vraiment sur ça, c'était pas important pour la plupart... et moi compris, parce qu'on sait que ça passe, ça fait mal sur le moment mais c'est vite oublié » ; « le soleil à part un coup de soleil qui passe en quelques jours... finalement on ne voit pas le danger » ; « Mais moi j'ai 78 ans et je n'ai pas encore de cataracte alors que je n'ai jamais porté de lunettes de ma vie haha. »

Concernant le caractère évitable du risque, l'ensemble des interviewés étaient d'accord pour dire que ce risque n'est véritablement pas évitable dans sa totalité mais qu'il peut être limité dans une certaine mesure – l'utilisation de protections solaires et la mise en place d'aménagements des horaires étant les premiers arguments avancés.

4.2.4. Les connaissances des effets du soleil

Concernant les effets bénéfiques du rayonnement solaire, l'ensemble des interviewés ont évoqué l'effet positif sur le moral et quatre d'entre eux ont également parlé de la synthèse de la vitamine D par le corps. D'autres effets comme « la chaleur », le fait de « bronzer » et le côté plus « pratique de travailler sous le soleil que sous la pluie », ont aussi été mentionnés.

Pour ce qui est des effets néfastes, l'apparition de « coups de soleil » ou de « brûlures » et le développement d'un « cancer de la peau » sont les effets les plus énoncés. Ont aussi été évoqués les « allergies au soleil » et la présence de « rides » prématurées. Le terme de « mélanome » n'a été rapportée qu'une seule fois sur l'ensemble des entretiens.

Globalement, lorsque les effets sont connus, les répondants ne rentrent pas dans les détails, ils restent majoritairement vagues sur les propos qu'ils avancent. On sent une sorte d'hésitation dans les termes utilisés et un besoin de temps de réflexion.

De plus, les interviewés ont souvent oublié de mentionner les effets néfastes sur les yeux. Néanmoins, certains ont parlé « d'éblouissement », du risque de « brûler la rétine » et d'un « risque de perte de vue (...) un vieillissement prématuré ». Le risque de développer précocement une « cataracte » n'a pas été évoqué une seule fois sur l'ensemble des entretiens.

4.2.5. Les expériences relatives au soleil

Les expériences relatives au soleil peuvent assez bien témoigner des comportements des individus et des mesures préventives qu'ils peuvent appliquer dans leur cadre professionnel mais aussi dans leur quotidien. La plupart des répondants ne rapportent pas d'expériences dites « graves » relatives au soleil. Ce qui est évoqué concerne des coups de soleil occasionnels ou des ophtalmies – ces « accidents » seraient dus à des oublis lors d'expositions (oublis surtout de crème solaire et lunettes) ou à des erreurs quant à la prévision météorologique. Un témoignage relate bien ce propos :

T1 : « Non non j'attrape pas beaucoup de coups de soleil, je me protège... Ou après c'est les malicieux, tu pars en rando et en fait y a des nuages et j'ai pas prévu la crème solaire et bah tu sens que tu chauffes un petit peu quoi. » ; « Je suis assez sensible à ça. Ouais ouais, bien sûr. Et ouais déjà quand tu prends une insolation, un coup de soleil, fin... je suis pas du genre à cramer pour cramer, c'est souvent un accident. »

Seul un de ces quatre répondants aurait déjà consulté un dermatologue (**T1**). Les interviewés sont cependant des travailleurs jeunes ce qui peut aussi expliquer ces mauvaises expériences plutôt limitées.

Au contraire, un des interviewés (**T2**) déclare attraper « *souvent des coups de soleil au printemps oui, les premiers rayons...sur les avant-bras (...)* » et assume avoir eu de nombreux comportements à risque dans le cadre de son travail :

T2 : « *Quand je travaillais davantage sur les chantiers, c'était surtout des coups de soleil dans le dos, puisque je me mettais torse nu, maintenant l'été je n'y vais plus. Bon et puis c'est vrai que le visage aussi... voilà, haha* ».

A l'âge de 78 ans, il dit avoir consulté un dermatologue à cinq reprises afin de faire contrôler ses tâches dans le dos. La différence de ces comportements peut être dû en grande partie à la différence d'âge entre le répondant **T2** et les autres interviewés de l'enquête. Ainsi, des comportements moins protecteurs pourraient être liés à une question de génération.

Néanmoins, les travailleurs interrogés ont pour la plupart exprimé le désir d'avoir une peau bronzée. Ainsi, malgré la prise en compte du risque pour la santé, le bronzage, relève d'une valorisation sociale individuelle ou collective :

T3 : « *C'est plutôt pas mal le bronzage, haha. Ma perception c'est que ouais je préfère être bronzé quoi.* » ; « *Une fois que tu as bronzé j'ai l'impression que, oui effectivement, le soleil est moins violent. Une fois que ta peau a un peu subi le soleil. En fait, on craint plus trop les coups de soleil, une fois qu'on est bronzé beh on peut être moins vigilant après et donc améliorer son bronzage sans cramer.* »

T4 : « *: Beh c'est sexy... haha... Je pense que c'est sympa d'être bronzé ouais... et puis ouais je pense que c'est aussi important pour le bien-être...* » « *c'est sympa de se sentir bronzé* »

T5 : « *C'est marrant que tu poses cette question de ma vision du bronzage... parce que je suis bien bronzé en ce moment et j'adore... en fait ça change tout sur ma façon de porter mes vêtements. En fait je me sens tellement mieux, je trouve ça tellement plus beau. Et je sais pas si c'est la société qui nous a inculquée cette image ou pas mais en tout ça je me sens mieux... je peux porter un dos nu sans être complexée, on voit moins mes complexes.... Et donc ouais pour cette raison je suis prête à m'exposer un peu plus pour me sentir mieux dans ma peau à court terme et pas penser au long terme... personnellement... mais c'est triste hein* » ; « *Moi je trouve ça tellement beau le bronzage... mais moi spécialement j'ai toujours voulu être bronzée quoi... et c'est pas pour rien que y a des gens qui vont se tuer aux UV, dans les cabines* » ; « *Le bronzage c'est une des plus grandes modes de beauté* »

T2 : « *(...) c'est aussi une marque de beauté, en quelque sorte* »

Le dernier répondant aurait quant à lui une perception plus alarmiste relative au bronzage. Pour lui, étant donné que son exposition comporte des risques pour sa santé, il est préférable de ne pas vouloir « *cramer pour cramer* » :

T1 « *Ah non mais moi je suis hyper attentif et d'ailleurs je critique toujours mon père qui fait l'écrevisse au soleil. (...) Quelque chose de progressif, régulièrement mais à petite dose, c'est mieux. D'ailleurs quand je bronze le plus c'est quand je bouge, quand je fais du sport ou quand je travaille dehors mais par contre bronzer sur la plage comme ça à plat, non, déjà j'aime pas du tout ça. Et en plus de ça, je sais que c'est pas bon, parce que c'est très ciblé, c'est tout le temps le même angle. Enfin voilà moi je suis très sensibilisé là-dessus.* »

En terme de prévention sur ce risque, l'ensemble des travailleurs ont exprimé n'en avoir jamais reçu, ou du moins, jamais en dehors du cadre familial. Ainsi, les connaissances qu'ils auraient acquises mais aussi les idées fausses sur ce sujet, seraient relatives à une éducation familiale.

4.2.6. Les comportements quant au risque solaire en milieu professionnel

Suite à un ensemble de perceptions et représentations multiples en matière de prévention solaire, il est intéressant d'identifier les attitudes et comportements ainsi mis en vigueur dans le cadre de leur profession. Les entretiens rapportent que la plupart des travailleurs en extérieur n'adoptent pas les comportements de protection adéquats face à l'exposition solaire. Parfois même, des comportements dangereux aussi bien sur le court terme que sur le long terme. Ceci est d'autant plus juste pour les travailleurs interrogés du secteur de la construction / BTP :

T1 : « De toute façon on voit pas beaucoup de crème solaire sur les chantiers. »

T2 : « Par la chaleur on se mettait torse nu, souvent... ça par exemple c'est typique chez le couvreur. » ; « Mais bon, on leur donne les équipements nécessaires à leur sécurité quand même, mais ils ne s'en servent pas ».

T3 : « T-shirt et short... et parfois torse nu.... Pendant les grosses chaleurs et surtout pour éviter d'avoir les grosses marques de bronzage du t-shirt (...) » ; « c'est toujours plus agréable de travailler en manche courte (...) ça accroche moins. » ; « Moi je mets jamais de lunettes, les autres oui souvent. Mais oui je pense que c'est bien d'avoir des lunettes quand même en effet... » ; « Une casquette pour se protéger des insolation et puis se protéger un peu en général des effets du soleil. Après il n'y a pas grand-chose d'autre pour se protéger. »

A contrario, on observe des comportements plus protecteurs du risque solaire chez les travailleurs du secteur de la montagne :

T4 : « C'est plus à nous de prendre nos mesures, en s'équipant en lunettes et casquettes (...) » ; « Ils nous passent des casquettes, lunettes... ouais on a une tenue de service en quelque sorte... mais c'est plus dans le but ... un peu sponsoring plutôt que dans le but de nous protéger du soleil quoi... Après ça implique qu'on est protégé, c'est un double intérêt finalement. »

T5 : « Les équipements c'est nous qui les choisissons, moi je prends un masque qui est fait exprès pour la montagne, tu sais y a différentes catégories, et on sait que il faut pas prendre en dessous de 3. Catégorie 3 minimum et ouais le mieux c'est catégorie 4. » ;

« L'ESF nous donne juste la tenue, qu'on paye mais ils nous la fournissent... (...) Après ils nous proposent des équipements de sécurité, contre les avalanches et tout... et les lunettes, alors l'ESF est en partenariat avec des marques donc voilà des fois dans l'hiver va y a avoir des stands où tu vas avoir des prix. (...) Comme t'es travailleur indépendant, t'as juste un uniforme à respecter donc le reste c'est ton propre choix » ; « J'ai toujours un tube de crème solaire sur moi, je prends de la 50 » ; « (...) tout le monde sort avec des lunettes de soleil... »

D'ailleurs, le professionnel (**T3**) exerçant dans les deux secteurs adopte des comportements plus adéquats vis-à-vis du soleil lorsqu'il travaille en tant que moniteur l'hiver que lorsqu'il est charpentier l'été :

T3 : « Je me protège, après l'hiver je sais que je mets souvent un bœuf (cache-cou) en plus d'un bonnet, je me protège quand même pas mal. »

De manière générale, bien que la majorité des travailleurs aient connaissance des mesures à prendre et de l'importance du risque, ces mesures ne sont pas forcément prises de manière systématique. De plus, aucun aménagement de l'environnement n'est mis en place sur le terrain que ce soit par l'entreprise ou les travailleurs directement. En ce qui concerne l'aménagement des horaires, ceci peut éventuellement être décidé dans le secteur de la construction / BTP lors des « fortes chaleurs, de canicule ». Souvent, ceci est plutôt en prévention des coups de chaleur (insolations et déshydratation), l'indice UV n'est que très peu pris en compte et les effets des UV sur la santé ne sont pas considérés.

L'implication des entreprises quant à limiter ce risque professionnel et à prévenir ses employés sur les mesures collectives et individuelles adaptées, s'avère plutôt faible d'après les entretiens menés. Selon eux, les mesures prises découleraient majoritairement « d'un choix individuel », que ce soit dans le secteur de la construction / BTP ou de la montagne. Concrètement, des équipements de protections individuels (EPI) seraient distribués mais très peu dans l'optique d'une prévention solaire. Cela concernerait davantage les équipements de sécurité type harnais, chaussures, etc. Ceci est aussi vrai pour ce qui est des discours de prévention tenus par l'entreprise :

T1 : « je le répète ça dépend des entreprises mais y a pas une grande accentuation sur le risque solaire. »

T3 : « Il pourrait parler de prévention, mais non non ils en parlent pas trop » ; « Ah je pense que chacun a le droit de faire comme il veut, c'est un choix individuel... C'est vrai que c'est des protections qu'on peut mettre en place nous mais bon c'est une question de confort et c'est important... »

T4 : « C'est dans l'éducation, si tu veux te protéger tu te protèges et si tu ne veux pas, beh c'est ton problème en quelque sorte. » ; « C'est plus à nous de prendre nos mesures, en s'équipant en lunettes et casquettes... y a pas vraiment d'encadrement par rapport à ça. »

T5 : « C'est vrai que y a pas forcément de conseils mais les gens ils vont tout de même se protéger instinctivement... les lunettes par exemple c'est vital, tu peux pas rester sans, t'es ébloui directement, donc là ouais on va le faire »

4.2.7. Les comportements quant au risque solaire hors milieu professionnel

En dehors du cadre professionnel, les interviewés relatent des comportements plutôt protecteurs. La grande majorité des interviewés mentionnent être attentifs à adopter des mesures de protection, surtout dans le cadre d'activités physiques en extérieur (randonnées et skis) ou lors de vacances à la plage. Les équipements de protection sont essentiellement l'utilisation de crème solaire, de lunettes de soleil et le port d'un chapeau, bob ou casquette. Aucun n'a mentionné ne mettre de vêtements classiques ou anti-UV, mais le fait de se mettre à l'ombre de façon à limiter l'exposition, est revenu à plusieurs reprises.

T1 : « C'est soit se mettre à l'ombre et pas mal les lunettes de soleil. Mais ouais la crème solaire aussi, la casquette. Puis ouais ça c'est important. Tu sais quand tu prends une ou deux fois une insolation en rando, moi j'ai pas envie que ça recommence donc je fais attention. » ; « En général je fais attention, j'ai toujours de la crème solaire sur moi, d'ailleurs j'utilise toujours de la 50+. Après voilà, je te cache pas que j'en mets surtout quand il fait beau. C'est toujours un peu chiant parce que ça colle. »

T2 : « Maintenant j'essaye de mettre de la crème à chaque fois, et à l'ombre le plus possible ».

T3 : « Casquette, chapeau ou un bob en priorité. En fait, étant donné que je suis chauve, que je n'ai pas de poils du tout, je suis plus sensibilisé à ça. Après ouais crème solaire. »

T4 : « Pour éviter l'éblouissement, sincèrement des lunettes j'en met pas beaucoup, à part quand je suis à la plage ou quand je suis sur les skis. Je crois que quand je suis chez moi sur la terrasse j'en mets jamais. » ; « En vacances... ouais je fais en sorte de pas revenir rouge donc je mets de la crème... » ; « Je mets de la 50 au début puis de la 30 après quand j'ai pris un peu le soleil »

T5 : « Actuellement j'utilise de la crème 30 mais bronzante, c'est fait pour bronzer.... Et pour le visage faudrait que je mette de la 50 mais là j'en ai plus donc je mets de la 30 » ; « Après je mets toujours des lunettes parce que ça me gêne trop le soleil, ça m'éblouit »

La dernière interviewée (T5) dit néanmoins s'exposer pendant plusieurs heures pour bronzer durant ses vacances d'été et que la crème solaire peut être un pousse-au-crime à son exposition :

T5 : « Le problème de la crème solaire c'est aussi que t'as l'impression d'être bien protéger donc ça va pousser les gens à s'exposer et même à s'exposer vraiment plus. Par exemple, sans crème je resterais pas une journée entière à la plage, alors qu'avec ma crème solaire beh je vais le faire parce que je me dis que c'est ok... ».

4.2.8. Freins et leviers soulevés et pistes de réflexions potentielles

De nombreux freins ont été exposés par les interviewés notamment la difficulté de mettre en place des aménagements que ce soit vis-à-vis des horaires ou de l'environnement mais aussi le caractère contraignant des tenues adaptées à la prévention solaire (inconfort lié au port de pantalons longs et chemises à manches longues) ainsi que des autres équipements comme le port d'un chapeau à larges bords ou l'écran total (oubli et consistance collante) :

T3 : « c'est toujours plus agréable de travailler en manche courte. Oui c'est plus agréable, ça accroche moins... ».

T1 : « j'ai toujours de la crème solaire sur moi, d'ailleurs j'utilise toujours de la 50+. Après voilà, je te cache pas que j'en mets surtout quand il fait beau. C'est toujours un peu chiant parce que ça colle. »

Il a aussi été mentionné la trop légère perception du risque solaire chez la majorité des professionnels du milieu du bâtiment et du BTP, la difficulté de changer les mentalités des travailleurs mais aussi d'impliquer davantage les entreprises dans la prévention de ce risque. Enfin, le fait de l'importance donnée à l'apparence physique dans la société actuelle, pousse un nombre important d'individus à s'exposer de manière excessive dans l'optique du bronzage escompté.

A partir de ces obstacles et freins, il a été intéressant d'identifier quels pouvaient être, selon eux, les leviers potentiels à une amélioration des comportements limitant une exposition solaire. Les travailleurs ont fait différentes propositions impliquant le milieu professionnel mais aussi plus globalement l'ensemble des individus dans leur vie quotidienne.

Le premier levier qui a été mentionné est la sensibilisation, l'éducation et la communication au sens large du risque solaire. En effet, les cinq professionnels ont exprimé le souhait ainsi que le besoin d'une meilleure prévention sur ce risque. Ils ont tous reconnu se sentir trop peu informés en dehors de leur cercle familial. Certains leviers énoncés permettent aussi des pistes de réflexions intéressantes et pertinentes en vue de la mise en place de nouvelles actions :

T1 : « Je pense qu'au niveau de la sensibilisation faut accentuer le discours sur... oui les comportements à risque mais aussi sur la compréhension du sujet, sur comment se compose le rayonnement solaire, que les UV ne sont pas ce qui fait la sensation de chaleur et que du coup le printemps et l'automne tu vas avoir des risques aussi, etc... » ; « Faut plus de prévention pour sensibiliser les gens et après ouais concernant les moyens... ce n'est pas évident (...) Et je dis ça parce que en France tant que ce n'est pas obligatoire, les gens ne font rien... (...) Donc tu vois en France c'est compliqué de faire bouger les choses, mais je pense quand même que la prévention c'est important. La sensibilisation

déjà premièrement. » ; « Déjà le premier levier se serait la sensibilisation de la part d'organisme. Alors nous ce qu'on a c'est l'OPPBT c'est l'organisme de prévention et de protection du BTP, (...) cet organisme est vachement lié dans le BTP et est super important. Je reçois des newsletters assez fréquemment et y a plein de petits guides qu'ils font. Et faut voir, peut-être qu'ils en ont un sur tout ce qui est solaire. »

T2 : « Il est important d'améliorer cette prévention... et c'est vrai que nous en tant que travailleurs dans le bâtiment on y est très exposé. Je pense donc que c'est important d'en parler tout d'abord à l'école puis ensuite au départ des formations pour les métiers du bâtiment. Les apprentis faut leur apprendre... oui, oh oui, je pense, c'est important... pour les nouvelles générations » ; « Pour moi c'est important que les entreprises prennent des mesures pour une meilleure prévention, et d'ailleurs sur tous les risques en général, oui ! »

T3 : « (...) Mais moi je suis assez prévenu par le biais de ma famille qui sont dans ces métiers là... Si il n'avait pas été dans ces métiers c'est vrai que peut être plus de prévention aurait été pas mal... peut-être à l'école. »

T4 : « En soit, un petit rappel de temps en temps sur les risques professionnels ça pourrait aussi être une bonne idée... ou au moment de l'embauche, pour rappeler ouais... rappeler les risques, mais pas pour faire peur, juste pour dire sur quoi il est important de faire attention... parce que ouais y a des choses qui sont évidentes et d'autres moins. » ; « Pas forcément au lycée mais au collègue un petit cas comme ça en SVT ou un petit truc comme ça ça peut être utile. » ; « je pense que même à l'école, assez tôt que ce soit en primaire, pendant 2 ou 3 heures faire des petites interventions puis après au lycée en parler un peu plus sérieusement, ou de manière plus poussé du moins, sur les cas plus concrets. »

T5 : « Je trouve qu'on est vraiment pas assez sensibilisé à tout ça. Parce que aussi, de nos jours tout le monde veut être bronzé, ceci cela, on fait très souvent très attention à notre apparence au détriment de notre santé (...) et je trouve que le soleil ça en fait partie. J'ai des amis, c'est ça, elles vont bronzées, elles ne se protègent pas, elles se disent « oh mince j'ai un coup de soleil, oh pas grave ça partira demain ou après-demain », mais le problème c'est qu'à la longue beh on se rend pas compte mais on peut avoir de sacrés problèmes.... Je pense à ça aussi parce que ma pote à pleins de grains de beauté et... elle s'en fiche. Mais je pense que c'est un problème du fait qu'on ne soit pas assez sensibilisé. On se dit que c'est bon, on sort les bienfaits du soleil. Tu vois par exemple moi je me rends pas compte de à quel stade, à quel degré c'est pas bien, combien de coups de soleil on peut en avoir avant d'atteindre une limite. Tu vois moi j'ai eu 3 ou 4 coups de soleil dans ma vie et en fait on sait pas... est ce que c'est dangereux vraiment ou pas. Je me demande, quelles sont les normes, quelles sont les limites » ; « Comment définir une limite, où tu en est alors que tu es tout le temps exposé (..) les coups de soleil... combien avant d'avoir un souci de santé » ; « Après on est tous au courant je pense que c'est une nécessité de se protéger mais on dirait que ça doit être naturellement acquis en fait, comme une sorte d'éducation qu'on doit nous inculquer petits, mais y a des gens qui sont peut être très mal éduqués à ce sujet. Déjà par exemple j'ai beugué un peu sur les effets néfastes quand tu m'as demandé... alors qu'on devrait tous savoir ce que ça peut nous faire... le soleil c'est quand même quelque chose de notre quotidien et on est pas au courant c'est fou » ; « On pourrait mettre en place une certaine catégorie de verres ou de sensibiliser les gens sur ces catégories pour permettre aux moniteurs de faire les bons choix »

Secondement, le développement des sources d'informations sur le sujet est ressorti comme un levier à plusieurs reprises. Cela implique évidemment de jouer sur le premier levier, via la sensibilisation, l'éducation au risque et la communication au sens large, tout en utilisant des sources d'informations différentes. Le but souhaité étant d'élargir la diffusion du message à transmettre à l'ensemble de la population. Deux interviewés font part de leur réflexion sur le fait de développer la publicité sur le sujet :

T4 : « C'est facile, de faire une pub par exemple à la télé quand il fait chaud... sur l'hydratation pendant les fortes chaleurs, mais aussi sur les risques associés aux coups de soleil... à trop d'exposition etc. Ouais je pense que c'est facile de passer une petite pub comme ça de temps en temps ! Tu sais les trucs gouvernementaux... comme les pubs sur

covid qu'on entend H24... ils peuvent aussi bien en faire sur ça. Ou aussi à la radio, je sais pas si ça se fait aussi, j'écoute pas trop mais par exemple quand les gens sont sur l'autoroute et partent en vacances, hop tu passes un petit rappel sur les risques des surexpositions... c'est pas grand-chose mais ça peut être efficace. »

T5 : « Moi je pense qu'il pourrait y avoir plus de pub... parce qu'ils font des pubs sur tout et n'importe quoi mais sur ça y a rien et c'est bien dommage, après aussi il serait bien de faire des pubs sur les réseaux sociaux, faire la promotion de sites de prévention... parce que tu vois moi perso j'en connais même pas, je sais pas ce qui existe sur le sujet... qu'ils fassent plus de pubs de sensibilisation comme ils font pour le covid par exemple, pour l'alimentation... ben franchement ça serait utile sur le soleil et ça changerait peut être la perception du bronzage chez les gens... et aussi leurs comportements, réaliser qu'il faut prendre plus de précautions, parce que c'est dangereux... tout ça quoi... Je te jure que les gens ça va leur faire tilt... parce qu'ils veulent pas non plus perdre leur santé... mais même accentuer sur le fait que ça fait vieillir la peau... ça parlerait peut être plus au gens que le fait d'attraper un cancer de la peau, parce qu'on pense toujours que ça ne va pas nous arriver... alors que le vieillissement de la peau ca concerne tout le monde »

Le troisième levier évoqué a été le besoin d'une amélioration des recommandations, du cadre législatif et réglementaire et notamment sur la reconnaissance des pathologies cutanées et oculaires comme maladies professionnelles. Cette reconnaissance permettant un cadre plus structuré sur lequel se baser, élément important aussi bien pour l'employé que pour l'employeur.

T1 : « Il faudrait plus de réglementation pour les entreprises et des contrôles. » ; « Quel a été le temps passé et quel a été les mesures prises par l'employeur et celles prises réellement par l'employé et quelles sont les mesures prises par la personne pendant ses vacances... ouais ça c'est dur à évaluer. Du coup ça c'est hyper dur de le faire reconnaître comme maladie professionnelle. »

En lien avec ce dernier, deux répondants ont mentionné la nécessité d'une responsabilisation des employeurs mais aussi des employés sur le sujet du risque solaire.

Un des interviewés a aussi évoqué l'idée de jouer sur le côté compétitif entre les entreprises ou les « agences » au sein d'une entreprise afin d'augmenter la prévention de manière plutôt indirecte :

T1 : « Ah ben oui oui, chez Eiffage, et en général dans les entreprises, il existe le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail et bah du coup, l'objectif c'est forcément zéro. Déjà parce que tu payes des cotisations qui dépendent de ton taux de fréquence à la caisse d'assurance maladie. Donc faut savoir que plus tu as d'accidents plus tu payes cher, et c'est proportionnel, et ça ce n'est pas bête, ça en France c'est pas mal. Et en même temps, t'as les statistiques soit du groupe, soit nationales, et en gros l'idée c'est de mettre en relation les agences et tu dis « ah regardes eux ils ont 4 fois plus d'accidents que chez nous » et l'idée donc c'est d'analyser ça. Donc y a un gros gros suivi, mais là encore je parle des grosses grosses boutiques, mais là c'est politique. »

Un autres des leviers seraient également de clarifier les messages sur les effets des UV sur la santé, d'expliquer la différence avec la chaleur ressentie par temps chaud et d'apporter davantage d'informations sur ce qu'est l'indice UV, comment s'utilise-t-il et à quoi sert-il :

T5 : « Mais ça tu vois l'indice UV on connaît pas assez, on sait pas vraiment ce que ça veut dire... enfin je parle pour moi... mais si c'est le cas pour moi c'est que c'est sûrement le cas pour beaucoup d'autres personnes aussi. » ; « En vrai je pense qu'il nous faudrait une application qui nous montre l'indice UV, tous les jours, avec même un système permettant que ça s'affiche automatiquement sur le menu principal du téléphone » ; « Autre chose... je pense que c'est très important d'expliquer la différence entre chaleur et UV... parce que tu vois quand tu m'as posé la question dans le quiz, ça m'a perturbé, c'est vrai qu'on pense que les UV sont des rayons chauds et que c'est pour ça qu'on a chaud quand on est au soleil... Alors qu'en fait non... c'est dingue ! Et ça je pense que y a une grosse méconnaissance sur la chose »

Enfin, impliquer la mode pour une meilleure protection solaire a été mentionné par l'interviewée **T5**. Cette piste consisterait à créer des vêtements et autres équipements anti-UV, sensibles à la mode actuelle. Changer le regard sur la protection solaire et rendre plus attrayant les équipements solaires :

T5 : « Peut-être aussi qu'impliquer la mode c'est une bonne idée... qu'on montre sur les magazines que mettre des chemises ouvertes amples à la plage c'est tendance... tu vois ce que je veux dire ? c'est comme les chapeaux ou les bobs, c'est des tendances qui font que ça permet d'aller en faveur d'un bon comportement vis-à-vis du soleil. On pourrait aussi créer des vêtements anti-UV mais du genre stylé, faits par des vrais créateurs, sensibles à la cause. »

4.3. Résultats relatifs au quiz avec les professionnels

De façon générale, ce qui est flagrant dans les entretiens menés, ce sont toutes les fausses idées que l'on se fait du risque solaire. Cela implique alors des comportements à risque sans que l'individu en ait conscience. Cette constatation a été le plus grand ressenti lors des entretiens. C'est pourquoi il est intéressant d'avoir réalisé un quiz accompagnant la fin des entretiens et permettant de dresser un rapide état des lieux plus précis sur l'état de connaissances des personnes interviewées.

Ce quiz permet de comprendre, en complément des entretiens, où se situent les lacunes des professionnels interviewés sur leurs connaissances vis-à-vis de ce risque. Les erreurs revenant à plusieurs reprises sont les sujets sur lesquels il est essentiel d'insister lors de mises en place d'actions de prévention. En l'occurrence, 5 répondants sur 5 ont affirmé que les UV sont des rayons invisibles et chauffent alors qu'il est important de savoir que ce sont des rayons invisibles mais froids.

Aucun professionnel n'a eu un score de 9 / 9. On constate plusieurs niveaux de connaissances sur le risque en fonction des travailleurs interviewés. Néanmoins, les résultats globaux confirment l'idée d'un besoin d'information et de prévention en milieu professionnel.

Tableau 2 : Résultats au score du quiz des professionnels des deux secteurs construction et du BTP et montagne, entre mai et août 2021, Annecy (France)

Code anonyme	Score au quiz	Erreurs
T1	7 / 9	<ul style="list-style-type: none"> Erreur Q4 : « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ». Erreur Q5 : « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 30% », contre, « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 10% »
T2	8 / 9	<ul style="list-style-type: none"> Erreur Q4 : « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ».
T3	3 / 9	<ul style="list-style-type: none"> Erreur Q1 : « La couche d'ozone nous protège contre le réchauffement climatique », contre, « La couche d'ozone nous protège contre certains rayons » Erreur Q3 : « En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 11h à 15h », contre « En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 12h à 16h » Erreur Q4 : « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ». Erreur Q5 : « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 30% », contre, « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 10% » Erreur Q7 : « L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'efficacité des crèmes solaires », contre, « L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'intensité des UV émis par le soleil ». Erreur Q9 : « Une crème solaire doit servir à se protéger et à s'exposer plus longtemps, être appliquée toutes les 6 heures lorsque l'on s'expose et compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer », contre « Une crème solaire doit compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer »

T4	6 / 9	<ul style="list-style-type: none"> • Erreur Q4 : « <i>Les ultraviolets sont invisibles et chauffent</i> », contre, « <i>Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas</i> ». • Erreur Q6 : « <i>La lumière visible émise par le soleil peut diminuer vos défenses immunitaires</i> » contre « <i>La lumière visible émise par le soleil peut améliorer votre moral</i> » • Erreur Q2 : « <i>L'intensité du rayonnement solaire et le risque de brûlure augmente en été parce que le soleil est plus haut dans le ciel et il fait plus chaud</i> » contre « <i>L'intensité du rayonnement solaire et le risque de brûlure augmente parce que le Soleil est plus haut dans le ciel</i> »
T5	4 / 9	<ul style="list-style-type: none"> • Erreur Q3 : « <i>En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 11h à 15h</i> », contre, « <i>En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 12h à 16h</i> » • Erreur Q4 : « <i>Les ultraviolets sont invisibles et chauffent</i> », contre, « <i>Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas</i> ». • Erreur Q7 : « <i>L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'efficacité des crèmes solaires</i> », contre, « <i>L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'intensité des UV émis par le soleil</i> ». • Erreur Q8 : « <i>Un T-shirt sec ordinaire, arrête environ 50 % des UV</i> » contre « <i>Un T-shirt sec ordinaire, arrête environ 90 % des UV</i> » • Erreur Q9 : « <i>Une crème solaire doit servir à se protéger et à s'exposer plus longtemps et compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer</i> », contre « <i>Une crème solaire doit compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer</i> »

5. Discussion

Le fait d'avoir mené cette enquête auprès de professionnels exerçant dans deux différents secteurs permet de démontrer qu'il est fondamental de s'appuyer sur une réflexion de promotion de la santé. En effet, ce concept suggère d'analyser chaque milieu d'intervention afin de proposer des actions adaptées à ce terrain et à la population impliquée. Certains messages seront évidemment communs pour l'ensemble des secteurs professionnels, cependant, d'autres messages doivent être adaptés à la population d'intérêt, et ce, pour que les actions soient les plus pertinentes et efficaces possibles.

5.1. Synthèse des principaux résultats

En effet, ce travail a permis d'apporter un éclairage sur les éléments à prendre en compte afin de mettre en place des actions concrètes et pertinentes en prévention solaire en milieu professionnel. L'identification des perceptions et comportements, relatifs à l'exposition solaire, a mis en lumière de nombreuses failles quant au rapport des individus vis-à-vis du risque solaire. L'analyse relative à cette identification a été intéressante dans la mesure où l'on peut comprendre sur quels axes il est essentiel d'apporter une aide. De plus, la détermination de certains freins et leviers, quant à l'adoption de comportements limitant l'exposition solaire professionnelle, a permis davantage de comprendre comment agir en tant que préventeurs, et, comment il est possible de prévenir et limiter le risque sur le terrain. Ainsi, la connaissance et la prise en compte de tous ces éléments sont primordiaux pour cibler notre prévention.

Tout d'abord, l'analyse a permis de rendre compte d'un manque de connaissance sur la question du risque solaire, et plus globalement, sur le rayonnement solaire dans son ensemble (infrarouges, lumière visible, ultraviolets, etc.). La majorité des professionnels interviewés ont effectivement rapporté connaître l'importance d'une prise en considération du risque solaire dans le cadre de leur travail. Néanmoins, ils reconnaissent également que c'est un risque particulièrement négligé et que les mesures prises pour le prévenir sont moindres. Une attention un peu plus élevée vis-à-vis du risque solaire est sans doute plus présente dans le secteur de la montagne.

Cependant, pour les deux secteurs professionnels, très peu d'aménagements que ce soit des horaires ou de l'environnement ne sont véritablement prévus. De plus, peu d'équipements avec une optique de prévention solaire n'est réellement proposée. Le fait de se protéger relèverait ainsi du bon vouloir de l'individu.

Par ailleurs, il a été constaté que nombre des croyances autour des effets du soleil sont erronées. De nombreuses idées fausses semblent pousser les individus à adopter des comportements dangereux pour la santé. De plus, une méconnaissance des effets réels liés au UV, associée à une perception positive du bronzage, accentue sans doute la prise de risques.

Selon les professionnels interviewés, très peu de prévention est effectuée sur le risque solaire. Ce constat est d'autant plus alarmant qu'il concernerait, selon eux, aussi bien le milieu professionnel que scolaire et médical, manifestant d'une nécessité pour ceux pour qui les connaissances s'avèrent limitées. Toutefois, nombreux sont les professionnels considérant d'autres risques professionnels comme davantage préoccupants et pour lesquels la prévention resterait aussi très succincte. Ainsi, ne serait-ce pas plus globalement, les risques professionnels qui seraient négligés ?

Malgré tout, les professionnels ont conscience qu'une exposition au rayonnement solaire n'est pas sans danger et qu'une plus grande prévention devrait être menée. En effet, ils portent un certain intérêt au sujet mais décrivent des freins à la fois réglementaires, organisationnels, sociaux et individuels. Cependant, leur intérêt pour le sujet pendant l'entretien les a amenés à vouloir proposer des solutions et des pistes de réflexion afin d'améliorer la situation actuelle vis-à-vis de ce risque finalement trop négligé. En effet, l'ensemble des interviewés ont avoué, à la fin de l'entretien, se sentir trop peu informés, et avoir été en difficulté vis-à-vis de certaines questions posées. Leur posture a effectivement changé entre le début de l'entretien, où ils évoquaient être suffisamment prévenus sur le risque et avoir de bons comportements par rapport au soleil, et la fin du quiz où leur discours était davantage nuancé. En effet, plus les entretiens avançaient dans le temps, plus ils étaient demandeurs d'informations sur le sujet, notamment pendant le quiz. Aucune information n'a évidemment été donnée avant la fin du quiz afin de ne pas influencer leurs réponses pour l'étude.

5.2. Mise en relation avec la littérature disponible

La littérature sur le sujet et cette étude mettent en lumière des déterminants importants à considérer vis-à-vis des représentations et comportements des individus relatifs au risque solaire dans le contexte du milieu professionnel. La recherche dans la littérature réalisée a permis de confirmer les éléments relevés au cours des entretiens menés. Certains aspects relèveraient même d'apports spécifiques au regard des données bibliographiques étant donné le caractère plutôt ciblé de l'étude.

Deux revues systématiques ont été publiées sur les connaissances, attitudes et comportements de protection des travailleurs en extérieur en matière de protection solaire (études transversales et interventionnelles considérant l'ensemble des pays) (40,41). La première revue, effectuée en 2013, ne prend pas en compte les dernières stratégies en matière de protection et de prévention solaire. C'est pourquoi, une deuxième revue, plus récente de 2019 a fait une mise à jour de l'ancienne, de janvier 2012 jusqu'à décembre 2018. Ces revues rapportent, de même que l'enquête menée pour ce mémoire, que la plupart des travailleurs en extérieur n'adoptent pas les comportements de protection adéquats face à l'exposition solaire. D'après les résultats, à l'exception de l'utilisation de lunettes de soleil, les travailleurs en extérieur se protégeraient encore moins bien du soleil que la population générale (40,41).

La littérature montre que les connaissances et les mesures de protection de ces travailleurs sont très diverses. Elle suggère également que même si une majorité des travailleurs en extérieur ont connaissance des mesures de protection à suivre et des risques liés à l'exposition solaire, ces mesures ne sont pas systématiquement prises et les connaissances sont très variables d'un milieu professionnel à un autre, voire géographiquement, au sein d'une même profession (71–77).

En France, dans l'enquête française baromètre cancer 2015 (78), les personnes exposées au soleil lors de leur travail rapportaient majoritairement être moins bien informées que les autres sur les risques liés à l'exposition au soleil (51,1 %) et auraient des croyances erronées. Ainsi, concernant les croyances sur les coups de soleil, 50,9 % étaient plutôt d'accord : sur le fait que « les coups de soleil préparent la peau en la rendant moins vulnérable au soleil » et 46,1 % adhéraient à l'idée que si « les coups de soleil de l'enfance sont bien soignés, ils sont sans conséquence à l'âge adulte ». De plus, parmi les catégories professionnelles ne pouvant jamais mettre en pratique les mesures de prévention, les ouvriers étaient ceux les plus représentés pour ne jamais pouvoir éviter le soleil entre 12h et 16h00 (42,1 %), ne pouvoir rester à l'ombre (19,9 %). Les ouvriers et les agriculteurs étaient ceux déclarant le plus ne pas pouvoir mettre de la crème solaire toutes les deux heures (76,9 % et 85,2 % respectivement) et ne pas porter de lunettes de soleil (48,9 % et 32,4 % respectivement). Par contre ils étaient les moins nombreux à déclarer ne pas porter de chapeau ou casquette (37,5 % et 27,1 %) et à ne pas porter de t-shirt et short long (11,6 % et 8,3 % respectivement) (78).

Ces quelques résultats relèvent encore une fois, la nécessité quant à sensibiliser les professionnels en extérieur et à apporter les connaissances fondamentales afin que les individus puissent prendre des mesures et faire des choix éclairés par rapport à ce risque. Les résultats montrent également ce sentiment relatif à la difficulté de la mise en place d'aménagements des horaires et de l'environnement sur le terrain. De même, pour ce qui est des protections individuelles, les travailleurs valoriseraient plus le confort au besoin de se protéger.

D'autres études rapportent également une sous-estimation de la perception du risque de cancer de la peau par les travailleurs extérieurs et qu'une faible perception du risque de cancer de la peau était associée à une mise en œuvre insuffisante des mesures de protection. A l'inverse, il y aurait une association significative entre la perception d'un risque élevé et cette mise en œuvre.

La littérature relève que l'utilisation d'une crème solaire semble être moins bien acceptée par les personnes qui travaillent à l'extérieur que par les travailleurs en intérieur. Les études plus récentes rapportent que 9 à 86 % des travailleurs en extérieur déclaraient appliquer un écran solaire pendant leur travail, ce qui témoigne de grandes disparités. Environ un tiers des guides de montagne allemands utilisaient un écran solaire avec un SPF < 30, et seule une petite partie des travailleurs allemands de plein air vérifiaient le SPF de l'écran solaire avant de l'appliquer. Plus on se rapproche de l'équateur, plus l'utilisation d'une protection solaire serait fréquente (79), ce qui est approprié à plusieurs égards. Cependant, les populations des pays d'Europe et d'autant plus ceux des pays nordiques, sont généralement plus sensibles aux rayons UV de par leur phototype et leur risque accru de coups de soleil (77,80–82). Par conséquent, la protection solaire est tout aussi importante, même si le rayonnement UV solaire annuel est relativement plus faible en Europe du Nord que dans beaucoup d'autres pays (77). Ceci serait également le cas pour l'altitude, où nombre de travailleurs se sentiraient moins concernés étant données les températures plus basses en montagne.

Dans les différents groupes de travailleurs en extérieur interrogés de par le monde, la plupart ont exprimé le désir d'avoir une peau bronzée (83–87). Selon l'HCSP, « *Le bronzage est un marqueur social qui, atteste de l'intériorisation d'apprentissage individuel et collectif comme relevant de l'expérience personnelle, de l'appartenance culturelle, de l'origine sociodémographique, ou encore de la position sociale* ».

Malgré la prise en compte du risque pour la santé, le bronzage témoignerait d'une marque de beauté collective et individuelle caractérisable de la société dont nous faisons partie. Que ce soit pour les travailleurs en extérieur ou la population générale, les perceptions des « bienfaits » du bronzage et tout désagrément lié aux mesures de protection atténuent la réussite de la mise en œuvre des conseils de protection contre les rayons UV (88).

L'enquête française Baromètre cancer a également montré que l'utilisation systématique ou fréquente des mesures de prévention au travail était significativement associée aux méthodes utilisées en dehors du cadre professionnel (éviter « systématiquement ou souvent » les heures les plus ensoleillées entre 12 h et 16 h (OR=4,0 ; $p<0,001$), rester à l'ombre (OR=10,6 ; $p<0,001$), mettre de la crème solaire toutes les deux heures (OR=36,5 ; $p<0,001$), porter des lunettes de soleil (OR=91,2 ; $p<0,001$), porter un chapeau ou une casquette (OR=19,6 ; $p<0,001$) ou porter un T-shirt/short long (OR=9,3 ; $p<0,001$))(78). De nombreuses autres études montrent qu'actuellement une grande partie de la population connaît les risques, mais continue volontairement à s'exposer ou à ne pas se protéger (89–92). Le côté esthétique influence également le port ou non d'équipements de protection solaire. Donnons l'exemple des chapeaux à larges bords qui sont souvent perçus de manière négative, motivée par des préoccupations d'apparence et de leur côté peu pratiques lors de certaines activités (93). Les modèles qui sont considérés par les travailleurs extérieurs comme trop voyant (par exemple, l'aspect atypique du protège-cou) sont aussi moins bien acceptés (94), malgré leur caractère davantage protecteur. La question relative de l'esthétisme jouerait donc beaucoup dans l'utilisation de protection.

De plus, les données disponibles sur les stratégies de prévention secondaire des travailleurs en extérieur concernent exclusivement les cancers cutanés (examens de la peau pour détecter les signes précoces de cancer) et pas à notre connaissance la surveillance des pathologies oculaires. D'une façon générale, la prévention de l'exposition aux UV par l'information des médecins généralistes est insuffisante. Une étude française (95) rapporte que même si les médecins généralistes ont une bonne connaissance des moyens de protection et ont déjà participé à une formation médicale continue sur le mélanome, ces derniers abordent rarement la question de la prévention solaire lors de leurs consultations. Concernant les dermatologues, une étude française (96) montre que l'indice UV est méconnu et très peu utilisé auprès des patients, dans leurs messages de prévention. En France, l'étude Baromètre cancer réalisée en population générale en 2015, a rapporté que 46,3 % des personnes interrogées ont déjà fait examiner leur peau par un médecin à la recherche d'une anomalie. Parmi eux, 7,2 % le faisaient annuellement (39). La protection solaire au travail nécessiterait, d'après certaines études diverses, un effort interdisciplinaire soutenu de coopération ; en combinant la législation, la politique sur le lieu de travail et la fourniture de protections solaires ainsi que des actions éducatives et des modèles de rôle (89–92).

Enfin, la littérature souligne l'importance de considérer cet enjeu comme un réel enjeu de santé publique. Ainsi, il serait donc nécessaire, chez les travailleurs ayant une exposition élevée au rayonnement UV solaire : d'améliorer leur prise de conscience vis-à-vis de leur santé pour l'exposition aux rayons UV ; la connaissance des mesures préventives ; leur acceptabilité et leur application régulière (y compris la protection vestimentaire et les écrans solaires) (97,98).

5.3. Pertinence de l'enquête exploratoire

Le choix d'utiliser une méthodologie basée sur des données qualitatives a permis d'obtenir des résultats exploratoires riches et complexes sur le sujet du risque solaire en milieu professionnel. Malgré le caractère subjectif des données, celles-ci possèdent une grande puissance étant donné l'objet traité et les objectifs qui ont été définis en amont.

Le fait d'avoir mené des entretiens semi-directifs auprès des travailleurs de deux secteurs différents a permis de traiter deux aspects de la problématique en question. Chaque professionnel, selon son activité et son positionnement dans l'entreprise, possède une approche différente – cela permet alors une certaine richesse et complémentarité des propos annoncés. En effet, les résultats obtenus permettent de voir au plus près des secteurs même, les représentations et comportements spécifiques de ces travailleurs, d'un seul territoire considéré. A noter que l'ensemble des entretiens menés ont été intéressants dans la mesure où ils ont permis de mettre en évidence les enjeux relatifs à la problématique soulevés par l'étude. De plus, de multiples préconisations et pistes de réflexion ont pu être relayées à l'aide des professionnels ayant participé à l'étude. Cette enquête exploratoire montre alors toute sa pertinence puisque les résultats obtenus coordonnent en grande partie avec les données quantitatives disponibles sur le sujet.

Le fait d'avoir recueilli des données qualitatives, donnent davantage de détails à la compréhension des enjeux entourant notre problématique. Combiner l'ensemble des données issues de cette enquête, aux données disponibles de la littérature, est un atout-clé à une meilleure compréhension sur comment adapter les mesures de prévention. Cela permet plus globalement de comprendre à travers quelles actions de santé publique, au sens large, il est possible d'améliorer la situation actuelle. Cette étape de recherche et d'analyse est importante puisqu'elle constitue une sorte de diagnostic fondamental pour la mise en place d'actions de prévention efficaces sur le terrain.

5.4. Limites de l'enquête exploratoire

5.4.1. Limites de l'échantillon de l'étude

Tout travail de synthèse comporte des limites qu'il convient de souligner. En effet, la première limite relève tout d'abord de l'échantillon de l'étude qui s'avère être trop restreint. Il aurait été pertinent de réaliser davantage d'entretiens semi-directifs dans chaque secteur afin de donner plus de poids à l'étude. Cet aspect relève surtout du caractère unique de l'intervieweur menant l'enquête et du temps prévu pour réaliser ce mémoire. Le fait d'avoir plusieurs personnes pour la réalisation de l'étude, impliquant donc plusieurs intervieweurs, aurait permis d'avoir un échantillon bien plus grand et d'étendre les possibilités quant aux données recueillies. D'une part, il aurait été possible d'interviewer des professionnels de santé de médecine générale, de médecine du travail ou même des spécialistes comme des dermatologues et ophtalmologues. D'autre part, cela aurait aussi permis d'avoir davantage de professionnels de postes variés : des chefs d'entreprises ou employeurs, des responsables de la sécurité et de la prévention dans l'entreprise ainsi que des employés. Quand bien même, un certain effort a été fait pour avoir la plus grande diversité concernant les types de postes des professionnels sélectionnés pour l'enquête (chef d'entreprise, chargé de la sécurité et de la prévention, salariés, indépendants).

De plus, il aurait pu être intéressant d'avoir davantage de participants féminins. En effet, les représentations ainsi que les comportements varient d'un individu à un autre mais des tendances pourraient être observables selon le genre de la personne en question. Cela pourrait concerner certaines perceptions notamment sur la vision esthétique du bronzage mais aussi sur les effets cutanés liés à l'apparence comme le vieillissement cutané.

Ceci a d'ailleurs été constaté pour la seule femme interviewée, ce résultat est à prendre avec précaution et pourrait être vu comme stéréotypé. L'idéal aurait tout de même été de le comparer à d'autres données d'entretiens menés auprès de professionnels du genre féminin. L'âge pourrait aussi avoir un lien avec les représentations et comportements relatifs au risque solaire. Ainsi avoir un plus grand panel de participants aurait aussi été intéressant de ce point de vue.

5.4.2. Limites de la méthodologie utilisée et de l'analyse effectuée

Une deuxième limite résidait dans le choix de la méthodologie utilisée pour la réalisation de cette enquête. En effet, il aurait été intéressant de réaliser un focus group avec plusieurs professionnels d'un même secteur afin de confronter les idées, notamment sur les potentielles pistes de réflexion. Ainsi, de nouvelles idées auraient pu émerger ce qui aurait rendu les résultats de l'étude plus riche en contenu. Ceci aurait été néanmoins très difficile à mettre en pratique étant donné la réalisation du stage en télétravail en temps complet. La rencontre d'une personne en face à face, pour trois des entretiens, s'est avérée déjà particulièrement difficile et relevait d'une certaine organisation, notamment du fait des restrictions sanitaires. Cette difficulté rencontrée se serait avérée encore plus importante dans le cas d'un focus group.

La présence de biais potentiels peut aussi être notée lors de la réalisation d'entretiens semi-directifs, notamment des biais d'informations. Effectivement, les questions posées lors des entretiens ramènent pour beaucoup d'entre elles à des normes sociales. Ainsi, l'enquêté peut avoir tendance à énoncer un propos lui paraissant projeter l'image la plus valorisante pour lui. Ceci le conduira à sous ou surestimer certains de ces comportements et même certaines de ses perceptions, comme celles vis-à-vis de la gravité ou de l'importance donnée au risque. On parle dans cette situation de biais de désirabilité sociale. D'autres biais d'informations comme les biais de mémorisation peuvent aussi être constatables (relatifs à la mémoire des sujets donnant une réponse erronée aux questions posées), ainsi que des biais liés à l'enquêteur, où ce dernier est amené à orienter ou interpréter les réponses des répondants en fonction de ses propres opinions ou connaissances.

Une autre des difficultés rencontrées a été de ne pas évoquer le sujet ainsi que les objectifs précis de l'étude pour laquelle les participants étaient interviewés. En outre, amener les participants à énoncer les risques professionnels auxquels ils se sentaient exposés sans les mettre sur la voie du risque solaire n'a pas toujours été évident.

Concernant l'analyse, la classification des verbatims laisse place à une certaine interprétation de la part de celui qui la réalise. En effet, même si des efforts sont faits pour garder une certaine impartialité, l'implication d'une subjectivité est indéniable. De même, lors des entretiens, certaines relances de l'interviewé ont pu orienter le professionnel dans ses réponses. Cette limite est aussi notable lors de la définition des thématiques et mots clés. De plus, les choix pris relèvent de décisions individuelles pouvant aboutir à certaines erreurs, y compris dans les étapes de l'analyse des données recueillies. Dès lors, la bonne réalisation d'entretiens semi-directifs ainsi que leur analyse nécessite une certaine expérience, qui s'acquiert au fil des années de pratique.

5.4.3. Limites quant à l'engagement personnel sur le sujet

La position d'enquêteur unique met face à certaines limites. En effet, comme tout à chacun, nous sommes confrontés à nos propres représentations, et une certaine distance face à certaines situations doit être considérée comme importante afin de faire preuve de la plus grande objectivité possible. Il est vrai que l'analyse a une part de subjectivité, même si celle-ci peut être relativement diminuée lorsqu'une attention y est suffisamment portée.

De façon générale, les représentations sociales étant complexes autour du risque solaire, les possibilités d'interprétation lors de l'analyse sont nombreuses et amènent à mettre en lumière des obstacles rencontrés lors de la mise en place d'actions.

6. Préconisations

Rappelons que les dommages photochimiques causés par l'exposition aux UV du rayonnement solaire pour la peau et les yeux sont cumulatifs. De ce fait, l'exposition répétée au fil des années, même si l'indice UV est modéré, peut entraîner des effets sur la santé non négligeable. Par conséquent, il est important de mettre en avant une approche globale de promotion de la santé visant à réduire cette exposition. Pour que l'exposition professionnelle soit réduite, des mesures réglementaires peuvent être décidées et des actions de sensibilisation, d'information et de prévention peuvent être entreprises. Sans rendre de façon exhaustive les résultats de l'enquête menée, cette partie du mémoire exposera les préconisations variées que l'on peut proposer ainsi que des pistes de réflexion en vue de promouvoir un meilleur comportement en milieu professionnel vis-à-vis du risque solaire. Celles-ci ont été élaborées à la fois à l'issue de l'analyse et des résultats de l'étude mais aussi à partir de la littérature et des autres études menées sur le sujet.

Au-delà de la prévention solaire, il s'agit en effet, d'intégrer plus largement une démarche globale et positive de la santé au sein des entreprises ainsi que d'ouvrir le dialogue employés-employeurs sur les risques professionnels dans l'optique d'une mise en place de mesures adaptées et applicables sur le terrain. L'ensemble de ces perspectives visent à créer un environnement favorable à cette démarche et des mesures préventives orientées en faveur de l'*empowerment* des travailleurs notamment. Evidemment, ces recommandations constituent seulement une base de réflexion et n'aspirent en rien à être exhaustives. Par ailleurs, en vue de la portée générale des préconisations, une grande partie d'entre elles sont potentiellement transférables à d'autres secteurs professionnels.

Afin de faire le lien avec une approche globale de promotion de la santé, il a été décidé de présenter certaines préconisations selon des axes de la Charte d'Ottawa (9).

6.1. Assurer la médiation

Une des valeurs fondamentales de la promotion de la santé est que *« le secteur de la santé, à lui seul, assure le cadre préalable et le futur le plus propice à la santé. La promotion de la santé exige, en fait, l'action coordonnée de tous les intéressés : gouvernements, secteur de la santé et autres secteurs sociaux et économiques, organisations non gouvernementales et bénévoles, autorités locales, industries et médias. Les groupes professionnels et sociaux, tout comme les professionnels de santé sont, quant à eux, particulièrement responsables de la médiation entre les intérêts divergents qui se manifestent dans la société à l'égard de la santé »* (9).

Ainsi, il est important de faire valoir un profond travail de sensibilisation, d'information, d'éducation mais aussi de médiation sur la prévention solaire, notamment pour les populations particulièrement vulnérables vis-à-vis de ce risque solaire (enfants moins de dix ans, les personnes à phototype I et II et les travailleurs en extérieur, etc.). Les stratégies mises en rigueur doivent alors être adaptées aux possibilités et besoins locaux et prendre en compte l'environnement social, culturel et économique (9). En outre, en assurant la médiation, on facilite d'une part, l'accès aux droits à la prévention primaire et secondaire des populations vulnérables, et d'autre part, la sensibilisation des nombreux acteurs sur les obstacles potentiels des populations à accéder à la santé.

- **Coordonner les acteurs**

En matière de campagnes d'informations, il est nécessaire de souligner l'importance d'une bonne coordination entre les principaux acteurs (DGS, SpF, INCa, Météo France, Sécurité Solaire) et d'une sollicitation de l'ensemble des acteurs intermédiaires (ARS, ORS, CRES, etc.) (88).

- **Diffuser une information claire**

Une stratégie de communication efficace se doit d'être utilisée afin de pouvoir avoir la plus grande portée possible. Pour cela, éviter la multiplicité des messages qui nuit à la bonne compréhension par les populations est primordial. L'HCSP recommande alors de privilégier une centralisation et une hiérarchisation dans la diffusion des messages (88). Il recommande également que Météo France affiche les index UV par tranche horaire via les canaux de diffusion habituels de l'information. Par la même occasion, il est intéressant que des applications smartphone donnant l'indice UV pour un temps et lieu donné, se développent. Des messages de prévention personnalisés peuvent aussi y être insérés. De par ces nouveaux outils, on peut apporter des connaissances sur l'exposition au soleil et donner des clés pour de meilleurs comportements vis-à-vis du soleil.

Un autre point important relève de la clarification de l'indice UV auprès du grand public ainsi que de la détermination de son propre phototype. Il en va de même sur les messages de prévention qui utilisent l'indice UV. Ils doivent intégrer à la fois l'importance de la durée d'exposition et celle de l'augmentation de la protection solaire en fonction de la dose de rayons UV présente.

6.2. Elaborer une politique publique saine et adéquate en prévention solaire

Pour ce faire, il est tout d'abord indispensable de préciser l'importance de l'élaboration d'une politique publique saine et adéquate en matière de prévention solaire. Selon la Charte d'Ottawa, « *la politique de promotion de la santé associe des approches différentes, mais complémentaires ; mesures législatives, financières et fiscales et changements organisationnels, notamment. Il s'agit d'une action coordonnée conduisant à des politiques de santé, financières et sociales qui favorisent davantage l'équité* » (9).

- **Législation**

Bien que certains pays tendent à accroître leurs réglementations, on constate globalement un manquement concernant une approche globale cohérente pour protéger les droits des travailleurs, notamment vis-à-vis des effets relatifs à l'exposition aux UV solaires. Les mesures préventives actuelles ne suffisent pas et sont souvent mal appliquées. La principale raison serait l'absence de normes, de législation et de recommandations relatives à ce risque professionnel (13). Comme énoncé en introduction, il n'existe pas encore de réglementation claire à propos de l'exposition au rayonnement solaire dans l'Union Européenne. Ainsi, il serait nécessaire de mettre en place des réglementations européennes mais aussi nationales, visant à protéger les individus particulièrement exposés aux rayons UV dans le cadre de leur activité professionnelle. De nouvelles directives spécifiques pour réduire le niveau d'exposition des travailleurs en extérieur au rayonnement UV solaire s'avèrent ainsi justifiées à l'heure actuelle.

- **Reconnaissance en tant que maladies professionnelles des pathologies cutanées et oculaires provoqués par l'exposition aux UV naturels**

Les pathologies cutanées et oculaires dues à l'exposition au rayonnement UV solaire sur le lieu de travail ne sont toujours pas reconnues comme des maladies professionnelles, et ce, dans nombre de pays européens dont la France. Cela contribue en quelque sorte, à la sous-déclaration et donc la sous-estimation notable des cas existants. Par conséquent, cela induit l'insuffisance certaine d'interventions, d'actions et de campagnes préventives sur le sujet.

Pour contrer cela, des mesures pourraient être prises au niveau national afin d'améliorer les notifications et la surveillance des cancers de la peau et maladies oculaires, cela par la médecine du travail et/ou d'autres instances de santé publique.

La littérature suggère même que les médecins du travail déclarent les pathologies cutanées et oculaires diagnostiquées et liées aux rayons UV solaires « professionnels », aux autorités d'indemnisation, pour reconnaître la maladie en tant que professionnelle. Ceci favoriserait également l'estimation réelle de la question émergente des maladies professionnelles associées à une exposition cumulative aux rayons UV solaires et, de ce fait, le développement d'une meilleure prévention de ce risque professionnel (13).

6.3. Créer des environnements favorables

Comme le souligne la Charte d'Ottawa, « l'évolution des modes de vie, de travail et de loisir doit être une source de santé pour la population, et la façon dont la société organise le travail doit permettre de créer une société plus saine. La promotion de la santé engendre des conditions de vie et de travail à la fois sûres, stimulantes, gratifiantes et agréables » (9).

- **La création d'un lieu de travail favorable à la protection solaire (l'exemple de la stratégie australienne)**

Ainsi, le lieu de travail doit être un environnement sans craintes pour les travailleurs qui y exercent, où la santé et la sécurité ne doivent pas être compromises.

En Australie, le Cancer Council, a décidé de mener une stratégie globale de protection solaire visant à réduire au maximum l'exposition professionnelle au rayonnement UV. Au vu des résultats prometteurs de ces mesures préventives, la France pourrait s'inspirer des stratégies mises en vigueur par l'Australie. Il s'agit notamment de sensibiliser les travailleurs qui exercent en extérieur, aux dangers réels liés à une surexposition aux rayons UV du soleil, ainsi que de sensibiliser à l'importance d'une protection solaire efficace et de la détection précoce du cancer de la peau. Des déductions fiscales pour la fourniture d'une protection solaire, tant pour les professionnels que pour les entreprises, ont par exemple été autorisées afin de motiver à la mise en place de ces mesures. Le Cancer Council Australia recommande alors que les lieux de travail mettent en œuvre tous les moyens nécessaires pour appliquer un programme complet de protection solaire comprenant (99) :

- *L'évaluation des risques* : évaluation périodique du risque d'exposition aux rayons UV solaires pour tous les employés
- *Des mesures de contrôle de la protection solaire* : l'introduction et le maintien de mesures de protection conformes aux contrôles de risques professionnels
- *La formation des employés pour travailler en toute sécurité au soleil* : l'information, l'instruction, la formation et la supervision des employés
- *Une politique de protection solaire* : documentation du programme, y compris les mesures de contrôle, dans une politique écrite
- *Une surveillance de l'efficacité du programme* : processus visant à déterminer l'efficacité des mesures de contrôle et à identifier les changements susceptibles de réduire davantage l'exposition

Une des études australiennes a permis de montrer que, dans ce contexte, l'investissement d'un dollar pour le programme de prévention permettait d'économiser 2,30 dollars grâce aux cancers cutanés évités.

- **Des mesures techniques et organisationnelles sur le lieu de travail**

Un facteur clé de la prévention des risques liés à l'exposition au rayonnement UV solaire semble être la promotion du soutien social sur le lieu de travail. Ainsi, il convient de renforcer les politiques obligatoires de protection solaire. Ceci est relativement important compte tenu du coût élevé des mesures de protection solaire et des revenus parfois faibles des travailleurs exerçant en extérieur. Conformément aux réglementations en matière de sécurité et de santé au travail, les mesures techniques et organisationnelles doivent être vérifiées en priorité pour la protection des employés. Leur application et leur suivi par les employeurs et employés sont primordiales pour réduire les risques d'exposition.

Pour certaines professions en extérieur, le fait de créer un environnement disposant d'ombre fournit une protection automatique contre les rayonnements UV sans que les travailleurs aient à penser à des mesures préventives dites « actives ». D'autres mesures d'origine organisationnelle peuvent aussi prévenir la surexposition aux UV et ainsi créer un environnement plus favorable à la santé. Ainsi, cela concernerait des aménagements d'horaires et de l'environnement de travail : éviter d'exposer les travailleurs au soleil durant les heures d'expositions aux UV les plus fortes, c'est-à-dire principalement entre 12h et 16h ; reporter certaines activités dans la mesure du possible en cas de risque d'exposition élevé, organiser une rotation des postes (ombre/soleil), ou encore, d'adapter les postes (travail en extérieur hors des heures d'exposition les plus fortes). Il est aussi important de rappeler que certains environnements sont sujets à un rayonnement UV solaire plus élevé. Ainsi, en montagne, près de l'eau, et de façon plus générale dans les milieux soumis à un fort indice UV (plus de 11) et aggravé par un phénomène de réverbération, il est indispensable de renforcer les mesures de protection recommandées.

6.4. Renforcer l'action communautaire

Selon la Charte d'Ottawa, « *la promotion de la santé passe par la participation effective et concrète de la communauté à la fixation des priorités, à la prise des décisions et à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de planification en vue d'atteindre une meilleure santé. Au cœur même de ce processus, il y a la dévolution de pouvoir aux communautés considérées comme capables de prendre en main leurs destinées et d'assumer la responsabilité de leurs actions* » (9).

- **Associer les employeurs et employés pour la mise en place d'actions de prévention adaptées**

Pour les professionnels exerçant en extérieur, l'employeur a un rôle déterminant à jouer. Cependant, les employés ont également le devoir de prendre soin de leur propre santé et de leur sécurité. Ainsi, une coopération entre les deux parties est plus qu'indispensable. Associer les travailleurs à la création d'actions préventives qui leur sont destinées, permettrait une meilleure compréhension et une meilleure adéquation et adhésion des mesures en leur faveur.

- **La mise en place de mesures collectives pour les travailleurs**

L'employeur a pour mission de mettre à disposition des travailleurs, des dispositifs de protection solaire, dont la crème solaire avec des consignes comme pour les autres équipements de protection individuelle (tenue avec manches longues, lunettes, chapeau, etc.). Il peut être intéressant d'équiper les travailleurs d'uniformes et que ce port de tenues soit normalisé. C'est le cas notamment, dans l'armée où les vêtements sont fournis et leur port est réglementé selon le lieu et les conditions météorologiques. Cette méthode pourrait alors être appliquée dans une certaine mesure, pour le port des équipements de protection individuels (vêtement anti-UV par exemple) dans les entreprises. Ceci permettrait de faciliter leur utilisation et d'augmenter la pérennité d'une protection solaire.

6.5. Développer l'acquisition d'aptitudes individuelles

Selon la Charte d'Ottawa, « *la promotion de la santé appuie le développement individuel et social grâce à l'information, à l'éducation pour la santé et au perfectionnement des aptitudes indispensables à la vie* » (9). En effet, la promotion de comportements protecteurs vis-à-vis du soleil reste primordiale, et même si se protéger du soleil est au final un choix personnel, les comportements peuvent devenir plus raisonnés. Il en est de même concernant les représentations, certaines sont fondées sur des idées fausses et la déconstruction de certaines d'entre-elles constituent un réel enjeu de santé publique.

- **Sensibiliser et éduquer les travailleurs aux bénéfices et aux méfaits du soleil**

Bien que le soleil comporte de nombreux bénéfices pour la santé que ce soit par la production de vitamine D, les effets positifs sur le moral ou le bien-être des individus et des populations, il est indispensable d'insister sur la question de bronzage et plus globalement des effets néfastes de l'exposition au soleil. En ce sens, il est clair qu'un bronzage n'est jamais sain, qu'il s'agit tout simplement d'une réaction de la peau contre les dommages causés sur les cellules par les UV (naturels ou même artificiels) (100). L'éducation sur les informations de santé et des risques liées au rayonnement UV solaire est indispensable dans la mesure où l'on veut favoriser une meilleure adhésion à la prévention et améliorer les connaissances. A cet égard, le développement de nouvelles techniques de protection solaire ou de nouveaux écrans solaires peuvent prétendre à accroître considérablement la sensibilisation des employés et modifier les attitudes vis-à-vis des risques solaires (13,41).

Il semble également indispensable d'éduquer à l'ensemble des méfaits du soleil que ce soit vis-à-vis de la peau ou des yeux. En effet, alors qu'une partie des travailleurs en extérieur connaissent les risques pour la peau, liés à une surexposition solaire, le danger pour les yeux est encore très largement ignoré. Ces risques pourraient être réduits par une sensibilisation appropriée et claire des risques, couplée à une communication sur les mesures de protection à prendre afin d'induire des comportements davantage protecteurs (94). Concrètement, les mesures individuelles préconisées, notamment par le HCSP, sont les suivantes : « porter pour les activités exposant au soleil un vêtement anti-UV à manches longues (conformes à la norme EN 13758) un protège nuque sur les casques et casquettes, ainsi que des lunettes adaptées intégrant une protection solaire. La crème solaire peut être utilisée « *en complément des autres moyens de protection cités* », mais doit être « *limitée tant pour des raisons sanitaires qu'environnementales* » (88).

Des programmes éducatifs doivent notamment être mis en vigueur afin de modifier les attitudes comportementales voire culturelles ancrées à l'égard de l'exposition au soleil et contrecarrer les fausses représentations des « bienfaits » du bronzage et de l'inconfort lié aux mesures de protection. L'ensemble des programmes et des messages transmis, doivent avoir une visée la plus positive possible de la santé. Le but est d'améliorer l'acceptabilité de la mise en œuvre des conseils de protection contre les UV mais pas d'installer un climat basé sur la peur.

- **Investir dans des formations**

Des formations pourraient être proposées afin d'assurer la sensibilisation des employés. Celles-ci devront être adaptées à la nature et au lieu géographique du travail en extérieur, aux coutumes sociales et aux phototypes de peau des individus présents en formation. Les formations devront intégrer l'ensemble des messages énoncés dans la partie précédente, mais devront également suggérer l'importance de l'auto-examen pour la peau et la nécessité d'une consultation régulière auprès des spécialistes de santé (dermatologues et ophtalmologistes) pour des examens de surveillance. D'un point de vue organisationnel, ces formations pourraient se faire au plus tôt dans le parcours professionnel des individus, notamment pendant les formations au métier.

- **Développer les ressources d'informations pour favoriser l'intégration du sujet dans les pratiques professionnelles**

Des guides peuvent être élaborés pour fournir des conseils pratiques aux employeurs, aux responsables de la sécurité et de la santé au travail ainsi qu'aux travailleurs, sur la gestion des risques pour la santé, liés à l'exposition au rayonnement UV solaire. Ces guides sont des bonnes ressources d'informations sur les risques, sur les mesures de contrôle qui peuvent être utilisées pour aider à réduire au mieux l'exposition des professionnels aux rayons UV, sur les conseils relatifs à la manière de mettre en œuvre un programme de protection solaire sur le lieu du travail. Un exemple concret, sur lequel il est possible de prendre appui, est le guide australien « *Guide on exposure to solar ultraviolet radiation* » élaboré par le Cancer Council Australia (101).

6.6. Assurer la surveillance par les services de santé

Il est indispensable de développer les dispositifs de services santé permettant une meilleure surveillance des travailleurs en extérieur exposés grandement au rayonnement UV solaire. Ainsi, les médecins du travail devraient effectuer des examens médicaux de pré-embauche et périodiques afin de prévenir de manière adéquate les pathologies cutanées et oculaires. Les travailleurs doivent aussi pouvoir avoir un accès facilité aux spécialistes et aux soins adaptés. Enfin, les personnes ayant eu une exposition professionnelle au rayonnement UV solaire durant de nombreuses années, qu'ils travaillent encore, qu'ils soient au chômage ou à la retraite, doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits que les travailleurs ayant été exposés professionnellement à d'autres substances cancérigènes reconnues. Il s'agit ainsi de permettre un suivi médical gratuit avec des examens ciblés et réguliers afin d'assurer une détection précoce des pathologies liées aux rayons UV. Ce suivi post-professionnel pourrait être effectué par le médecin du travail (pour ceux encore en activité ou au chômage) ou le médecin traitant.

6.7. Améliorer la recherche sur le sujet

- **Mesure de l'exposition au rayonnement UV (dosimétrie individuelle)**

D'après la littérature, la plupart des professionnels exerçant en extérieur seraient exposés à un rayonnement UV supérieur aux recommandations professionnelles ; mais aucune réelle mesure n'est effectuée. Néanmoins des études montreraient qu'il n'existerait aucun autre cancérigène professionnel (groupe 1 de l'OMS/CIRA) pour lequel il est légalement autorisé que les professionnels exposés dépassent régulièrement de cinq fois ou plus les seuils quotidiens. Ce constat pose ainsi la question de la quantification pour l'exposition professionnelle aux rayons ultraviolets de la dosimétrie individuelle d'UV (102,103).

- **Les perceptions / comportements des travailleurs en extérieur sur le risque solaire**

De plus, il paraît essentiel de continuer à mener des études sur les perceptions, représentations, comportements et attitudes relatifs à l'exposition aux UV des individus et des populations. En effet, ceci permettra de créer une argumentation claire et concrète lors de l'intégration des messages sanitaires destinés à la protection solaire et des actions préventives sur le sujet.

- **Les pathologies relatives à l'exposition aux ultraviolets**

En ce sens, il est incontournable aussi de soutenir et promouvoir la recherche sur comment disposer de données solides évaluant l'évolution de l'incidence des pathologies oculaires et cutanés relatifs à l'exposition aux UV naturels par profession ou branche d'activités.

De plus, l'intérêt peut aussi être de mieux documenter les pathologies liées à cette exposition solaire, en particulier les risques comme la cataracte, la DMLA, la question des immunosuppresseurs ou encore celle de la myopie, etc. (104).

- **Evaluation des actions préventives et meilleures définitions**

Evaluer de manière systématique les campagnes de prévention menées par les associations, organisations ou même par le gouvernement est aussi tout à fait envisageable afin de constituer un apport fondamental à la poursuite d'actions efficaces et efficientes.

Enfin, il serait aussi bien d'obtenir une définition précise de ce qu'est le travail en extérieur et de définir les activités à haut risque, avec un consensus des activités professionnelles concernées ainsi que de recueillir tous les risques théoriques et connus associés. Ainsi, des travaux de recherche quant à la détermination de ces activités et groupes de travailleurs à haut risque s'avèrent tout à fait essentiels (105).

6.8. Agir en dehors du cadre professionnel

Au-delà du cadre professionnel, il est important d'agir pour la prévention auprès du grand public mais surtout en milieu scolaire. Sensibiliser les populations à ce risque dès le plus jeune âge est essentiel pour de meilleurs comportements et de meilleures représentations vis-à-vis du rayonnement solaire au fil des années.

7. Conclusion

La question des expositions solaires professionnelles relève de nombreux enjeux. En effet, les chiffres relatifs aux cancers cutanés et aux pathologies oculaires liés à une surexposition au rayonnement UV solaire, posent un constat alarmant européen comme mondial. La France n'est effectivement pas épargnée par cette problématique. Les professionnels exerçant en extérieur sont évidemment une des populations les plus à risque et la préoccupation autour de ce sujet semble incontournable. Relever ce défi implique d'intégrer une approche globale et positive de santé.

Pour cela, nombreuses mesures sont envisageables et constituent alors les préconisations exposées dans ce rapport. Il s'agit, d'assurer la médiation, d'élaborer des politiques plus saines et adéquates à la prévention solaire, de créer des lieux de travail plus sûrs et favorables à la santé, de renforcer l'action communautaire, de donner les clés nécessaires à la l'acquisition d'aptitudes individuelles et d'assurer une meilleure surveillance par les services de santé, ainsi que de développer une recherche sur ce sujet plus approfondie.

L'ensemble de ces mesures peuvent ainsi permettre à terme d'intégrer chez les professionnels extérieurs, de meilleurs représentations et comportements vis-à-vis de l'exposition solaire au rayonnement UV. En ce sens, le déploiement de multiples projets aux seins des entreprises peut constituer un levier essentiel à nombre de préconisations exposées.

D'un point de vue personnel, la réalisation de ce travail durant mon stage m'a permis d'étudier un sujet tout à fait nouveau pour moi, alliant santé au travail et « santé solaire ». En effet, j'ai été captivée par l'étendue et la complexité que représente cette problématique. Les entretiens que j'ai pu mener, mais aussi l'ensemble des échanges informels que j'ai pu avoir dans mon environnement personnel, m'ont fait davantage réaliser l'importance majeure d'agir en faveur de meilleures perceptions et comportements vis-à-vis de ce risque solaire. Cette prise de conscience a grandement nourri mon envie et ma motivation à poursuivre mon futur professionnel vers la prévention solaire et à entreprendre les nouvelles missions qui m'ont été confiées au sein de l'association *Sécurité Solaire*.

Références bibliographiques

1. Lucas RM, Neale RE, Madronich S, McKenzie RL. Are current guidelines for sun protection optimal for health? Exploring the evidence. *Photochem Photobiol Sci*. 2018;17(12):1956–63.
2. Cancer et environnement. Rayons du soleil et risque de cancer [Internet]. 2020 [cited 2021 Apr 21]. Available from: <https://www.cancer-environnement.fr/268-Rayons-du-soleil.ce.aspx>
3. Raimondi S, Suppa M, Gandini S. Melanoma Epidemiology and Sun Exposure. *Acta Derm Venereol*. 2020;100(11):adv00136.
4. Organisation mondiale de la santé. Rayonnement ultraviolet (UV) et cancer de la peau [Internet]. 2017 [cited 2021 Apr 23]. Available from: [https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/ultraviolet-\(uv\)-radiation-and-skin-cancer](https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/ultraviolet-(uv)-radiation-and-skin-cancer)
5. Institut National du Cancer. Le rapport 2017 : les cancers en France [Internet]. 2018 Jul [cited 2021 Apr 25]. Available from: <https://www.frn.org/recherches-cancers/cancer-de-la-peau/quelques-chiffres-sur-les-cancers-de-la-peau>
6. Institut National du Cancer. Epidémiologie des cancers cutanés, détection précoce des cancers de la peau [Internet]. 2019 [cited 2021 Apr 25]. Available from: <https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Depistage-et-detection-precoce/Detection-precoce-des-cancers-de-la-peau/Epidemiologie>
7. Delcourt C, Cougnard-Grégoire A, Boniol M, Carrière I, Doré J-F, Delyfer M-N, et al. Lifetime exposure to ambient ultraviolet radiation and the risk for cataract extraction and age-related macular degeneration: the Alienor Study. *Invest Ophthalmol Vis Sci*. 2014 Oct 21;55(11):7619–27.
8. Cancer Council Australia. SunSmart position statement [Internet]. [cited 2021 Apr 25]. Available from: <https://www.cancer.org.au/about-us/policy-and-advocacy/position-statements/sunsmart>
9. OMS. Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé [Internet]. 1986 [cited 2021 Feb 4]. Available from: <https://www.euro.who.int/fr/publications/policy-documents/ottawa-charter-for-health-promotion,-1986>
10. Kouabénan DR. Prévention des risques professionnels [Internet]. Vol. 2e éd. Dunod; 2019 [cited 2021 Aug 29]. Available from: <http://www.cairn.info/psychologie-du-travail-et-des-organisations--9782100801411-page-342.htm>
11. Imbernon E. Quelle place pour les risques professionnels dans la santé publique ? [Internet]. 2008 [cited 2021 Aug 19]. Available from: <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/revue-sante-publique-2008-hs-page-9.html>
12. Légifrance. Article L461-6 - Code de la sécurité sociale [Internet]. 2015 [cited 2021 Aug 19]. Available from: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031086886/
13. Modenese A, Korpinen L, Gobba F. Solar Radiation Exposure and Outdoor Work: An Underestimated Occupational Risk. *Int J Environ Res Public Health*. 2018 Sep 20;15(10).
14. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail. Rayonnement ultraviolet [Internet]. 2021 [cited 2021 May 5]. Available from: <https://www.cchst.ca/>
15. Direction de la santé publique, Département prévention, Institut National du Cancer. Rayonnements ultraviolets et risques de cancer. 2011.

16. International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection. ICNIRP statement on the 'Guidelines for limiting exposure to time-varying electric, magnetic, and electromagnetic fields (up to 300 GHz)'. *Health Phys.* 2009 Sep;97(3):257–8.
17. Organisation mondiale de la santé. Global Solar UV Index [Internet]. World Health Organization; [cited 2021 May 5]. Available from: <http://www.who.int/uv/publications/globalindex/en/>
18. Alfredsson L, Armstrong BK, Butterfield DA, Chowdhury R, de Gruijl FR, Feelisch M, et al. Insufficient Sun Exposure Has Become a Real Public Health Problem. *Int J Environ Res Public Health* [Internet]. 2020 Jul [cited 2021 May 6];17(14). Available from: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7400257/>
19. Thierry Passeron. Vieillissement cutané - La couleur de la peau humaine : de la recherche à l'esthétique. 2014 [cited 2021 Jun 2]; Available from: https://institut-servier.com/sites/default/files/publications/Vieillissement_cutane_FR.pdf#page=43
20. Wittlich M. Introduction to UVR at work [Internet]. OSHwiki. 2016 [cited 2021 Jun 2]. Available from: https://oshwiki.eu/wiki/Introduction_to_UVR_at_work
21. Lucas RM, Yazar S, Young AR, Norval M, de Gruijl FR, Takizawa Y, et al. Human health in relation to exposure to solar ultraviolet radiation under changing stratospheric ozone and climate. *Photochem Photobiol Sci.* 2019 Mar 1;18(3):641–80.
22. Fitzpatrick TB. The validity and practicality of sun-reactive skin types I through VI. *Arch Dermatol.* 1988 Jun;124(6):869–71.
23. Fondation contre le Cancer. Trois types de cancer de la peau [Internet]. [cited 2021 Jun 16]. Available from: <https://www.cancer.be/pr-vention/soleil-et-uv/cancer-de-la-peau/trois-types-de-cancer-de-la-peau>
24. Lucas R, McMichael T, Smith W, Armstrong BK, Prüss-Üstün A, Organization WH. Solar ultraviolet radiation : global burden of disease from solar ultraviolet radiation [Internet]. World Health Organization; 2006 [cited 2021 Jun 21]. Available from: <https://apps.who.int/iris/handle/10665/43505>
25. Kokotas H, Grigoriadou M, Petersen MB. Age-related macular degeneration: genetic and clinical findings. *Clin Chem Lab Med.* 2011 Apr;49(4):601–16.
26. Chakravarthy U, Wong TY, Fletcher A, Piault E, Evans C, Zlateva G, et al. Clinical risk factors for age-related macular degeneration: a systematic review and meta-analysis. *BMC Ophthalmol.* 2010 Dec 13;10:31.
27. Empereur-Bissonnet P. L'exposition aux rayons ultraviolets (UV), d'origine solaire ou artificielle, provoque des effets sanitaires fréquents et souvent graves [Internet]. 2010 Jul. Available from: <http://www.invs.sante.fr/Publications-et-outils/BEH-Bulletin-epidemiologique-hebdomadaire>
28. Planeroscope. Statistiques : Nombre d'opérations de la cataracte en France [Internet]. [cited 2021 Aug 10]. Available from: <https://www.planeroscope.com/sante/794-.html>
29. Hall AB, Thompson JR, Deane JS, Rosenthal AR. LOCS III versus the Oxford Clinical Cataract Classification and Grading System for the assessment of nuclear, cortical and posterior subcapsular cataract. *Ophthalmic Epidemiol.* 1997 Dec;4(4):179–94.
30. Thylefors B, Chylack LT, Konyama K, Sasaki K, Sperduto R, Taylor HR, et al. A simplified cataract grading system. *Ophthalmic Epidemiol.* 2002 Apr;9(2):83–95.
31. McCarty CA, Taylor HR. A review of the epidemiologic evidence linking ultraviolet radiation and cataracts. *Dev Ophthalmol.* 2002;35:21–31.
32. Modenese A, Gobba F. Cataract frequency and subtypes involved in workers assessed for their solar radiation exposure: a systematic review. *Acta Ophthalmol.* 2018 Dec;96(8):779–88.

33. De la Guía-Galipienso F, Martínez-Ferran M, Vallecillo N, Lavie CJ, Sanchis-Gomar F, Pareja-Galeano H. Vitamin D and cardiovascular health. *Clinical Nutrition* (Edinburgh, Scotland). 2020 Dec 29;
34. Institut National du Cancer. Regard sur les rayons UV, ces faux amis qui en veulent à notre peau [Internet]. 2020 [cited 2021 Jun 2]. Available from: <https://www.e-cancer.fr/Actualites-et-evenements/Actualites/REGARD-SUR-les-rayons-UV-ces-faux-amis-qui-en-veulent-a-notre-peau>
35. Barysch M-J, Feldmeyer L, Bischoff-Ferrari H, Hofbauer G, Dummer R. Vitamine D, ultraviolets et cancer de la peau. *Revue Medicale Suisse* [Internet]. 2010 Apr 28 [cited 2021 Jun 2]; Available from: <https://www.revmed.ch/revue-medicale-suisse/2010/revue-medicale-suisse-246/vitamine-d-ultraviolets-et-cancer-de-la-peau>
36. Lucas RM, McMichael AJ, Armstrong BK, Smith WT. Estimating the global disease burden due to ultraviolet radiation exposure. *Int J Epidemiol*. 2008 Jun;37(3):654–67.
37. Neale RE, Barnes PW, Robson TM, Neale PJ, Williamson CE, Zepp RG, et al. Environmental effects of stratospheric ozone depletion, UV radiation, and interactions with climate change: UNEP Environmental Effects Assessment Panel, Update 2020. *Photochem Photobiol Sci*. 2021 Jan 1;20(1):1–67.
38. European Agency for Safety and Health at Work. New and emerging risks in occupational safety and health [Internet]. 2009 [cited 2021 Jun 3]. Available from: <https://osha-europa-eu.docelec.u-bordeaux.fr/en/node/6842/view>
39. John SM, Garbe K, French LE, Takala J, Cardone A, Spahn A, et al. Improved Protection of Outdoor Workers from Solar Ultraviolet Radiation. 2020;16.
40. Reinau D, Weiss M, Meier CR, Diepgen TL, Surber C. Outdoor workers' sun-related knowledge, attitudes and protective behaviours: a systematic review of cross-sectional and interventional studies: Outdoor workers' sun-related knowledge and protective behaviours. *Br J Dermatol*. 2013 May;168(5):928–40.
41. Ziehfreund S, Schuster B, Zink A. Primary prevention of keratinocyte carcinoma among outdoor workers, the general population and medical professionals: a systematic review updated for 2019. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2019 Aug;33(8):1477–95.
42. Trakatelli M, Barkitzi K, Apap C, Majewski S, De Vries E, EPIDERM group. Skin cancer risk in outdoor workers: a European multicenter case-control study. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2016 Apr;30 Suppl 3:5–11.
43. Bharath A, Turner R. Impact of climate change on skin cancer. *J R Soc Med*. 2009 Jun 1;102(6):215–8.
44. Rastrelli M, Tropea S, Rossi CR, Alaibac M. Melanoma: epidemiology, risk factors, pathogenesis, diagnosis and classification. *In Vivo*. 2014 Dec;28(6):1005–11.
45. Grob JJ, Gouvernet J, Aymar D, Mostaque A, Romano MH, Collet AM, et al. Count of benign melanocytic nevi as a major indicator of risk for nonfamilial nodular and superficial spreading melanoma. *Cancer*. 1990 Jul 15;66(2):387–95.
46. International Agency for Research on Cancer (IARC). Radiation Volume 100 D. A review of human carcinogens [Internet]. Lyon France; 2012 [cited 2021 Jun 28]. (WHO Press). Available from: <https://publications.iarc.fr/Book-And-Report-Series/Iarc-Monographs-On-The-Identification-Of-Carcinogenic-Hazards-To-Humans/Radiation-2012>
47. Armstrong BK, Cust AE. Sun exposure and skin cancer, and the puzzle of cutaneous melanoma: A perspective on Fears et al. Mathematical models of age and ultraviolet effects on the incidence of skin cancer among whites in the United States. *American Journal of Epidemiology* 1977; 105: 420-427. *Cancer Epidemiol*. 2017 Jun;48:147–56.

48. Zink A, Tizek L, Schielein M, Böhner A, Biedermann T, Wildner M. Different outdoor professions have different risks - a cross-sectional study comparing non-melanoma skin cancer risk among farmers, gardeners and mountain guides. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2018 Oct;32(10):1695–701.
49. Modenese A, Gobba F. Macular degeneration and occupational risk factors: a systematic review. *Int Arch Occup Environ Health*. 2019;92(1):1–11.
50. Muller M, Mairiaux P. Promotion de la santé en milieu de travail : modèles et pratiques. *Sante Publique*. 2008 Aug 1;Vol. 20(hs):161–9.
51. Passerelles.info. Vivre avec le Soleil : Programme d'éducation solaire [Internet]. [cited 2021 Aug 27]. Available from: <http://soleil.passerelles.info/>
52. European Agency for Safety and Health at Work. Expert forecast on emerging physical risks related to occupational safety and health. 2005.
53. Haut Conseil de la santé publique. Recommandations sanitaires associées aux index UV (complément) [Internet]. Rapport de l'HCSP. Paris: Haut Conseil de la Santé Publique; 2020 May [cited 2021 Jun 7]. Available from: <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=887>
54. Santé Publique France. Maladies à caractère professionnel [Internet]. 2021 [cited 2021 Aug 12]. Available from: <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-liees-au-travail/maladies-a-caractere-professionnel>
55. Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) [Internet]. 2017 [cited 2021 Aug 12]. Available from: <https://www.inrs.fr/demarche/atmp/principales-definitons.html>
56. Sénat. Système complémentaire de reconnaissance des maladies professionnelles - 10ème législature [Internet]. 1993 [cited 2021 Aug 12]. Available from: <https://www.senat.fr/questions/base/1993/qSEQ931204262.html>
57. Bauer A. Skin cancer as occupational disease. *Hautarzt*. 2016 Nov;67(11):884–90.
58. Wittlich M. Occupational exposure to natural UVR and prevention. 2013 [cited 2021 Jun 22]; Available from: https://oshwiki.eu/wiki/Occupational_exposure_to_natural_UVR_and_prevention
59. Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Protection UV et nouveau règlement sur les EPI : le soleil sans risques. 2019 [cited 2021 Jun 23]; Available from: <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=NO%2025>
60. Tenkate T, Adam B, Al-Rifai RH, Chou BR, Gobba F, Ivanov ID, et al. WHO/ILO work-related burden of disease and injury: Protocol for systematic reviews of occupational exposure to solar ultraviolet radiation and of the effect of occupational exposure to solar ultraviolet radiation on cataract. *Environ Int*. 2019 Apr;125:542–53.
61. Paulo MS, Adam B, Akagwu C, Akparibo I, Al-Rifai RH, Bazrafshan S, et al. WHO/ILO work-related burden of disease and injury: Protocol for systematic reviews of occupational exposure to solar ultraviolet radiation and of the effect of occupational exposure to solar ultraviolet radiation on melanoma and non-melanoma skin cancer. *Environ Int*. 2019 May;126:804–15.
62. Sécurité Solaire. Altitude et réverbération [Internet]. 2008 [cited 2021 Jun 1]. Available from: <https://www.soleil.info/uv-meteo/soleil-terre-et-uv/altitude-et-reverberation-plus-duv.html>

63. Observatoire des territoires. Indicateurs : cartes, données et graphiques [Internet]. 2021 [cited 2021 May 31]. Available from: https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#bbox=-666754,6661338,1826167,1619174&c=indicator&i=zone_mont.zone_mont&selcodgeo=74061&view=map36
64. Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie. Chiffres clés de la Haute-Savoie [Internet]. 2019 [cited 2021 Jun 1]. Available from: https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/sites/default/files/fichier_telechargement/economie_2019-cc-haute-savoiew.pdf
65. Observatoire du tourisme Savoie Mont Blanc. Les chiffres clés, édition 2019 [Internet]. 2019 [cited 2021 Jun 1]. Available from: https://pro.savoie-mont-blanc.com/var/ezwebin_site/storage/original/application/51174b0f9d5b306ac7cee1e67b243b09.pdf
66. El Chehab H, Blein J-P, Herry J-P, Chave N, Ract-Madoux G, Agard E, et al. [Ocular phototoxicity and altitude among mountain guides]. *J Fr Ophtalmol*. 2012 Dec;35(10):809–15.
67. Antoine M, Pierre-Edouard S, Jean-Luc B, David V. Effective exposure to solar UV in building workers: influence of local and individual factors. *J Expo Sci Environ Epidemiol*. 2007 Jan;17(1):58–68.
68. Chambre de commerce et d'industrie de la Haute-Savoie. Le BTP en Haute-Savoie, édition 2019 [Internet]. 2019 [cited 2021 Jun 1]. Available from: <https://www.haute-savoie.cci.fr>
69. Légifrance. Article L4121-2 - Code du travail [Internet]. 2016 [cited 2021 Aug 19]. Available from: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033019913/
70. Santé Publique France. Estimations régionales et départementales d'incidence et de mortalité par cancers en France, 2007-2016 - Bretagne [Internet]. 2019 [cited 2021 Aug 21]. Available from: <http://www.bretagne.ars.sante.fr/estimations-regionales-et-departementales-dincidence-et-de-mortalite-par-cancers-en-france-2007>
71. Carley A, Stratman E. Skin cancer beliefs, knowledge, and prevention practices: a comparison of farmers and nonfarmers in a midwestern population. *J Agromedicine*. 2015;20(2):85–94.
72. Hault K. Knowledge of outdoor workers on the effects of natural UV radiation and methods of protection against exposure. *Journal of the European Academy of Dermatology and Venereology: JEADV*. 2016;34–7.
73. Kearney GD, Xu X, Balanay JAG, Becker AJ. Sun safety among farmers and farmworkers: a review. *J Agromedicine*. 2014;19(1):53–65.
74. Zink A, Koch E, Seifert F, Rotter M, Spinner CD, Biedermann T. Nonmelanoma skin cancer in mountain guides: high prevalence and lack of awareness warrant development of evidence-based prevention tools. *Swiss Med Wkly*. 2016;146:w14380.
75. Houdmont J, Davis S, Griffiths A. Sun safety knowledge and practice in UK postal delivery workers. *Occup Med (Lond)*. 2016 Jun;66(4):279–84.
76. Zink A, Thomé F, Schielein M, Spinner CD, Biedermann T, Tizek L. Primary and secondary prevention of skin cancer in mountain guides: attitude and motivation for or against participation. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2018 Dec;32(12):2153–61.
77. Grandahl K, Ibler KS, Laier GH, Mortensen OS. Skin cancer risk perception and sun protection behavior at work, at leisure, and on sun holidays: a survey for Danish outdoor and indoor workers. *Environ Health Prev Med*. 2018 Oct 2;23(1):47.

78. Ménard C, Thuret A. Baromètre santé Cancer 2015 - Les ultraviolets, naturels ou artificiels. Connaissances, croyances et pratiques de la population en 2015 [Internet]. 2018 [cited 2021 Aug 24]. Available from: <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/uv/documents/enquetes-etudes/barometre-sante-cancer-2015-les-ultraviolets-naturels-ou-artificiels.-connaissances-croyances-et-pratiques-de-la-population-en-2015>
79. The American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH). Heat stress, TLVs and BEIs: threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices. 2017 [cited 2021 Aug 24]; Available from: <https://www.acgih.org/science/tlv-bei-guidelines/>
80. Fitzpatrick TB. Soleil et peau. *J Med Esthet.* 1975;2:33–4.
81. Thieden E. Sun exposure behaviour among subgroups of the Danish population. Based on personal electronic UVR dosimetry and corresponding exposure diaries. *Dan Med Bull.* 2008 Feb;55(1):47–68.
82. Ravnbak MH. Objective determination of Fitzpatrick skin type. *Dan Med Bull.* 2010 Aug;57(8):B4153.
83. Bridges T, Ehrlich A. Assessment of behavior and attitudes concerning sun protection and skin cancer risks in Maryland Watermen -. *Journal of the American Academy of Dermatology* [Internet]. [cited 2021 Aug 24]; Available from: [https://www.jaad.org/article/S0190-9622\(04\)03190-1/fulltext](https://www.jaad.org/article/S0190-9622(04)03190-1/fulltext)
84. Marlena B. The health beliefs and skin cancer prevention practices of Wisconsin dairy farmers. *Oncol Nurs Forum.* 1995 May;22(4):681–6.
85. Cioffi J, Wilkes L, O'Brien J. Outdoor Workers and Sun Protection: Knowledge and Behaviour. *Construction Economics and Building.* 2002;2(2):10–4.
86. Madgwick P, Houdmont J, Randall R. Sun safety measures among construction workers in Britain. *Occupational Medicine.* 2011;61:430–3.
87. Rigel EG, Lebwohl MG, Rigel AC, Rigel DS. Ultraviolet radiation in alpine skiing: magnitude of exposure and importance of regular protection. *Arch Dermatol.* 2003 Jan;139(1):60–2.
88. Haut Conseil de la santé publique. Avis complémentaire relatif aux recommandations sanitaires associées aux index UV. 2020 May.
89. Guide vue. La vue et le soleil : mieux comprendre les ultraviolets (UV) [Internet]. [cited 2021 Aug 24]. Available from: <https://www.guide-vue.fr/la-vue-par-theme/la-vue-et-le-soleil>
90. Kim E-A, Kang S-K. Historical review of the List of Occupational Diseases recommended by the International Labour organization (ILO). *Annals of Occupational and Environmental Medicine.* 2013 Aug 5;25(1):14.
91. Cancer Council Australia. Skin cancer and outdoor work. A work health and safety guide [Internet]. Available from: <https://www.cancer.org.au/assets/pdf/skin-cancer-and-outdoor-work-a-work-health-and-safety-guide>
92. The Australian Safety and Compensation Council (ASCC). Guidance Note for the Protection of Workers from the Ultraviolet Radiation in Sunlight [Internet]. 2008. Available from: https://www.safeworkaustralia.gov.au/system/files/documents/1702/guidancenote_protectionofworkers_ultravioletradiationinsunlight_2008_pdf.pdf
93. Houdmont J, Randall R, Cheyne A, Davis S, Evans H, Faichney J. UK Postal Delivery Workers' Occupational Sun Safety: Using Behavior Change Theories to Identify Intervention Pathways. *Int J Environ Res Public Health.* 2019 Oct;16(19):3712.

94. Rocholl M, Ludewig M, John SM, Bitzer EM, Wilke A. Outdoor workers' perceptions of skin cancer risk and attitudes to sun-protective measures: A qualitative study. *Jrnl of Occup Health* [Internet]. 2020 Jan [cited 2021 Apr 7];62(1). Available from: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/1348-9585.12083>
 95. Gay DL. Expériences, opinions et attentes des médecins généralistes en matière de prévention solaire et de dépistage du mélanome dans les Alpes-Maritimes: étude qualitative par entretiens semi-dirigés. *Médecine humaine et pathologie*. 2015;143.
 96. Sin, C., et al.,. Compréhension et utilisation de l'indice universel de rayonnement solaire par les dermatologues français métropolitains. *Ann Derm et Ven*. 2013;140:15-20.
 97. Kütting B, Drexler H. UV-induced skin cancer at workplace and evidence-based prevention. *Int Arch Occup Environ Health*. 2010 Dec;83(8):843–54.
 98. Diepgen TL, Fartasch M, Drexler H, Schmitt J. Occupational skin cancer induced by ultraviolet radiation and its prevention. *Br J Dermatol*. 2012 Aug;167 Suppl 2:76–84.
 99. Cancer Council Australia. Be SunSmart [Internet]. 2021 [cited 2021 Aug 27]. Available from: <https://www.cancer.org.au/cancer-information/causes-and-prevention/sun-safety/be-sunsmart>
 100. Agence nationale de sécurité sanitaire. Avis relatif à l'exposition aux ultraviolets artificiels émis par les cabines de bronzage [Internet]. 2018 [cited 2021 Aug 25]. Available from: <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2018SA0131.pdf>
 101. Safe Work Australia. Guide on exposure to solar ultraviolet radiation (UVR) [Internet]. 2019 [cited 2021 Aug 27]. Available from: <https://www.safeworkaustralia.gov.au/doc/guide-exposure-solar-ultraviolet-radiation-uvr>
 102. Wittlich M, John SM, Tiplica GS, Sălăvăstru CM, Butacu AI, Modenese A, et al. Personal solar ultraviolet radiation dosimetry in an occupational setting across Europe. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2020 Aug;34(8):1835–41.
 103. Wittlich M, Westerhausen S, Kleinespel P, Rifer G, Stöppelmann W. An approximation of occupational lifetime UVR exposure: algorithm for retrospective assessment and current measurements. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2016 Apr;30 Suppl 3:27–33.
 104. Agence nationale de sécurité sanitaire. Effets sur la santé humaine et sur l'environnement des systèmes utilisant des LED [Internet]. 2019 [cited 2021 Aug 26]. Available from: <https://www.anses.fr/fr/content/effets-sur-la-sant%C3%A9-humaine-et-sur-l%E2%80%99environnement-des-syst%C3%A8mes-utilisant-des-led-expertise>
 105. John SM, Trakatelli M, Gehring R, Finlay K, Fionda C, Wittlich M, et al. Consensus Report: Recognizing non-melanoma skin cancer, including actinic keratosis, as an occupational disease - A Call to Action. *J Eur Acad Dermatol Venereol*. 2016 Apr;30 Suppl 3:38–45.
-

Annexes

Annexe n°1 - Guide d'entretien semi-directif à destination des travailleurs en extérieur

Date et lieu de l'entretien :

Code anonyme de l'interviewé :

Objectifs de l'entretien :

- Connaître les **représentations** relatives au risque solaire et aux mesures de prévention chez les travailleurs en extérieur en France en 2021.
 - Identifier les **comportements** face au risque solaire en milieu professionnel chez les travailleurs en extérieur en France en 2021.
 - Comprendre les **facilités** et **freins** à l'adoption de comportements permettant de limiter les risques pour la santé en lien avec l'exposition au soleil en milieu professionnel chez les travailleurs en extérieur en France en 2021.
-

Temps de présentation en amont de l'entretien individuel semi-directif :

Bonjour, je m'appelle Camille Berduras, je suis actuellement étudiante en Master 2 Promotion de la Santé à l'Université de Bordeaux. Dans le cadre de ce master, j'effectue un mémoire de fin d'année d'étude portant sur la santé au travail chez les professionnels travaillant sur les départements de la Savoie et la Haute-Savoie. C'est pourquoi je réalise donc des entretiens auprès de vous, travailleurs de ces départements, qui êtes les plus à même de me parler de la réalité sur le terrain.

Cet entretien est individuel, anonyme et l'ensemble des données sont confidentielles. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, cet entretien est bien évidemment sans jugement, le but étant de recueillir votre expérience personnelle et représentations sur le sujet. N'hésitez pas à m'interrompre si vous avez une quelconque question ou bien pour avoir de plus amples informations si mes questions ne vous paraissent pas claires.

Pour des questions de facilité de retranscription des propos de l'entretien, j'aimerais effectuer un enregistrement vocal de notre rencontre. Etes-vous d'accord ? Ce dernier sera ensuite détruit une fois le mémoire fini.

Avez-vous des questions avant de commencer cet entretien ?

Présentation de l'interviewé :

- **Genre :**
- **Age :**
- **Situation familiale :**
- **Niveau d'études :**
- **Emploi et parcours professionnel (ancienneté dans le secteur) :**

(A déterminer à la fin de l'entretien) :

- **Phototype :**
 - **Présence de grains de beauté :**
-

Consigne initial : Pouvez-vous me décrire les différents types de journée que vous pouvez avoir dans le cadre de travail ?

Thème 1 : Perception des risques professionnels (puis orientation risque solaire) :

- Définition de ce qu'est le risque professionnel pour la personne :
 - Risque court terme et de long terme ?
- Les risques professionnels auxquels il se sent exposé :

A partir des risques que la personne évoque,

- ***S'il aborde le risque solaire → continuer***
- ***Sinon → orienter la personne sur cette thématique et continuer***

- Le risque solaire en milieu professionnel :
 - Conscience du risque solaire pour la personne :
 - Perception de sa gravité :
 - Vision par rapport au caractère évitable du risque :
 - Conscience du risque augmenté dû à l'altitude :
 - Les effets du soleil :
 - Connaissances des effets bénéfiques (vitamine D, effet sur le moral, etc.) :
 - Connaissances des effets sur la peau (mélanomes, cancers de la peau non mélanomes, coups de soleil et allergies cutanées) :
 - Connaissances des effets sur les yeux (ophtalmie, cataracte, DMLA) :
 - Personnes dans l'entourage (pro et/ou familial) touchés par un des effets du soleil :
 - Quel(s) effet(s) :
 - Qui dans l'entourage :
 - Perception par rapport à ça :
 - Son expérience par rapport au soleil :
 - Par rapport aux effets
 - Quel(s) effet(s) et récurrence :
 - Contrôle(s) de la peau par un professionnel de santé :
 - Perception par rapport à ça :

Thème 2 : Mesures techniques, organisationnelles, individuelles de protection solaire en milieu professionnel

- Attitudes par rapport à l'exposition aux UV solaire dans le cadre professionnel :
 - Aménagement des horaires :
 - Aménagement de l'environnement :
 - Comportement durant les pauses (ombre) :
 - Equipements individuelles (chapeau, chemise, écran solaire, lunettes de soleil) :
 - ➔ Comment il se les procure ? Individuellement ? Par un employeur ?
 - Conseils délivrés et équipements demandés pour les clients (rôle préventeur) :

→ Si pas de prise de précautions par rapport au risque solaire, quelles sont les raisons et les freins :

- Freins et Leviers à l'adoption d'un comportement limitant l'exposition au soleil :

Thème 3 : Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel

- Prévention sur les risques solaires :
 - Durant la formation du métier exercé ?
 - L'entreprise ?
 - Professionnel de santé ? Le(s)quel(s) ? Médecine du travail ?
- Perception vis-à-vis de cette prévention / information reçue :
 - Degré de satisfaction :
 - Nécessité d'amélioration de la prévention ? A quel niveau ? Pourquoi ? Comment ?

Thème 4 : En dehors du cadre professionnel (comportements et perceptions) ...

- Comportement en dehors du cadre professionnel (loisirs, vacances) :
 - Comportement général :
 - Différence de comportement en fonction de l'environnement et de l'entourage présent (impact du regard des autres) ?
 - Protections utilisées (écran solaire, chapeau, t-shirt anti-UV, manche longues, parasol, lunettes de soleil, pas d'exposition à midi solaire 12h-16h)
→ *L'écran solaire est-il une protection complémentaire aux autres moyens de protection ou comme une pousse au crime (en remplacement des autres moyens de protection comme moyen de prolonger l'exposition ?)*
- Prévention reçue sur les risques solaire (école, auto-formation, médecin de famille, conjoint, etc.) :
- Perception du bronzage (gain social, signe de beauté, signe d'une agression, d'un vieillissement prématuré) :
- Sources d'informations utilisés : média (télévision, radio, journaux, internet), médecin / professionnels de santé, famille, amis)
- Influence de l'entourage / Education familiale reçu, sur ce risque solaire :

Temps consacré au QUIZ

→ Voir annexe n°2

Fermeture :

- Questions avant de finir l'entretien.
- Remerciement.
- Restitution à envoyer à l'interviewé s'il le souhaite.

Annexe n°2 – Quiz sur les connaissances à destination des travailleurs en extérieur

1) La couche d'ozone ...

- a) Nous protège contre le réchauffement climatique
- b) Est un gaz polluant
- c) Nous protège contre certains rayons

Réponse : c)

Réponse interviewé :

2) L'intensité du rayonnement solaire et le risque de brûlure augmente en été parce que...

- a) La terre est plus près du Soleil
- b) Le Soleil est plus haut dans le ciel
- c) Il fait plus chaud

Réponse : b)

Réponse interviewé :

3) En France métropolitaine l'été, quelles sont les heures les plus dangereuses de la journée :

- a) De 13h à 16H
- b) De 12h à 16H
- c) De 11h à 15h

Réponse : b)

Réponse interviewé :

4) Les ultraviolets sont...

- a) Invisibles et chauffent
- b) Invisibles et ne chauffent pas

Réponse : b)

Réponse interviewé :

5) Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ...

- a) 10%
- b) 30%
- c) 50%

Réponse : a)

Réponse interviewé :

6) La lumière visible émise par le soleil peut...

- a) Provoquer des coups de soleil
- b) Améliorer votre moral
- c) Diminuer vos défenses immunitaires

Réponse : b)

Réponse interviewé :

7) L'Index UV, c'est une échelle qui exprime...

- a) L'efficacité des crèmes solaires
- b) L'intensité des UV émis par le soleil

Réponse : b)

Réponse interviewé :

8) Un tee shirt sec ordinaire (en coton blanc), arrête environ...

- a) 90 % des UV (UPF 10)
- b) 50 % des UV (UPF 2)
- c) 25 % des UV (UPF 1,33)

Réponse : a)

Réponse interviewé :

9) Une crème solaire doit...

- a) Servir à se protéger et à s'exposer plus longtemps
- b) Être appliquée toutes les 6 heures lorsque l'on s'expose
- c) Compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer

Réponse : c)

Réponse interviewé :

Annexe n°3 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T1

Date et lieu de l'entretien : 24 mai 2021, Annecy (Haute Savoie)

Code anonyme de l'interviewé : T1

Présentation de l'interviewé :

- **Genre :** Homme
- **Age :** 25
- **Situation familiale :** En couple
- **Niveau d'études :** Bac+5
- **Emploi et parcours professionnel (ancienneté dans le secteur) :** Chargé d'affaires dans le bâtiment

T1 : « Je m'occupe de la conception et la réalisation de projets de bâtiment, en construction. Du tout début où il y a l'estimation, le chiffrage jusqu'à la livraison. (...) Avant j'étais beaucoup plus sur le terrain, du début des travaux jusqu'à la fin. Maintenant c'est la moitié de la conception principalement en bureau et la moitié la réalisation sur le terrain ».

(A déterminer à la fin de l'entretien) :

- Phototype : Phototype II
- Présence de grains de beauté : Grains de beauté et tâches de rousseurs

Consigne initial :

Différents types de journées : En conception au bureau et sur le chantier (50%-50%)

Thème 1 : Perception des risques professionnels (puis orientation risque solaire) :

○ Définition de ce qu'est le risque professionnel pour la personne :

Assez bonne définition : « C'est un risque qui est lié au métier qu'on exerce (...) souvent induit par la profession directement ou les expositions que l'on a durant le temps de travail »

○ Les risques professionnels auxquels il se sent exposé :

- 1) Risques de chute (« 90% des risques, c'est la chute »)
- 2) Risques électriques
- 3) Risques liés aux poussières et aérosols
- 4) Risques liés aux coups

« Euh... pleins de chutes, pleins de types de chutes, que ce soit moi ou des objets qui tombent sur moi. Euh... ça peut être électrique aussi, tout ce qui est aériens, les aérosols les trucs comme ça... qu'est-ce qu'il y a d'autres... les risques, les risques... ouais c'est essentiellement, voilà, des risques de la chute ou des coups et voilà. »

○ Orientation sur le sujet des risques liés à la météorologie par l'intervieweur :

Il évoque les risques liés aux intempéries et fortes chaleurs (d'après lui, ces risques sont davantage pour les ouvriers qu'ils encadrent que pour lui).

○ Orientation sur le sujet du risque solaire en milieu professionnel par l'intervieweur :

De même, il dit que ce sont les ouvriers directement qui sont les plus à risque, notamment par rapport à lui qui est moins sur le terrain : « Mais les gars, ouais c'est un gros gros risque, c'est quelque chose que je vois depuis des années, des mecs qui sont bronzés, cramés, rouges... ».

○ Conscience du risque pour la personne :

Il n'a pas évoqué ce risque instinctivement mais une fois sur le sujet, il dit en avoir conscience dans son travail et surtout pour les ouvriers qu'ils encadrent. Cependant, il dit que ce n'est pas vraiment un risque professionnel auquel les gens pensent dans le cadre de leur travail.

Il dit ensuite que ce n'est pas forcément un risque provoquant beaucoup de maladies professionnelles : « *je pense que dans les statistiques des accidents du travail, ou en tout cas de la caisse d'assurance maladie, c'est pas un des accidents professionnels les plus courants alors que typiquement, je dis n'importe quoi mais : perdre un œil ou un handicap ou un truc euh... ou ce dont on a parlé énormément sur le plomb ou l'amiante ça c'est bien plus récurant* ».

Globalement, quand il évoque les effets liés à ce risque, il parle surtout des coups de chaleurs et des insulations et moins des effets des UV solaires (coups de soleils, cancers de la peau, troubles oculaires, etc.). D'après lui, les gens sont beaucoup plus attentifs à ça, car cela affecte directement leur manière de travailler (fatigue, déshydratation).

○ **Perception de sa gravité :**

Il perçoit la gravité du risque : « *Je perçois le risque... je suis assez sensible à ça. Ouais ouais, bien sûr. Et ouais déjà quand tu prends une insolation, un coup de soleil, fin... je suis pas du genre à cramer pour cramer, c'est souvent un accident* ».

« *Alors, c'est vrai que c'est un risque important à prendre en compte. Après le facteur de gravité ou comment dire... de récurrence ou d'apparition dépend vraiment du climat et de la météo et de la zone où on est... Donc peut être qu'à Marseille c'est un peu plus fort qu'en Bretagne mais... ouais... ici dans nos régions l'été faut... enfin... en général oui ça peut arriver... on va dire qu'on y est exposé 6 mois dans l'année. Enfaite pour moi, il ne faut pas se fier qu'au soleil, ce qu'on voit et ce qu'on voit pas, comme les UV, on les voit pas forcément, mais si on parle coups de chaleur et aggravations, c'est sûr que moins il y a de nuages, plus il y a de rayons... mais euh.. disons que c'est pas un énorme risque qu'on perçoit forcément par rapport à si on travaillait en Afrique par exemple. Mais par contre, c'est, ouais, c'est pas à négliger* ».

○ **Vision par rapport au caractère évitable du risque :**

Évitable dans une certaine mesure. Il évoque l'importance de la sensibilisation : « *Il faut plus de prévention pour sensibiliser les gens et après ouais concernant les moyens... ce n'est pas évident, je disais, à part mettre des parasols sur les nacelles... tu sais c'est comme les chaussures de sécu, il a fallu 20 ou 30 ans pour convaincre les gens que c'était important d'en mettre... le casque pareil ça dépend... et les manches longues tu vois, on y est pas encore. Et je dis ça parce que en France tant que ce n'est pas obligatoire, les gens ne font rien... fin vaut mieux la prévention à la répression mais cela dit, les échelles sont interdites parce que c'est vrai que c'est très dangereux... mais sur le terrain y en a pleins. Donc tu vois en France c'est compliqué de faire bouger les choses, mais je pense quand même que la prévention c'est important. La sensibilisation déjà premièrement* ».

Il parle de la sensibilisation à l'école premièrement puis ensuite pour les personnes les plus concernées : « *Une petite campagne ça ferait pas de mal* ».

○ **Conscience du risque augmenté dû à l'altitude :**

Non. Après en avoir parlé il a dit : « *Ah oui d'accord, en plus j'ai beaucoup travaillé en station avec Eiffage notamment. Et ouais c'est vrai que l'été ça cogne. C'est sûr ! Il fait pas chaud forcément, parce qu'il fait frais à 2000 mètres d'altitude, ou 2500. C'est comme en ski enfaite... Et du coup, c'est une histoire de couche d'ozone ou de nuages ou de je ne sais pas quoi* »

○ **Les effets du soleil :**

● **Connaissances des effets bénéfiques :**

- 1) La chaleur (côté agréable de la montée en température les jours de beaux temps)
- 2) Le côté pratique (travailler sous le soleil plutôt que sous la pluie) + les congés liés aux intempéries pour le BTP

Orientation sur les UV par l'intervieweur :

- 3) La vitamine D
- 4) Le moral, la bonne humeur et l'ambiance générale au travail comme hors cadre professionnel

● **Connaissances des effets sur la peau :**

- 1) La chaleur (ralentit les cadences, l'organisme, amène de la fatigue, déshydratation)

Orientation sur les UV par l'intervieweur :

- 2) Les maladies qui vont « déglinguer toutes les cellules de la peau » (il n'évoque pas de lui-même le terme de cancers de la peau)
- 3) Coups de soleils ou brûlures
- 4) Insolations

Référence par l'intervieweur des effets comme le cancer de la peau (mélanomes et carcinomes)

Globalement on voit une confusion entre les effets provoqués par la chaleur (IR) du rayonnement solaire et les effets provoqués par les UV du rayonnement solaire. Et on observe une importance plus grande pour les effets liés à la chaleur.

• Connaissances des effets sur les yeux :

- 1) Eblouissement, hypersensibilité oculaire
- 2) Brûlure de la rétine
- 3) Nerf optique sur-sollicité (allusion à l'ophtalmie des neiges)

Référence par l'intervieweur des effets comme la cataractes et la DMLA

○ Personnes dans l'entourage (pro et/ou familial) touchés par un des effets du soleil :

Son grand-père s'est fait opéré de la cataracte. Il dit : « *Non, si ce n'est un de mes grands-parents, typiquement à 80 ans il a dû se faire opérer de la cataracte mais non après ce cas assez classique non non non...* ».

○ Son expérience par rapport au soleil :

Autocontrôles réguliers de la peau et pas un dermatologue. Il dit faire attention, il aurait été sensibilisé depuis son enfance aux risques liés à l'exposition solaire, en partie par ces parents et en partie dû au fait qu'il ait la peau claire.

Thème 2 : Mesures techniques, organisationnelles, individuelles de protection solaire

○ Attitudes par rapport à l'exposition aux UV solaire dans le cadre professionnel :

○ Aménagement des horaires :

Cela dépendrait des entreprises et de la volonté de l'employeur : « *Alors en général c'est chaque entreprise qui décident. Pour les chantiers en équipe, ouais, en général ils travaillent plus tôt, genre du 7h30 puis ils finissent à 5 heures, n'empêche que ouais ça fait toute la journée. Cela dit, ouais quand y a vraiment des canicules, truc comme ça, même typiquement les espaces verts à la mairie d'Annecy, ouais eux ils commencent à 6h... Cela dit, cela dit, je n'ai pas vu beaucoup d'aménagement... Ou c'est peut-être un peu tout con, mais ceux qui font le ramadan du coup eux ils commencent très tôt et ils finissent à 3h, du coup ouais quand y a des fortes chaleurs c'est un peu le même principe* ».

Il dit aussi que le climat européen ne prête pas forcément à ce genre d'aménagement, puisqu'il n'y aurait pas souvent de cas de canicules et que ces mesures ne seraient prises que dans ce cas bien précis : « *Après voilà, c'est pas hyper courant parce qu'on est dans un climat très européen, occidental, y a pas trop de canicules... Donc ouais non globalement y a pas d'aménagements spécifiques* ».

De plus, selon lui, lorsqu'il y a des mesures, elles sont seulement là contre les effets liés à la chaleur (insolations et déshydrations)

○ Aménagement de l'environnement :

Présences de bases vies (Modules préfabriqués avec toilettes, bureaux) en général sur les gros chantiers. Pour les plus petits chantiers, ils essaient d'avoir un petit bungalow. Mais rien d'autres n'est en place pour se protéger directement du soleil pendant les travaux : « *Après on va pas mettre un gros parasol pour travailler à l'ombre c'est compliqué* ».

○ Comportement durant les pauses (ombre) :

Dans les installations mises en place.

○ Equipements individuelles (chapeau, chemise, écran solaire, lunettes de soleil) :

Il évoque que les gros groupes comme Vinci, Bouygues ou Eiffage donnent des EPI (équipements de protection individuelle) et font de la réglementation sur l'utilisation de ces derniers. Il y aurait, pour certains

gros groupes, des sortes d'uniformes pour tous avec des manches longues. Chez ces groupes également : « Pour des chantiers classiques, ça va être les chaussures de sécurité et le casque, premières choses. Tu vois chez Eiffage, nous ils nous imposaient des lunettes et les gants en permanence », « Les tenues c'est surtout dans les gros groupes, donc ça oblige les gens parce que c'est plus réglementé. Et les manches longues c'est essentiellement ceux qui font les routes ».

Personnellement, il utiliserait les lunettes de soleil et les gants principalement.

○ **Conseils délivrés et équipements demandés pour les clients (rôle préventeur) :**

« C'est le côté vraiment basique et standard, quand il fait chaud, les canicules ou en général : bien s'hydrater et se protéger du soleil oui... mais en France... fin... je le répète ça dépend des entreprises mais y a pas une grande accentuation sur le risque solaire ».

○ **Freins et Leviers à l'adoption d'un comportement limitant l'exposition au soleil :**

- Sensibilisation de la part de l'organisme (de la part de l'OPPBTP) : « Je reçois des newsletters assez fréquemment et y a pleins de petits guides qu'ils font. Et faut voire, peut-être qu'ils en ont un sur tout ce qui est solaire. » : « Ces guides c'est une sorte de vieille d'informations ou de sécurité. Concrètement les ouvriers ils s'en foutent complètement de tout ça... en vrai. Enfaite c'est toujours la responsabilité de l'employeur et des entrepreneurs ».
- Responsabiliser les employeurs et aussi les employés : « Après le fait que ce soit forcément 100% l'employeur ... euh mouais bof mais plutôt que la responsabilité soit de l'employé mais aussi de l'entreprise ou du cadre professionnel, je pense ouais que ça c'est intéressant. »
- Plus de réglementations et de contrôles pour toutes les entreprises : « D'ailleurs on peut prendre toutes les mesures pour régler le problème, que ce soit des mesures financières ou purement un rappel à l'ordre ou quoi que ce soit. Et d'ailleurs, le non-port des EPI chez Eiffage c'est une mise à pied, c'est sanctionné. Donc ouais, il faudrait plus de réglementation pour les entreprises et des contrôles ».
- Faire jouer le côté compétitif entre les agences des gros groupes (enjeu politique) : « Ah ben oui oui, chez Eiffage, et en général dans les entreprises, il existe le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail et bah du coup, l'objectif c'est forcément zéro. Déjà parce que tu payes des cotisations qui dépendent de ton taux de fréquence à la caisse d'assurance maladie. Donc faut savoir que plus tu as d'accidents plus tu payes cher, et c'est proportionnel, et ça ce n'est pas bête, ça en France c'est pas mal. Et en même temps, t'as les statistiques soit du groupe, soit national, et en gros l'idée c'est de mettre en relation les agences et tu dis « ah regardes eux ils ont 4 fois plus d'accidents que chez nous » et l'idée donc c'est d'analyser ça. Donc y a un gros gros suivi, mais là encore je parle des grosses grosses boutiques, mais là c'est politique ».

Thème 3 : Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel

• **Prévention sur les risques solaires :**

- Un peu à l'école (en cours d'SVT)
- Un peu les médecins (« mais pas trop »)
- La famille (« Je pense que c'est surtout, ouais, à 90%, la famille »)
- Culture personnelle par des reportages principalement (« Y a peut-être aussi 5% de moi quand j'ai regardé des reportages, ou des choses comme ça, sur le cancer de la peau etc. »)

○ **Perception vis-à-vis de cette prévention / information reçue :**

- Degré de satisfaction :

D'après lui la prévention est trop faible à l'école, mais surtout auprès des médecins. Il revient sur son expérience avec la médecine du travail : « Je te cache pas que c'est des grosses blagues les visites de médecine du travail. C'est genre, lèves-toi, penches toi et c'est tout. Après ça dépend des médecins. Mais moi ma première visite je m'en rappellerais toujours, ça a duré 10 minutes, enfin bref c'était n'importe quoi. Autant je pense que certains médecins sont bons, mais là... ».

- **Nécessité d'amélioration de la prévention ? A quel niveau ? Pourquoi ? Comment ?**

Oui il dit qu'il serait bien de plus sensibiliser les enfants à l'école et les travailleurs étant exposés au quotidien. Pour les travailleurs : « *En vrai ouais plus de prévention, pour moi, je pense que c'est important, parce que tout ce que tu m'as dit, moi oui je suis un peu sensibilisé mais c'est pas le cas de tout le monde. Et surtout il faut accentuer un petit peu sur les risques réels auxquels on est exposé parce que en vrai on y pense pas quand on travaille* ».

« *Après je dois dire qu'on est globalement assez sensibilisé par les cancers de la peau, c'est un peu comme l'obésité j'ai l'impression. C'est-à-dire que tout le monde est au courant mais on en parle pas forcément, puis y a ce qui se voit et ce qui ne se voit pas. Mais moi, je peux dire que je suis quand même bien sensibilisé et je pense qu'un petit peu autour de moi, mais pas assez, oui je ne trouve pas assez. Et typiquement selon le travail que tu fais, ou même généralement en partie perso, je pense qu'il peut y avoir plus* ».

Thème 4 : En dehors du cadre professionnel...

- **Comportement en dehors du cadre professionnel (loisirs, vacances) :**

- Comportement général et perception du bronzage :

Comportement plutôt bon vis-à-vis de l'exposition solaire :

« *En général je fais attention, j'ai toujours de la crème solaire sur moi, d'ailleurs j'utilise toujours de la 50+. Après voilà, je te cache pas que j'en met surtout quand il fait beau. C'est toujours un peu chiant parce que ça colle* ».

« *Je suis hyper attentif et d'ailleurs je critique toujours mon père qui fait l'écrevisse au soleil. Et ouais non non non, d'ailleurs ça se sent, quelque chose de progressif, régulièrement mais à petite dose, c'est mieux. D'ailleurs quand je bronze le plus c'est quand je bouge, quand je fais du sport ou quand je travaille dehors mais par contre bronzer sur la plage comme ça à plat, non, déjà j'aime pas du tout ça. Et en plus de ça, je sais que c'est pas bon, parce que c'est très ciblé, c'est tout le temps le même angle. Enfin voilà moi je suis très sensibilisé là-dessus* ».

« *Je suis pas du genre à cramer pour cramer, c'est souvent un accident.* »

« *En plus dans ma famille on a un peu une peau de blond du coup euh.. tu vois ma mère est blonde et j'ai les yeux bleus et typiquement, c'est quand même génétique donc je suis beaucoup plus sensible à la lumière et même la peau, je fais beaucoup, enfin normalement, beaucoup attention, depuis tout petit. Donc ouais je suis assez sensibilisé à ça.* »

- **Différence de comportement en fonction de l'environnement et de l'entourage présent (impact du regard des autres) ?**

Pas de différence

- **Protections utilisées (écran solaire, chapeau, t-shirt anti-UV, manche longues, parasol, lunettes de soleil, pas d'exposition à midi solaire 12h-16h) :**

« *C'est soit se mettre à l'ombre et pas mal les lunettes de soleil. Mais ouais la crème solaire aussi, la casquette. Puis ouais ça c'est important. Tu sais quand tu prends une ou deux fois une insolation en rando, moi j'ai pas envie que ça recommence donc je fais attention* ».

L'écran solaire est-il une protection complémentaire aux autres moyens de protection.

- **Sources d'informations utilisés : média (télévision, radio, journaux, internet), médecin / professionnels de santé, famille, amis) :**

Famille et reportages surtout

- **Influence de l'entourage / Education familiale reçu, sur ce risque solaire :**

Sensibilisé par sa mère surtout durant l'enfance : à première vue, plutôt bonne éducation reçu par rapport à ce risque.

Réponses QUIZ

7 bonnes réponses sur 9

- *Erreur 1 : « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ».*
- *Erreur 2 : « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 30% », contre, « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 10% »*

Fermeture :

Après avoir fait des corrections sur des idées fausses, lors du quiz :

Thèmes à aborder pendant la sensibilisation : *« Je pense qu'au niveau de la sensibilisation faut accentuer le discours sur... oui les comportements à risque mais aussi sur la compréhension du sujet, sur comment se compose le rayonnement solaire, que les UV ne sont pas ce qui fait la sensation de chaleur et que du coup le printemps et l'automne tu vas avoir des risques aussi, etc... »*

Annexe n°4 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T2

Date et lieu de l'entretien : 21 mai 2021, Annecy

Initiales de l'interviewé : T2

-
- **Genre :** Homme
 - **Age :** 78 ans
 - **Situation familiale :** Marié
 - **Niveau d'études :** Certificat d'étude
 - **Emploi et parcours professionnel (ancienneté dans le secteur) :** Chef d'entreprise dans le bâtiment (Couverture toit principalement, puis, plomberie, chauffage, maçonnerie, etc.)

(Informations déterminé à la fin de l'entretien) :

- **Phototype :** Phototype II
 - **Présence de grains de beauté :** Nombreux grains de beauté et tâches de soleil
-

Consigne initial :

Type de journée : « Une journée type c'était, le matin d'aller ouvrir mon entreprise... puis d'aller distribuer le travail à mes employés et d'aller directement travailler avec eux sur le terrain. On a plusieurs chantiers en cours, donc différentes équipes. Je passe sur les chantiers, je supervise, je vais voir les clients, etc. » ; « J'ai toujours été sur les chantiers. Même encore maintenant, je n'ai pas décroché, c'est mon fils qui a repris l'entreprise, mais je continue d'y venir tous les jours, je passe sur les différents chantiers... je surveille mes gars »

Thème 1 : Perception des risques professionnels (puis orientation risque solaire) :

○ Définition de ce qu'est le risque professionnel pour la personne :

« Pour moi c'est quelque chose qui peut nous arriver dans le cadre de notre travail... »

Par rapport aux risques à court et long terme : « Non pour moi ce sont des risques à court terme... On pense pas du tout aux risques à long terme... cela ne tient qu'à moi, mais j'ai l'impression que c'est aussi le cas pour les autres »

○ Les risques professionnels auxquels il se sent exposé :

- 1) Dangers liés au travail en hauteur : la chute
- 2) Intempéries (Le vent, la pluie, la neige, le soleil)
- 3) Blessures plus ou moins graves (coupures, échardes)

« Je dirais, tout ce qui est travail en hauteur, dangers comme la chute et puis les intempéries, le vent, la pluie, la neige, le soleil, tout ça... » ; « Il peut arriver qu'il y est des blessures plus ou moins graves. Ça va être des coupures, des échardes, des petits trucs... Après les choses plus graves c'est moins fréquent mais ça peut aussi arriver, oui. » ; « Les risques liés aux mauvais positionnements... Quand t'es mal positionné sur une toiture, c'est vrai que c'est des métiers qui sont pas évidents de ce côté-là... on n'a pas des postures très bonnes quand on est sur les toits puisqu'on est souvent en pente déjà puis c'est vrai qu'on est pas toujours attaché.... Donc oui, le risque de chute c'est ce à quoi je pense en premier parce que on a certains comportements qui sont un peu dangereux mais on maîtrise avec le temps, peut-être qu'on prend une certaine confiance... et ce n'est pas forcément une bonne chose. »

○ Le risque solaire :

○ Conscience du risque solaire pour la personne :

Conscience du risque mais pas réellement sur le terrain : « Oui, l'insolation, en toiture c'est vrai que c'est un grand risque !! Oui effectivement ... l'été c'est quelque chose auquel on pense réellement parce que ça arrive

qu'en plein cagnard on puisse choper des isolations à rendre malade... On travaille au soleil, c'est notre quotidien surtout en été, et on est absorbé par notre travail et tout et souvent le soir on rentre chez nous et on a pris un coup de soleil aussi... ça ça arrive beaucoup » ; « On n'anticipe jamais » ; « On s'en occupe pas beaucoup... bon après quand y a beaucoup de soleil, on met quelques fois un chapeau, ça arrive. »

Comportement potentiellement dangereux puisque prît en fonction de la chaleur et non pas des effets des UV solaires : « Par la chaleur on se mettait torse nu, souvent... ça par exemple c'est typique chez le couvreur. On travaille en short et torse nu ».

○ **Perception de sa gravité :**

Après un coup de soleil : « En vrai oui ça comporte des risques le soleil, mais si on chope un coup de soleil... beh le lendemain on mettait un t-shirt d'office mais on se n'arrêtait pas vraiment sur ça, c'était pas important pour la plupart... et moi compris, parce qu'on sait que ça passe, ça fait mal sur le moment mais c'est vite oublié » ; « le soleil à part un coup de soleil qui passe en quelques jours... finalement on ne voit pas le danger » ; « Mais moi j'ai 78 ans et je n'ai pas encore de cataracte alors que je n'ai jamais porté de lunettes de ma vie haha. »

Concernant la cataracte : « Mais moi j'ai 78 ans et je n'ai pas encore de cataracte alors que je n'ai jamais porté de lunettes de ma vie haha. »

○ **Vision par rapport au caractère évitable du risque :**

« Oui bien sûr que c'est évitable, ou limitable, après voilà je pense plutôt que c'est parce qu'on n'importe pas trop d'importance à cela, que finalement on pense pas à s'en inquiéter. Y a des risques qui sont plus préoccupants pour nous comme le risque de chute par exemple... On a déjà eu des accidents donc peut être qu'on prend conscience à ce moment-là que c'est important de prendre les mesures adaptées... mais le soleil à part un coup de soleil qui passe en quelques jours... finalement on ne voit pas le danger »

○ **Conscience du risque augmenté dû à l'altitude :**

Non : « il est sûrement moins important que dans le sud de la France »

○ **Les effets du soleil :**

• **Connaissances des effets bénéfiques (vitamine D, effet sur le moral, etc.) :**

« Le soleil pour la santé... je vois pas trop ce que ça peut m'apporter... le moral peut être ? »

• **Connaissances des effets sur la peau (mélanomes, cancers de la peau non mélanomes, coups de soleil et allergies cutanés) :**

« Le risque sur la peau avec les brûlures, le cancer de la peau... »

Non connaissance de la distinction des différents cancers de la peau (mélanomes et carcinomes)

• **Connaissances des effets sur les yeux (ophtalmie, cataracte, DMLA) :**

1) Brûlures aux yeux

Non connaissances des autres effets provoqués par le soleil (cataracte, DMLA)

○ **Personnes dans l'entourage (pro et/ou familial) touchés par un des effets du soleil :**

« J'ai eu un représentant de commerce, de longue date, presque un ami. C'est un monsieur qui est décédé du cancer de la peau, et c'était quelqu'un qui s'exposait beaucoup au soleil, qui faisait beaucoup de bateau, de plage et tout. Et il est décédé du cancer de la peau, il avait un cinquantaine d'année... Je pense qu'il s'exposait beaucoup pendant ces vacances, mais aussi ces week-ends où il était tout le temps à la plage ».

Vision par rapport au soleil après cette annonce : « ça m'a choqué un petit peu, un petit peu quand même oui... »

- **Son expérience par rapport au soleil :**

Contrôle par un dermatologue : « *Ca m'arrive d'aller chez le dermato. Enfin, ça m'est arrivé ... pas souvent mais j'ai quand même dû y aller 5 fois dans ma vie... là la dernière fois c'était y 5 ou 6 ans. Il a regardé mes tâches dans le dos et tout ça et il a dit que y avait pas de problèmes... pour l'instant haha. »*

Pas de contrôle par le médecin

Concernant les coups de soleil : « *J'attrape souvent des coups de soleil au printemps oui, les premiers rayons... Sur les avant-bras surtout car je porte que des chemises, même l'été. Et je ne vais pas à la plage, je ne m'expose pas directement au soleil... Quand j'attrape des coups de soleil c'est vraiment par accident quand je suis dehors au travail ou que je me balade, ce genre de choses... Après ayant, quand je travaillais davantage sur les chantiers, c'était surtout des coups de soleil dans le dos, puisque je me mettais torse nu, maintenant l'été je n'y vais plus. Bon et puis c'est vrai que le visage aussi... voilà, haha. »*

Thème 2 : Mesures techniques, organisationnelles, individuelles de protection solaire

- **Attitudes par rapport à l'exposition aux UV solaire dans le cadre professionnel :**

- **Aménagement des horaires :**

« *On commençait à 8 heures du matin jusqu'à 6 ou 7 heures du soir avec une pause d'environ 1 heure le midi. Et l'été quand il faisait très très chaud on commençait très tôt, de 5 heures du matin et on arrêtait plus tôt dans l'après-midi ».*

« *Oui les jours de fortes chaleurs, de canicule on adaptait... après sinon on commençait très tôt, on arrêtait à 11 heures et l'après-midi de 5 heures à 8 heures, ça dépend vraiment du temps. Après, c'est très difficile de ne pas s'exposer aux rayons du soleil directement, vu qu'on est en majorité du temps sur les toits, on peut pas être à l'ombre donc aménager les horaires c'est ce qu'il y a de mieux. En vérité c'est surtout pour éviter les insolations, les déshydratations aussi, parce que les coups soleil comme je vous ai dit on n'y pense pas tellement ».*

- **Aménagement de l'environnement :**

Non

- **Comportement durant les pauses (ombre) :**

« *Ils rentrent chez eux pendant la pause du midi, pratiquement tous. Après pour les autres pauses, beh ils restent avec les autres, donc oui au soleil si les autres le sont, à part si il fait trop chaud j'imagine ».*

- **Equipements individuelles (chapeau, chemise, écran solaire, lunettes de soleil) :**

Non, aucun équipement n'est utilisé : pas de casques de sécurité, ni d'attaches sur les toitures, ni de chaussures de sécurité. Néanmoins les équipements sont donnés par l'entreprise lors de l'embauche.

« *Mais bon, on leur donne les équipements nécessaires à leur sécurité quand même, mais ils ne s'en servent pas ».*

- **Conseils délivrés (rôle préventeur) :**

Personnes chargés de la prévention ? : « *Ah ben oui, on est obligé nous de s'assurer de ça, c'est pour ça qu'on leur donne aussi tout le matériel... les ceintures, les... tout quoi. Et les instructions elles viennent de l'inspection du travail donc on les transmet. On fait de la prévention quand même, surtout sur les échafaudages et tout. Les échafaudages c'est obligatoire maintenant d'ailleurs. Si la protection n'est pas suffisante on risque une amende quand même. Si les gars ils ont pas leur ceinture de sécurité, leur harnet et tout ce qui s'ensuit, on est responsable ».*

« *Mais le problème c'est qu'on n'est pas avec eux sur tous les chantiers. L'essentiel c'est qu'ils aient accès à leur matériel pour qu'ils puissent se sécuriser eux, voilà parce que si jamais ils ont un accident et qu'ils n'ont pas le matériel, alors là ça nous coute cher, on est responsable ! »*

Cependant, il y a une formation obligatoire sur les échafaudages

Journée dédiée à la prévention ? : « Y a un circulaire avec toutes les sécurités. Et quand on les embauche, on leur donne le matériel directement, puis, il y a la formation échafaudage obligatoire. Ça c'est obligatoire. On leur fait un stage de formation quand ils arrivent à l'entreprise. »

○ Freins et Leviers à l'adoption d'un comportement limitant l'exposition au soleil :

« Je sais pas, je pense tout simplement que c'est parce qu'on s'en préoccupe pas. On n'y pense pas, on a pas l'impression, véritablement, que c'est un risque lié à notre profession. Donc, comme on se sent plus à l'aise sans T-shirt par exemple, alors on en met pas, on ne pense pas que ça peut nous abimer la peau, et pareil pour les yeux... Et justement, au contraire, on a un peu un caractère où on veut bronzer... haha... tu comprends ?! » → Bonne vision du bronzage + : « Oui tout à fait, c'est aussi une marque de beauté, en quelque sorte »

Leviers : « Pour moi, ça serait, se protéger du soleil par l'éducation, par les explications... Eduquer sur les méfaits du soleil à l'école tout d'abord puis ensuite par les entreprises ».

Limites des comportements à risques par de la prévention dans les entreprises sur les risques professionnels en général : « Pour moi c'est important que les entreprises prennent des mesures pour une meilleure prévention, et d'ailleurs sur tous les risques en général, oui ! D'ailleurs, une fois je me suis vu arrêter un ouvrier parce qu'il n'était pas assez prudent, il prenait beaucoup trop de risques »

Thème 3 : Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel

○ Prévention sur les risques solaires :

Pas de prévention reçue hormis concernant la mise en place obligatoire de la formation pour l'utilisation des échafaudages

« Il est important d'améliorer cette prévention... et c'est vrai que nous en tant que travailleurs dans le bâtiment on y est très exposé. Je pense donc que c'est important d'en parler tout d'abord à l'école puis ensuite au départ des formations pour les métiers du bâtiment. Les apprentis faut leur apprendre... oui, oh oui, je pense, c'est important... pour les nouvelles générations ».

Prévention autres (médecins, école) ? : « Non non, jamais ou alors je ne m'en souviens plus, mais je pense pas ».

Prévention familiale : Non jamais, ou alors oui un peu quand j'étais petit, mes parents et maintenant ma femme qui essaye un peu, haha mais bon... Oui c'est surtout ma mère, quand j'étais enfant et que j'allais à la plage, elle me mettait un chapeau et de la crème.

○ Perception vis-à-vis de cette prévention / information reçue :

Non suffisante. Améliorer la prévention à l'école et en milieu professionnel

Thème 4 : En dehors du cadre professionnel...

○ Comportement en dehors du cadre professionnel (loisirs, vacances) :

○ Comportement général :

Moins d'expositions en dehors du cadre professionnel : « Réellement, en dehors du cadre pro, je pense que je m'exposais pas beaucoup et que je ne m'expose toujours pas beaucoup. Et quand il m'arrivait d'aller à la plage par exemple, je me protégeais un peu quand même, un peu de crème... Aussitôt que je prenais un coup de soleil, je faisais attention quand même. Et avec l'âge je crois qu'on devient de plus en plus fragile, on prend donc un peu plus de précautions ».

- **Protections utilisées (écran solaire, chapeau, t-shirt anti-UV, manche longues, parasol, lunettes de soleil, pas d'exposition à midi solaire 12h-16h)**

Ombre et crème solaire principalement : « *Maintenant j'essaye de mettre de la crème à chaque fois, et à l'ombre le plus possible* ».

- **Perception du bronzage (gain social, signe de beauté, signe d'une agression, d'un vieillissement prématuré...) :**

Vision globale du bronzage comme signe de beauté mais prise de conscience avec l'âge

- **Sources d'informations utilisés : média (télévision, radio, journaux, internet), médecin / professionnels de santé, famille, amis)**

« *Alors... je sais pas peut être que je fais pas attention... il en parle surement à la météo non ? Ah vrai dire je sais pas, j'ai pas l'impression de voir beaucoup de choses à ce sujet. Mais c'est vrai que il pourrait y en avoir davantage !* ».

- **Influence de l'entourage / Education familiale reçu, sur ce risque solaire :**

Prévention reçu sur le risque solaire : « *Non jamais, ou alors oui un peu quand j'étais petit, mes parents et maintenant ma femme qui essaye un peu, haha mais bon... Oui c'est surtout ma mère, quand j'étais enfant et que j'allais à la plage, elle me mettait un chapeau et de la crème* »

Réponse QUIZ

8 bonnes réponses sur 9

Erreur : « *Les ultraviolets sont invisibles et chauffent* », contre, « *Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas* ».

Fermeture

Annexe n°5 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T3

Date et lieu de l'entretien : 15 juillet 2021, Annecy

Initiales de l'interviewé : T3

Présentation de l'interviewé :

- **Genre :** Homme
- **Age :** 24
- **Situation familiale :** Célibataire
- **Niveau d'études :** Bac +3 (Licence STAPS + monitorat ski)
- **Emploi et parcours professionnel (ancienneté dans le secteur) :**

Du lycée au bac+3 (licence STAPS), préparation et validation du monitorat de ski (formation, stages, examens)

→ 3 saisons d'hiver en tant que moniteur de ski en station (mi-décembre à mi-avril) mais préparation et formations pendant 8 ans

→ Dernièrement, validation du guide de haute montagne et actuellement en formation

Pas de formation spécifique en charpente, apprentissage sur le terrain avec son frère (3 ou 4 saisons effectuées en été de juillet à octobre)

(A déterminer à la fin de l'entretien) :

- **Phototype :** Phototype II
- **Présence de grains de beauté :** oui pas mal

Consigne initial :

Différents types de journées :

Saison d'hiver (moniteur de ski) :

En fonction de l'UCPA ou de l'ESF c'est différent :

- Pour l'UCPA : il encadre un groupe tous les jours pendant toute une semaine du matin au soir en extérieur. Une pause le midi d'une heure et demi pour que les gens aient le temps de manger également
- Pour l'ESF : Il encadre 2 cours collectifs le matin (beaucoup d'enfants) puis il enchaine avec des cours individuels ou de 2 à 3 personnes l'après-midi. La pause du midi est de 30 minutes.

Les horaires sont cependant les même c'est-à-dire de 9h à 17h.

Saison d'été (charpentier) :

Journée « classique » en charpente. Arrivée tôt sur le chantier et départ tard, travail « intense » ; « Mais c'est le même boulot toute la journée, ça va juste dépendre du chantier mais c'est globalement souvent pareil »

Thème 1 : Perception des risques professionnels (puis orientation risque solaire) :

○ Définition de ce qu'est le risque professionnel pour la personne :

Mauvaise définition du risque professionnel. Pour lui c'est un risque lié à son statut, il dit qu'en tant qu'indépendant il est exposé à des risques professionnels alors qu'il ne l'est pas en tant que salarié

Il ne perçoit le risque que par rapport à l'aspect financier, il reconnaît cependant que c'est lié à un problème de santé (« risque de blessures »), ce qui va l'empêcher de pouvoir exercer son métier. → Sécurité de l'emploi

« Euh le risque professionnel... bah, c'est un risque lié à ta santé qui t'arrive dans le cadre de ton travail. Et donc plus lié à l'ESF, vu que tu as plus un statut d'indépendant, je dirais le risque de blessures... En gros se blesser en ski, parce que derrière tu peux plus assurer le travail et dans ce cas-là, si tu te blesses en tant d'indépendant... bah... généralement quand même on cotise auprès d'organismes qui prennent en charge en

cas de blessures. Parce qu'en fait si on est blessé en tant que moniteur et qu'on a pas cotisé alors on touche rien... y a juste une petite caisse de secours qu'on crée à l'ESF qui peut aider les moniteurs blessés mais en général on cotise à côté... »

« Salariés... euh non je dirais que y a pas trop de risques du coup » ; « Oui t'as le risque de blessures mais t'es pas pris en charge quoi... t'es salarié quoi... mais enfin... oui le risque est toujours là. »

○ Les risques professionnels auxquelles il se sent exposé :

A l'ESF en tant que statut d'indépendant : « Et donc plus lié à l'ESF, vu que tu as plus un statut d'indépendant, je dirais le risque de blessures... En gros se blesser en ski, parce que derrière tu peux plus assurer le travail et dans ce cas-là, si tu te blesses en tant d'indépendant... bah... généralement quand même on cotise auprès d'organismes qui prennent en charge en cas de blessures. Parce qu'en fait si on est blessé en tant que moniteur et qu'on a pas cotisé alors on touche rien... y a juste une petite caisse de secours qu'on crée à l'ESF qui peut aider les moniteurs blessés mais en général on cotise à côté... »

A l'UCPA en tant que salarié : « il y a pas trop de risques du coup »

○ Après explication de ce qu'est un risque professionnel :

En tant que moniteur :

- Risques de blessures
- Risques de collision (« on se blesse rarement seul »)
- Risques d'avalanche

« Ouais beh c'est plus blessures alors, ouais moniteur ça serait plus le fait d'avoir une collision, quelqu'un qui nous rentre dedans. Après on se blesse rarement seul... Alors aussi le risque d'avalanche tout ça qui peut être dangereux. »

En tant que charpentier :

- Risque blessures et chute

« Et après en charpente l'été, bah... c'est pareil hein... risques de blessures, et faut pas tomber du toit quoi, haha. Tu te fais souvent des petites blessures oui, mais le plus gros risque c'est de tomber... après ouais voilà je vois pas trop d'autres risques... risques de chute et blessures... »

Il évoque uniquement les risques sur le court terme

○ Orientation sur les risques professionnels à long terme :

En tant que moniteur :

- Risques liés au soleil (« on est exposé vachement au soleil »)
- Risques liés au froid (« sinon en terme de froid... je suis pas sûr qu'on est exposé... avant plus mais maintenant j'ai pas cette impression là... tu vois on a plus trop de risques de gelures ou quoi. »)
- Risques de déformation des pieds dû aux chaussures de ski

En tant que charpentier :

- Risques liés aux microparticules
- Risques de mal de dos
- Risques liés au bruit

○ Le risque solaire :

○ Conscience du risque solaire pour la personne :

Conscience du risque solaire en tant que moniteur de ski. Cependant, il n'a pas évoqué spontanément ce risque lorsqu'il travaille en charpente.

➔ Orientation sur le risque solaire en charpente par l'intervieweur

○ **Perception de la gravité du risque sur les deux métiers :**

« Pfiou... ouais j'en ai conscience, oui c'est sûr que on met pas mal de crème solaire, des choses comme ça. Mais après... charpente ça va, mais je dirais que c'est plus dur en charpente quand il y a les grosses canicules et qu'on va poser l'étanchéité, tu vas vraiment avoir chaud.... Et c'est déjà arrivé qu'on ait un collègue qui tombe dans les pommes, trop déshydraté, il fait trop chaud. Ca peut arriver quoi. »

Perception légère des risques liés au soleil en général

○ **Vision par rapport au caractère évitable du risque :**

« Je sais pas trop... je me rend pas trop compte. Je sais que nous encore ça va, on est en montagne. Après tout ce qui est en ville, ces métiers ils essayent d'adapter les horaires, ils travaillent tard le soir et très tôt le matin mais ils travaillent pas la journée... pendant les périodes de canicule. Mais nous ça va pas besoin. »

Conscience des conséquences de la chaleur provoquée par le soleil mais il n'évoque pas les autres aspects (coups de soleil, cancers de la peau, pathologies oculaires etc.).

○ **Conscience du risque augmenté dû à l'altitude :**

Spontanément il pense uniquement à la chaleur et dit qu'en montagne ils ne sont pas trop concernés... En conséquence, ils n'ont pas à se préoccuper du risque solaire comme ceux travaillant en basse altitude.

○ **Les effets du soleil :**

- **Connaissances des effets bénéfiques (vitamine D, effet sur le moral, etc.) :**
 - Vitamine D
- **Connaissances des effets sur la peau (mélanomes, cancers de la peau non mélanomes, coups de soleil et allergies cutanés) :**
 - Cancers de la peau
 - Brûlures et allergies
- **Connaissances des effets sur les yeux (ophtalmie, cataracte, DMLA) :**
 - Perte de la vue (vieillesse prématurée)

Référence par l'intervieweur des effets comme l'ophtalmie, les cataractes et la DMLA

○ **Personnes dans l'entourage (pro et/ou familial) touchés par un des effets du soleil :**

- **Quel(s) effet(s) :**

Son père a eu un cancer de la peau non mélanocytaires (carcinomes)

Il a une perception de la gravité plutôt légère de ce cancer et des effets du soleil en général : *« Ouais, beh après ça fait des tâches tu vois un peu... et il va se faire brûler au laser. » « Je sais que c'est pas quelque chose de très grave, ça fait juste des tâches. »*

○ **Son expérience par rapport au soleil :**

D'après lui, il attrape peu de coup de soleil, hormis en début de saison en charpente. Il se protège du soleil : *« Ouais quand même, si si, un peu, pas tout le temps mais quand même. Après c'est toujours pareil, en début de saison tu prends cher puis après ça va et au moins ta peau a bronzé et après ça va mieux. » ; « Je me protège, après l'hiver je sais que je mets souvent un bœuf en plus d'un bonnet, je me protège quand même pas mal. »*

Il lui est arrivé d'avoir des ophtalmies : *« Oui ça m'est déjà arrivé mais plus en montagne ça... de ne pas avoir les bonnes lunettes et du coup d'être trop exposé... ouais »*

Il n'a pas effectué de contrôle par un dermatologue mais il a vu plusieurs spécialistes dans son enfance dû à une maladie de peau qu'il a (pas de pilosité).

Thème 2 : Mesures techniques, organisationnelles, individuelles de protection solaire

- **Attitudes par rapport à l'exposition aux UV solaire dans le cadre professionnel :**
 - **Aménagement des horaires :**

Pas d'aménagement des horaires en charpente puisque d'après lui en montagne les risques solaires sont moins nombreux.

Pas d'aménagement en saison l'hiver puisqu'ils travaillent lorsqu'il fait jour et que les jours sont courts en hiver.

- **Aménagement de l'environnement :**

En charpente : « Beh oui c'est difficile de faire quelque chose sur un toit, on peut pas se mettre à l'ombre. T'es sur le toit donc t'es exposé directement au soleil. On met une casquette et voilà. »

En tant que moniteur : Impossible d'après lui : « L'aménagement de l'environnement c'est pas trop possible, comment tu veux faire sur les pistes... on est protégé quand on est sous les arbres mais c'est pas la majorité du temps. »

- **Equipements individuelles (chapeau, chemise, écran solaire, lunettes de soleil) :**

En charpente :

- Utilisation de la casquette : « Une casquette pour se protéger des insulations et puis se protéger un peu en général des effets du soleil. Après il n'y a pas grand-chose d'autres pour se protéger. »
- Pas de tenues spécifiques et parfois torse nu : « T-shirt et short... et parfois torse nu... Pendant les grosses chaleurs et surtout pour éviter d'avoir les grosses marques de bronzage du t-shirt... pour changer un peu le bronzage ouais ça arrive. On le fait rarement mais ça arrive. » ; « c'est toujours plus agréable de travailler en manche courte. Oui c'est plus agréable, ça accroche moins... il fait moins chaud et même si ça accrochait plus... on travaille quand même toujours en manche courte »
- Non utilisation de lunettes de soleil : « Moi j'en mettais jamais, les autres oui souvent. Mais oui je pense que c'est bien d'avoir des lunettes quand même en effet »

En tant que moniteur de ski :

- Port du bœuf (cache cou): « Je me protège, après l'hiver je sais que je mets souvent un bœuf en plus d'un bonnet, je me protège quand même pas mal. »

De manière générale : « Après pour les équipements c'est aussi chaque personne qui décide ou non de prendre des précautions ou non... » « Après c'est toujours pareil, hormis les équipements, en début de saison tu prends cher puis après ça va et au moins ta peau a bronzé et après ça va mieux. »

→ Comment il se les procure ? Individuellement ? Par un employeur ?

Les EPI type casques anti-bruits, lunettes contre les projections, harnets, etc. sont fournis par l'entreprise.

Les EPI pour la protection solaire ne sont pas fournis par l'entreprise, les travailleurs doivent se les procurer par eux même, suivant s'ils veulent se protéger ou pas.

- **Conseils délivrés et équipements demandés pour les clients (rôle préventeur) :**

Non pas de prévention par l'entreprise du bâtiment dans lequel il travaille, ni en station de ski.

- **Freins et Leviers à l'adoption d'un comportement limitant l'exposition au soleil :**

Est-ce que le changement doit venir de l'entreprise ou de l'employé ? : « Ah je pense que chacun a le droit de faire comme il veut, c'est un choix individuel... C'est vrai que c'est des protections qu'on peut mettre en place nous mais bon c'est une question de confort et c'est important... »

Thème 3 : Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel

○ **Prévention sur les risques solaires :**

Non pas de prévention sur les risques solaires en dehors du cadre familial (parents) : « *lunettes, se protéger, faire attention oui. Mais ça je dirais plutôt que c'est culturel. Je dirais pas que c'est au sein des entreprises ou quoi. C'est chacun en fonction de l'éducation qu'il a reçu sur le sujet* »

○ **Perception vis-à-vis de cette prévention / information reçue :**

Il considère que l'éducation qu'il a reçue par ses parents est suffisante mais que ça peut être intéressant de faire plus de prévention notamment à l'école : « *Moi je considère que c'est assez prévenu, après ce n'est pas un mauvais chose d'en parler. Mais moi je suis assez prévenu par le biais de ma famille qui sont dans ces métiers là... Si il n'avait pas été dans ces métiers c'est vrai que peut être plus de prévention aurait été pas mal... peut-être à l'école* »

Thème 4 : En dehors du cadre professionnel...

○ **Comportement en dehors du cadre professionnel (loisirs, vacances) :**

D'après lui son comportement vis-à-vis du soleil est assez bon. Il dit : « *Ouais, je fais attention quand même.* »
« *pas tout le temps mais oui.* »

○ **Différence de comportement en fonction de l'environnement et de l'entourage présent (impact du regard des autres) :**

Aucune différence de comportement

○ **Protections utilisées (écran solaire, chapeau, t-shirt anti-UV, manche longues, parasol, lunettes de soleil, pas d'exposition à midi solaire 12h-16h)**

Il utilise : « *Casquette, chapeau ou un bob en priorité. Enfaite, étant donné que je suis chauve, que je n'ai pas de poils du tout, je suis plus sensibilisé à ça. Après ouais crème solaire.* »

○ **Perception du bronzage (gain social, signe de beauté, signe d'une agression, d'un vieillissement prématuré...):**

Perception plutôt très positive du bronzage : « *C'est plutôt pas mal le bronzage, haha. Ma perception c'est que ouais je préfère être bronzé quoi.* »

Vision du bronzage comme protection contre les coups de soleil, pour lui plus il est bronzé plus il protège sa peau pendant les expositions solaires suivantes : « *Une fois que tu as bronzé j'ai l'impression que, oui effectivement, le soleil est moins violent. Une fois que ta peau a un peu subit le soleil. Enfaite, on craint plus trop les coups de soleil, une fois qu'on est bronzé beh on peut être moins vigilant après et donc améliorer son bronzage sans cramer.* »

○ **Sources d'informations utilisés : média (télévision, radio, journaux, internet), médecin / professionnels de santé, famille, amis)**

Il regarde la météo pour se tenir au courant des conditions afin d'adapter les tenues de travail : « *Beh nous on regarde la météo, pour adapter les tenues, tu vois ça dépend, s'il fait chaud plutôt short sinon pantalon... fin ça me permet d'adapter hiver comme été. Mais sinon non, je me renseigne pas trop sur la chose* »

○ **Influence de l'entourage / Education familiale reçu, sur ce risque solaire :**

Bonne influence de l'entourage sur la nécessité de se protéger du soleil. De plus, il évoque le fait que son père ne se protégeait pas assez lorsqu'il était jeune moniteur de ski, ce qui aurait donc provoqué les carcinomes sur sa peau. Ainsi, on peut imaginer que son père appui sur la nécessité d'une meilleure protection vis-à-vis de ce risque. On sent cependant une préoccupation plutôt légère autour du sujet.

Réponses QUIZ

3 bonnes réponses sur 9

- Erreur 1 : « La couche d'ozone nous protège contre le réchauffement climatique » contre, « La couche d'ozone nous protège contre certains rayons »
- Erreur 2 : « En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 11h à 15h », contre « En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 12h à 16h »
- Erreur 3 « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ».
- Erreur 4 : « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 30% », contre, « Lorsqu'on s'élève en altitude de 1000m, l'Index UV augmente d'environ 10% »
- Erreur 5 : « L'index UV, c'est un échelle qui exprime l'efficacité des crèmes solaires », contre, « L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'intensité des UV émis par le soleil ».
- Erreur 6 : « Une crème solaire doit servir à se protéger et à s'exposer plus longtemps, être appliquée toutes les 6 heures lorsque l'on s'expose et compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer », contre « Une crème solaire doit compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer »

Fermeture

Annexe n°6 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T4

Date et lieu de l'entretien : 26 juillet 2021, Bordeaux

Initiales de l'interviewé : T4

Présentation de l'interviewé :

- **Genre :** Homme
- **Age :** 24
- **Situation familiale :** Célibataire
- **Niveau d'études :** Bac STMG
- **Emploi et parcours professionnel (ancienneté dans le secteur) :** Moniteur de ski et Technicien en équipe de France de ski : « *Actuellement je ne pratique pas le monitorat mais je l'ai passé pour plus tard. Mon objectif de base c'était d'être moniteur de ski mais j'ai eu la belle opportunité de travailler pour l'équipe de France de ski* »
Il y travaille depuis 3 ans.

(A déterminer à la fin de l'entretien) :

- **Phototype :** Phototype II
- **Présence de grains de beauté :** Très peu

Consigne initial :

Différents types de journées :

En général sur les pistes et glaciers le matin de 7h à 11h et en atelier l'après-midi. Il travaille 5 jours d'affilé puis 3 à 4 jours de repos, etc. : « *En ce moment ils sont en préparation physique donc moi je suis pas du tout avec eux, ils sont avec le préparateur physique. Mais à partir du 20 aout, on va repartir sur les skis et donc y a cette période aout septembre octobre et début novembre on est dans une période d'entraînement donc là... une journée type pour moi ça serait de se lever assez tôt en général car les glaciers ouvrent tôt. Donc sur cette période-là, oui, on est sur les glaciers en général... donc ouais on se lève vers 5h, on ski de 7h à 11h en général puis après on redescend. Donc eux ils skient et moi je regarde, je parle avec les athlètes. Et après moi l'après-midi je refais les skis pour le lendemain, pendant que eux en général ils ont du repos et une petite séance de sport.* »

Thème 1 : Perception des risques professionnels (puis orientation risque solaire) :

○ Définition de ce qu'est le risque professionnel pour la personne :

Assez bonne définition : « *un risque professionnel c'est quand tu peux rencontrer un soucis de santé, cause d'un tiers ou plus souvent je dirais d'un évènement naturel, qui peut te mettre en danger... et donc ta profession qui pourrait être exposé à ce genre de risque.* »

○ Les risques professionnels auxquels il se sent exposé :

- Risques de coupures (carre de ski)
- Risques de percussions (par quelqu'un sur les pistes)
- ➔ **Après avoir orienté l'interviewé sur les risques liés à la météorologie :**
 - Risque solaire

○ Le risque solaire en milieu professionnel :

○ Conscience du risque solaire pour la personne :

Bonne conscience du risque dans le cadre de son métier : *« le risque solaire on y est beaucoup exposé puisque bon... dans l'année il fait souvent beau et puis comme on est sur la neige, la neige ça reflète... puis surtout que toute la partie printemps on est souvent sur des glaciers donc souvent à plus de 2 500 mètres et c'est sûr que là avec l'altitude le risque il est plus grand... Et puis ouais connaissant un peu le milieu montagnard, c'est important d'avoir des bonnes lunettes quoi. »*

Il parle de réverbération par la neige et des risques augmentés liés à l'altitude et ainsi de la nécessité d'une protection particulière

○ Perception de sa gravité :

Il perçoit la gravité du risque : *« Oui et j'ai toujours habité à la montagne donc on sait que c'est important, les lunettes, la crème sur le visage. Bien se protéger c'est important. »*

○ Vision par rapport au caractère évitable du risque :

Non évitable mais limitable d'après lui : *« évitable non je dirais mais limitable oui... Limiter un maximum. Moi je sais que je suis souvent en casquette ou en bob. Et je mets de la crème pas mal. J'ai une cicatrice sur le menton où pour le coup, je mets tous les jours de la crème solaire pour la protéger. Et après en fonction de combien de temps je suis au soleil, si le soleil tape fort là je mets plus ou moins de crème quoi. »*

○ Conscience du risque augmenté dû à l'altitude :

Oui : *« (...) A plus de 2 500 mètres et c'est sûr que là avec l'altitude le risque il est plus grand... »*

○ Les effets du soleil :

- **Connaissances des effets bénéfiques (vitamine D, effet sur le moral, etc.) :**
 - Moral
 - Vitamine D
- **Connaissances des effets sur la peau (mélanomes, cancers de la peau non mélanomes, coups de soleil et allergies cutanés) :**
 - Coups de soleil
 - Cancers de la peau
- **Connaissances des effets sur les yeux (ophtalmie, cataracte, DMLA) :**

Il n'a pas donné de terme : *« Je sais pas ce que ça peut faire en terme médical sur les yeux mais c'est certainement pas très bon de regarder le soleil. »*

○ Personnes dans l'entourage (pro et/ou familial) touchés par un des effets du soleil :

Non.

○ Son expérience par rapport au soleil :

Par rapport aux coups de soleil : *« Pfiou... ça va je pense pas attraper trop de coups de soleil. Justement je mets de la crème avant de cramer mais j'attend souvent de chauffer un petit peu avant de mettre de la crème. »*

Contrôle par un médecin ou dermato : *« Jamais de contrôle par des médecins non »*

Par rapport aux ophtalmies : *« Ouais ça m'est déjà arrivé d'avoir un peu mal à la tête à force de plisser les yeux parce que je n'avais pas mis de lunettes... ouais ça ça déjà du m'arriver... ouais t'avoir les yeux bien fatigué... d'être ébloui. »*

Thème 2 : Mesures techniques, organisationnelles, individuelles de protection solaire

○ Attitudes par rapport à l'exposition aux UV solaire dans le cadre professionnel :

○ Aménagement des horaires :

Pas d'aménagement des horaires

- **Aménagement de l'environnement :**

Pas d'aménagement de l'environnement

- **Equipements individuelles (chapeau, chemise, écran solaire, lunettes de soleil) :**

Les équipements type vestes, casquettes mais aussi crème solaire sont fournies mais plutôt dans le but des sponsorings. Il n'y a pas forcément un but de protection solaire, mais cela joue indirectement dans ce sens.

« C'est plus à nous de prendre nos mesures, en s'équipant en lunettes et casquettes... y a pas vraiment d'encadrement par rapport à ça. » ;

« Si si ça on est tout fourni, on est équipés... on a un équipement entier... ils nous passent des casquettes, lunettes... ouais on a une tenue de service en quelque sort... mais c'est plus dans le but ... un peu sponsoring plutôt que dans le but de nous protéger du soleil quoi... après ça implique qu'on est protégés, c'est un double intérêt finalement. Par exemple, y a la roche posey qui nous file de la crème... après ouais je sais pas comment ça marche parce que les gens nous voient pas forcément mettre la crème donc ils voient pas la marque... mais bon après c'est des accords, mais c'est pas marqué sur la veste... alors je sais pas trop... en tout cas c'est utile d'avoir de la crème gratos au taff. » ;

- **Conseils délivrés par l'entreprise :**

Pas de prévention directe par la fédération : *« Non pas du tout. Après eux justement ils nous passent de la crème solaire gratuitement, c'est un peu une manière aussi de faire leur travail de leur côté même s'ils nous disent rien. »*

« C'est une question d'éducation, si tu veux te protéger tu te protèges et si tu ne veux pas, beh c'est ton problème en quelque sorte. »

- **Freins et Leviers à l'adoption d'un comportement limitant l'exposition au soleil :**

Il dit que le fait d'avoir une tenue de « service » permet aux individus d'avoir une tenue qui protège du soleil même si ce n'est pas forcément le but premier recherché (Sponsors). Pareil pour la crème solaire.

Il suggère aussi que des rappels sur les risques professionnels pourraient être une bonne idée, cela permettrait de parler des risques auxquels on ne pense

« Et finalement c'est un moyen comme un autre permettant de faire adopter des bons comportements sur ça. Après voilà, encore une fois, c'est le bon vouloir de chaque individu. En soit, un petit rappel de temps en temps sur les risques professionnels ça pourrait aussi être une bonne idée... ou au moment de l'embauche, pour rappeler ouais... rappeler les risques, mais pas pour faire peur, juste pour dire sur quoi il est important de faire attention... parce que ouais y a des choses qui sont évidentes et d'autres moins. »

Thème 3 : Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel

- **Prévention sur les risques solaires :**

Non, seulement l'entourage

- **Perception vis-à-vis de cette prévention / information reçue :**

Il pense qu'il pourrait y avoir plus de prévention solaire à la télé ou à la radio : *« C'est facile, de faire une pub par exemple à la télé quand il fait chaud... sur l'hydratation pendant les fortes chaleurs, mais aussi sur les risques associés aux coups de soleil... à trop d'exposition etc. Ouais je pense que c'est facile de passer une petite pub comme ça de temps en temps ! Tu sais les trucs gouvernementaux... comme les pubs sur covid qu'on entend H24... ils peuvent aussi bien en faire sur ça. Ou aussi à la radio, je sais pas si ça se fait aussi, j'écoute pas trop mais par exemple quand les gens sont sur l'autoroute et partent en vacances, hop tu passes un petit rappel sur les risques des surexpositions... c'est pas grand-chose mais ça peut être efficace. »*

Mais aussi à l'école : « ouais pas forcément au lycée mais au collègue un petit cas comme ça en SVT ou un petit truc comme ça ça peut être utile. » ; « je pense que même à l'école, assez tôt que ce soit en primaire, pendant 2 ou 3 heures faire des petites interventions puis après au lycée en parler un peu plus sérieusement, ou de manière plus poussé du moins, sur les cas plus concrets.... Je ne pense pas que ça soit un gros chapitre de deux mois mais tu vois ce que je veux dire. »

Thème 4 : En dehors du cadre professionnel...

- **Comportement en dehors du cadre professionnel (loisirs, vacances) :**
 - **Comportement général et protections utilisées**

Utilisation de casquettes et crème solaire SFP 50 puis 30. « En vacances... ouais je fais en sorte de pas revenir rouge donc je mets de la crème... » ; « Je mets de la 50 au début puis de la 30 après quand j'ai pris un peu le soleil » ; « De toute façon je ne vais pas à la plage pour bronzer. Je vais à la plage pour faire des activités comme le surf par exemple ou des choses comme ça. Et ouais en général j'attends d'avoir chaud avant de mettre de la crème... et une fois que ça tape bien, j'en met pour me sentir protéger et rester plus longtemps ouais en quelque sorte... »

Pas d'utilisation de vêtements, au contraire il a tendance à porter moins de vêtement dû à la chaleur

- **Perception du bronzage (gain social, signe de beauté, signe d'une agression, d'un vieillissement prématuré...):**

Signe de bien-être et de beauté pour soi mais aussi aux yeux des autres : « : Beh c'est sexy... haha... Je pense que c'est sympa d'être bronzé ouais... et puis ouais je pense que c'est aussi important pour le bien-être... » « c'est sympa de se sentir bronzé »

- **Sources d'informations utilisés : média (télévision, radio, journaux, internet), médecin / professionnels de santé, famille, amis)**

Famille

- **Influence de l'entourage / Education familiale reçu, sur ce risque solaire :**

Influence plutôt positive de l'entourage sur ce risque.

Réponses QUIZ

6 bonnes réponses sur 9

- Erreur 1 : « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ».
- Erreur 2 : « La lumière visible émise par le soleil peut diminuer vos défenses immunitaires » contre « La lumière visible émise par le soleil peut améliorer votre moral »
- Erreur 3 « L'intensité du rayonnement solaire et le risque de brûlure augmente en été parce que le soleil est plus haut dans le ciel et il fait plus chaud » contre « L'intensité du rayonnement solaire et le risque de brûlure augmente parce que le Soleil est plus haut dans le ciel »

Fermeture

Annexe n°7 – Résumé de la retranscription de l'entretien semi-directif du travailleur n°T5

Date et lieu de l'entretien : 13/08/2021

Code anonyme de l'interviewé : T5

Présentation de l'interviewé :

- **Genre :** Femme
- **Age :** 24
- **Situation familiale :** Célibataire
- **Niveau d'études :** Bac technologique STAV (Sciences technologique de l'agronomie et du vivant)
- **Emploi et parcours professionnel (ancienneté dans le secteur) :** Après le Bac, DUT Technique de commercialisation pendant 1 an puis départ en Angleterre en tant que fille au pair puis retour pour un stage de ski afin de passer le diplôme de moniteur. Après le stage, une saison d'été sur Annecy puis reprise d'études en licence de biologie à Chambéry (4 mois), en même temps, saison l'hiver à l'ESF avant de se réorienter en BTS diététique + saisons d'hiver en ski pendant les études (au total 4 ans de saison)

(A déterminer à la fin de l'entretien) :

- Phototype : Phototype II
 - Présence de grains de beauté : Quelques grains de beauté
-

Consigne initial :

Journée type :

« Les types de journées... alors j'arrive à 8h45, je rejoins à 9h10 les cours auxquels je suis attribués. Jusqu'à 11h45 je donne le cours et après j'ai une pause jusqu'à 12h30, je mangeais à l'ESF. Après on faisait les leçons privées pendant 1h30 donc jusqu'à 14h. Et après j'ai à peine 5 ou 10 min. et après je reprends jusqu'à 16h45. Et pendant les vacances on se rajoute 15minutes partout donc j'ai presque plus le temps de manger... Et après le soir j'arrive chez moi à 18h et il fait nuit ahaha, voilà. »

Thème 1 : Perception des risques professionnels (puis orientation risque solaire) :

○ Définition de ce qu'est le risque professionnel pour la personne :

Définition erroné de ce qu'est un risque professionnel. Elle ne considère pas sa santé mais plutôt la responsabilité des individus qu'elle encadre : *« La première chose qui me vient en tête quand on parle de risque professionnel pour moi c'est de perdre un enfant alors qu'il est sous ma responsabilité... ou qu'il se blesse dans le cours, qu'il y ait un accident »*

○ Les risques professionnels auxquels il se sent exposé :

Après avoir expliqué ce qu'est le risque professionnel comme on l'entend couramment, le risque solaire arrive en première position de ses préoccupations : *« Donc premièrement si je pense aux risques ouais je ne vais pas m'inclure dedans, mais si je dois m'inclure alors je dirais le soleil, c'est la première chose auquel je pense, franchement le soleil ça me fait peur pour les rides, pour plus tard le cancer de la peau. La deuxième chose, les engelures, j'ai eu des fois très très très froid aux pieds. Après les risques comme les risques de chute ou de blessures je pense pas que c'est un risque dans le cadre de ma profession mais plutôt dans ma pratique personnelle, parce que quand j'enseigne je fais vraiment attention »*

○ Le risque solaire en milieu professionnel :

○ Conscience du risque solaire pour la personne :

Conscience élevé du risque *« le soleil, c'est la première chose auquel je pense ».*

Ce qui la préoccupe est davantage le caractère esthétique des effets du soleil (vieillesse cutané, tâches, etc.) : « *Ouais non pour moi le pire c'est le soleil, tous les jours, moi c'est plus ça... Et puis tu vois bien, tu les reconnais les moniteurs de ski, avec leur marque de casque sur le visage... les personnes sont vite ridées, franchement c'est chaud... moi ça me fait peur, à 30 ou 40 t'as pleins de rides à cause de ton boulot... tendu* » ; « *Au final l'apparence elle joue toujours, de nos jours, dans notre société, malheureusement* »

○ **Perception de sa gravité :**

Elle perçoit la gravité du risque : « *Franchement le soleil ça me fait peur pour les rides, pour plus tard le cancer de la peau.* »

○ **Vision par rapport au caractère évitable du risque :**

Évitable non mais limitable : « *Alors oui pour moi c'est évitable dans la mesure où je peux limiter avec la crème, avec une casquette, si je mets le masque ça me cache la moitié du visage mais bon... quand y a des grosses chaleurs ouais non on ne peut pas trop l'éviter... après non il fait pas toujours beau donc... oui on peut essayer d'éviter mais bon des fois c'est pas possible* »

○ **Conscience du risque augmenté dû à l'altitude :**

Oui : « *Plus t'es haut en altitude plus le soleil est fort et plus tu vas recevoir les effets rapidement... donc c'est sûr que c'est pas la même... si t'es à la plage en lac de montagne faut te protéger deux fois plus limite... parce que le risque est multiplié* »

○ **Les effets du soleil :**

• **Connaissances des effets bénéfiques (vitamine D, effet sur le moral, etc.) :**

- Vitamine D
- Moral

« En effet bénéfiques... tu absorbes de la vitamine D et y a aussi le moral... c'est important d'avoir du soleil quand même »

• **Connaissances des effets sur la peau (mélanomes, cancers de la peau non mélanomes, coups de soleil et allergies cutanés) :**

- Cancer de la peau
- Rides
- Grains de beauté (tâches)

« Le cancer de la peau, les rides, les grains de beauté, les marques sur les cicatrices... Après y a tout ce qui est transpiration, après tout ce qui est dépigmentation de la peau... ensuite hormis la peau je dirais les cheveux, ça peut t'éclaircir les cheveux mais ça c'est pas grave ahaha »

• **Connaissances des effets sur les yeux (ophtalmie, cataracte, DMLA) :**

- Brulure des yeux

« Donc tu peux te cramer la rétine, et je sais que si tu te la brules trois fois environ tu peux devenir aveugle »

○ **Personnes dans l'entourage (pro et/ou familial) touchés par un des effets du soleil :**

Non, hormis le vieillissement cutané chez les monitrices : « *Je sais pas si y a vraiment quelqu'un autour de moi qui a eu quelque chose de grave lié au soleil... mais déjà juste le fait de voir les femmes de 35ans ridées... tu vois qu'elles ont été tout le temps au soleil. Mais hormis ça je sais pas, c'est vrai que je suis pas mal entouré de jeunes donc c'est peut être pour ça que je connais personne ayant eu des choses plus importantes* »

○ **Son expérience par rapport au soleil :**

Nombres de coups de soleil restreints et plutôt une bonne protection vis-à-vis du soleil :

« *Alors en général je prends pas de coup de soleil au taff parce que je mets de la crème sur les parties du visage ou je suis pas couvertes. La seule chose c'est la marque de bronzage ouais ça c'est moche haha. Parfois ça m'est arrivé d'enseigner la casquette à l'envers et en ayant pas mis de crème solaire donc j'ai pris des coups de soleil mais c'est rare* »

« De façon général je crame pas trop, je bronze mais je ne crame pas vraiment... surement parce que je fais attention aussi »

« Une fois j'ai enseigné avec des lunettes à 10 balles... et je sais que j'aurais jamais dû, mais voilà c'était une semaine ou deux... et j'étais très jeune à ce moment-là et inconsciente ahaha »

Thème 2 : Mesures techniques, organisationnelles, individuelles de protection solaire en milieu professionnel

○ Attitudes par rapport à l'exposition aux UV solaire dans le cadre professionnel :

○ Aménagement des horaires :

Non : « Non on peut pas aménager nos horaires et en vrai on va pas bosser de nuit ahaha l'hiver les journées sont courtes »

○ Aménagement de l'environnement :

Non : « Euh difficile d'aménager l'environnement sur les pistes... ouais non impossible même, les seules mesures qui peuvent être prises c'est des mesures individuelles »

○ Comportement durant les pauses (ombre) :

« On a des pauses très rapides » ; « je mange à l'ESF »

○ Equipements individuelles (chapeau, chemise, écran solaire, lunettes de soleil) :

La tenue (vêtements) est fournie par l'ESF mais est payante. Pour ce qui est lunettes, masque, bonnet, casque, etc., ceci est selon la bonne volonté du travailleur (statut d'indépendant). L'ESF propose des promotions durant la saison pour avoir les équipements plus abordables.

« Les équipements c'est nous qui les choisissons, moi je prends un masque qui est fait exprès pour la montagne, tu sais y a différentes catégories, et on sait que il faut pas prendre en dessous de 3. Catégorie 3 minimum et ouais le mieux c'est catégorie 4. »

« L'ESF nous donne juste la tenue, qu'on paye mais ils nous la fournissent... c'est 400 euros environ, mais en deux jours c'est réglé l'histoire en bossant là bas... haha. Après ils nous proposent des équipements de sécurité, contre les avalanches et tout... et les lunettes, alors l'ESF est en partenariat avec des marques donc voilà des fois dans l'hiver va y a avoir des stands où tu vas avoir des prix. EN gros c'est pas un pack qu'on nous donne en début de saison, c'est vraiment des propositions, du style « voilà vous avez ça si ça vous intéresse » mais c'est pas quelque chose où on nous dit « alors pour enseigner il te faut ça ça ça, pour ta protection ça et ça » ouais non. Comme t'es travailleur indépendant, t'as juste un uniforme à respecter donc le reste c'est ton propre choix »

« J'ai toujours un tube de crème solaire sur moi, je prends de la 50 »

« Après les yeux nous je pense qu'on est pas trop exposé étant donné qu'on a toujours un masque, c'est pas comme les surfeurs qui eux peuvent avoir la rétine de touché. Donc nous on a pas trop de risques... enfin si ya des risques mais on peut totalement éviter ça, tout le monde sort avec des lunettes de soleil... A moins que, en effet, si la personne ne choisit pas la bonne catégorie de verre »

○ Conseils délivrés par l'entreprise :

Pas de prévention directe par l'ESF : « C'est vrai que y a pas forcément de conseils mais les gens ils vont tout de même se protéger instinctivement... les lunettes par exemple c'est vital, tu peux pas rester sans, t'es ébloui directement, donc là ouais on va le faire »

« (...) on nous sensibilise pas trop sur le soleil et sur ses effets, sur ce que ça peut nous faire sur le long terme sur notre santé. La prévention elle se passe plus sur un instant T, sur les conditions climatiques, sur le réchauffement climatique des parties enneigées, les avalanches... mais pas sur le soleil autrement dit »

○ Freins et Leviers à l'adoption d'un comportement limitant l'exposition au soleil :

- Améliorer la sensibilisation à utiliser de bons verres catégorie 3 ou 4 sur les lunettes : « On pourrait mettre en place une certaine catégorie de verres ou de sensibiliser les gens sur ces catégories pour permettre aux moniteurs de faire les bons choix »

- Faire des publicités sur le sujet du soleil et des risques associés : « Moi je pense qu'il pourrait y avoir plus de pub... parce qu'ils font des pubs sur tout et n'importe quoi mais sur ça y a rien et c'est bien dommage, après aussi il serait bien de faire des pubs sur les réseaux sociaux, faire la promotion de site de prévention... parce que tu vois moi perso j'en connais même pas, je sais pas ce qui existe sur le sujet... qu'ils fassent plus de pubs de sensibilisation comme ils font pour le covid par exemple, pour l'alimentation... ben franchement ça serait utile sur le soleil et ça changerait peut être la perception du bronzage chez les gens... et aussi leurs comportements, réaliser qu'il faut prendre plus de précautions, parce que c'est dangereux... tout ça quoi... Je te jure que les gens ça va leur faire tilt... parce qu'ils veulent pas non plus perdre leur santé... mais même accentuer sur le fait que ça fait vieillir la peau... ça parlerait peut-être plus au gens que le fait d'attraper un cancer de la peau, parce qu'on pense toujours que ça ne va pas nous arriver... alors que le vieillissement de la peau ca concerne tout le monde »

- Impliquer la mode pour faire adopter de meilleurs comportements : « Peut-être aussi qu'impliquer la mode c'est une bonne idée... qu'on montre sur les magazines que mettre des chemises ouvertes amples à la plage c'est tendance... tu vois ce que je veux dire ? c'est comme les chapeaux ou les bobs, c'est des tendances qui font que ça permet d'aller en faveur d'un bon comportement vis-à-vis du soleil. On pourrait aussi créer des vêtements anti-UV mais du genre stylé, fais par des vrais créateurs, sensible à la cause »

Thème 3 : Prévention et informations reçues par rapport au risque solaire en milieu professionnel

○ Prévention sur les risques solaires :

Pas de prévention sur le soleil dans le cadre professionnel ni lors des formations pour le monitorat de ski. D'autres sujets sont abordés mais pas celui-ci :

« En vrai j'ai jamais entendu parlé de prévention solaire dans ce milieu-là... pas vraiment quoi. Ça va plus être sécurité en rapport avec ton client, l'élève... ou les avalanches, les événements naturels comme les événements climatiques et tout ça... Mais par contre de la pluie et du reste... on nous sensibilise pas trop sur le soleil et sur ses effets, sur ce que ça peut nous faire sur le long terme sur notre santé. La prévention elle se passe plus sur un instant T, sur les conditions climatiques, sur le réchauffement climatique des parties enneigées, les avalanches... mais pas sur le soleil autrement dit » ;

« L'ESF met en place des cours pour ce qui est de la sécurité... et puis aussi lors de ma formation on a eu un tronc commun... tu vois le dernier stage que j'ai eu de la formation c'était sur justement, la sécurité en montagne, l'alpinisme et tout. Donc on a eu des cours, sur comment se servir d'un DVA (détecteur de victimes d'avalanches), on nous a expliqué plein de choses... on avait pleins de cours pendant cette formation sur les montagnes mais aussi la biologie mais sincèrement j'ai pas le souvenir qu'on ait parlé du soleil, de la peau. »

« La prévention que j'ai sur ça ça vient de ma culture personnelle en faite et de l'éducation de mes parents. Après j'ai du entendre quelques fois des trucs à la télé sur le cancer de la peau. »

○ Perception vis-à-vis de cette prévention / information reçue :

D'après elle la sensibilisation devrait être plus importante :

« Après on est tous au courant je pense que c'est une nécessité de se protéger mais on dirait que ça doit être naturellement acquis en faite, comme une sorte d'éducation qu'on doit nous inculquer petits, mais y a des gens qui sont peut-être très mal éduquer à ce sujet. Déjà par exemple j'ai beugué un peu sur les effets néfastes quand tu m'as demandé... alors qu'on devrait tous savoir ce que ça peut nous faire... le soleil c'est quand même quelque chose de notre quotidien et on est pas au courant c'est fou »

« Je trouve qu'on est vraiment pas assez sensibilisés à tout ça. Parce que aussi, de nos jours tout le monde veut être bronzé, ceci cela, on fait très souvent très attention à notre apparence au détriment de notre santé, déjà les produits qu'on utilise, tout ça... Et je trouve que le soleil ça en fait partie. J'ai des amis, c'est ça, elles vont bronzées, elles ne se protègent pas, elles se disent « oh mince j'ai un coup de soleil, oh pas grave ça »

partira demain ou après-demain », mais le problème c'est qu'à la longue beh on se rend pas compte mais on peut avoir de sacré problèmes.... Je pense à ça aussi parce que ma pote à pleins de grains de beauté et... elle s'en fiche. Mais je pense que c'est un problème du fait qu'on ne soit pas assez sensibilisé. On se dit que c'est bon, on sort les bienfaits du soleil. Tu vois par exemple moi je me rend pas compte de à quel stade, à quel degré c'est pas bien, combien de coups de soleil on peut en avoir avant d'atteindre une limite. Tu vois moi j'ai eu 3 ou 4 coups de soleil dans ma vie et enfaite on sait pas... est ce que c'est dangereux vraiment ou pas. Je me demande, quels sont les normes, quels sont les limites ».

« Je réfléchis à haute voix mais en vrai... comment définir une limite, où tu en est alors que tu es tout le temps exposé... c'est pour ça qu'on peut peut-être mesurer les choses en nombres de gros coups de soleil... combien avant d'avoir un souci de santé... mais je sais pas. Par exemple, moi qui ne m'expose pas particulièrement beaucoup mais qui va à la plage deux semaine l'été, où je vais m'exposer un peu tous les jours.... Combien de temps mon capital solaire va tenir en gros... 20 ans ? 50 ans ?... Tu vois, on sait pas trop »

Thème 4 : En dehors du cadre professionnel (comportements et perceptions) ...

○ Comportement en dehors du cadre professionnel (loisirs, vacances) :

○ Comportement général :

« Tu vois moi j'ai eu 3 ou 4 coups de soleil dans ma vie » ; « Je ne m'expose pas particulièrement beaucoup mais qui va à la plage deux semaine l'été, où je vais m'exposer un peu tous les jours »

○ Protections utilisées (écran solaire, chapeau, t-shirt anti-UV, manche longues, parasol, lunettes de soleil, pas d'exposition à midi solaire 12h-16h)

Lunettes en priorité et crème solaire : « Actuellement j'utilise de la crème 30 mais bronzante, c'est fait pour bronzer.... Et pour le visage faudrait que je mette de la 50 mais là j'en ai plus donc je mets de la 30. » « Après je mets toujours des lunettes parce que ça me gêne trop le soleil, ça m'éblouit »

○ Prévention reçue sur les risques solaire (école, auto-formation, médecin de famille, conjoint, etc) :

Son père étant moniteur de ski lui a transmis une éducation solaire assez importante

○ Perception du bronzage (gain social, signe de beauté, signe d'une agression, d'un vieillissement prématuré...):

Signe de beauté : « C'est marrant que tu poses cette question de ma vision du bronzage... parce que je suis bien bronzé en ce moment et j'adore... enfaite ça change tout sur ma façon de porter mes vêtements. Enfaite je me sens tellement mieux, je trouve ça tellement plus beau. Et je sais pas si c'est la société qui nous a inculquée cette image ou pas mais en tout ça je me sens mieux... je peux porter un dos nu sans être complexé, on voit moins mes complexes.... Et donc ouais pour cette raison je suis prête à m'exposer un peu plus pour me sentir mieux dans ma peau à court terme et pas penser au long terme... personnellement... mais c'est triste hein »

« Moi je trouve ça tellement beau le bronzage... mais moi spécialement j'ai toujours voulu être bronzé quoi... et c'est pas pour rien que y a des gens qui vont se tuer aux UV, dans les cabines »

« Le bronzage c'est une des plus grands modes de beauté »

Réponses QUIZ

5 bonnes réponses sur 9

- Erreur 1 : « En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 11h à 15h », contre « En France métropolitaine l'été, les heures les plus dangereuses de la journée sont de 12h à 16h »
- Erreur 2 : « Les ultraviolets sont invisibles et chauffent », contre, « Les ultraviolets sont invisibles et ne chauffent pas ».

- *Erreur 3 : « L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'efficacité des crèmes solaires », contre, « L'index UV, c'est une échelle qui exprime l'intensité des UV émis par le soleil ».*
- *Erreur 4 : « Une crème solaire doit servir à se protéger et à s'exposer plus longtemps et compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer », contre « Une crème solaire doit compléter la protection vestimentaire, pas la remplacer »*

Après avoir fait des corrections sur des idées fausses, lors du quiz :

Manque d'informations sur l'échelle de l'indice UV : « Mais ça tu vois l'indice UV on connaît pas assez, on sait pas vraiment ce que ça veut dire... enfin je parle pour moi... mais si c'est le cas pour moi c'est que c'est sûrement le cas pour beaucoup d'autres personnes aussi. »

Idée d'une application pour l'indice UV : « En vrai je pense qu'il nous faudrait une application qui nous montre l'indice UV, tous les jours, avec même un système permettant que ça s'affiche automatiquement sur le menu principal du téléphone »

La crème comme un « pousse au crime » : « Le problème de la crème solaire c'est aussi que t'as l'impression d'être bien protéger donc ça va pousser les gens à s'exposer et même à s'exposer vraiment plus. Par exemple, sans crème je resterais pas une journée entière à la plage, alors qu'avec ma crème solaire beh je vais le faire parce que je me dis que c'est ok... »

Annexe n°8 –Tableau récapitulatif des résultats de l'analyse horizontale

Thématiques	Mots-clés	Verbatims et idées ressorties
1 : La connaissance du « <i>risque professionnel</i> » en tant que définition	Menaces ou dangers pour sa propre santé ou sécurité	<p><i>T1 : « C'est un risque qui est lié au métier qu'on exerce, dans le cadre de notre profession, et généralement et souvent induit par la profession directement ou les expositions que l'on a durant le temps de travail. »</i></p> <p><i>T2 : « Un risque par rapport à ma profession... pour moi c'est quelque chose qui peut nous arriver dans le cadre de notre travail... »</i></p> <p><i>T4 : « un risque professionnel c'est quand tu peux rencontrer un soucis de santé, cause d'un tiers ou plus souvent je dirais d'un évènement naturel, qui peut te mettre en danger... et donc ta profession qui pourrait être exposé à ce genre de risque. »</i></p>
	Menaces par rapport à la sécurité de l'emploi	<p><i>T3 : « Euh le risque professionnel... bah, c'est un risque lié à ta santé qui t'arrive dans le cadre de ton travail. Et donc plus lié à l'ESF, vu que tu as plus un statut qu'indépendant, je dirais le risque de blessures... En gros se blesser en ski, parce que derrière tu peux plus assurer le travail et dans ce cas-là, si tu te blesses en tant qu'indépendant... bah... généralement quand même on cotise auprès d'organismes qui prennent en charge en cas de blessures. Parce qu'en fait, si on est blessé en tant que moniteur et qu'on n'a pas cotisé alors on touche rien... y a juste une petite caisse de secours qu'on crée à l'ESF qui peut aider les moniteurs blessés mais en général on cotise à côté... » ; « Salariés... euh non je dirais que y a pas trop de risques du coup »</i></p>
	Menaces ou dangers pour la santé ou sécurité d'autrui	<p><i>T5 : « La première chose qui me vient en tête quand on parle de risque professionnel pour moi c'est de perdre un enfant alors qu'il est sous ma responsabilité... ou qu'il se blesse dans le cours, qu'il y ait un accident »</i></p>
	Risque à court et long terme	<p><i>T1 : « Beh y a des maladies qui se déclenchent un peu plus longtemps après, ou que l'on ne voit pas tout de suite, comme les maladies avec l'amiante par exemple. Puis y a des risques tout de suite, qu'on voit un peu plus, comme par exemple les blessures, les coupures ou les chutes... voilà »</i></p> <p><i>T2 : « Non pour moi ce sont des risques à court terme... On pense pas du tout aux risques à long terme... cela ne tient qu'à moi, mais j'ai l'impression que c'est aussi le cas pour les autres »</i></p> <p><i>T3 → Il évoque spontanément les risques à court terme sans penser à ceux sur le long terme. Il en parle après que l'interviewé en ait parlé : « Ah oui !! Bah nous, qu'est ce qu'on a sur le long terme... euh ... »</i></p>

		T4 → Spontanément il évoque les risques à court terme	
2 : La conscience des risques professionnels dans le cadre du métier	Importance donnée à la notion du risque en général	T1 → Importante relation aux risques de part son statut de chargé de la sécurité sur les chantiers T2 → En tant que chef d'entreprises il se sent concerné par les risques professionnels mais n'en apporte pas non plus une grande importance T3 → Conscience des risques mais préoccupation plutôt légère T4 → Préoccupation normal du risque T5 → Préoccupation normal du risque	
		Secteur construction / BTP	Secteur montagne
	Conscience de l'ensemble des risques professionnels	T1 : « Euh... pleins de chutes, pleins de types de chutes, que ce soit moi ou des objets qui tombent sur moi. Euh... ça peut être électrique aussi, tout ce qui est aériens, les aérosols les trucs comme ça... qu'est ce qu'il y a d'autres... les risques, les risques... ouais c'est essentiellement, voilà, des risques de la chute ou des coups et voilà. » T2 : « Je dirais, tout ce qui est travail en hauteur, dangers comme la chute et puis les intempéries, le vent, la pluie, la neige, le soleil, tout ça... » ; « Il peut arriver qu'il y est des blessures plus ou moins graves. Ça va être des coupures, des échardes, des petits trucs... Après les choses plus graves c'est moins fréquent mais ça peut aussi arriver, oui. » ; « Les risques liés aux mauvais positionnements... Quand t'es mal positionné sur une toiture, c'est vrai que c'est des métiers qui sont pas évidents de ce côté-là... on n'a pas des postures très bonnes quand on est sur les toits puisqu'on est souvent en pente déjà puis c'est vrai qu'on est pas toujours attaché... Donc oui, le risque de chute c'est ce à quoi je pense en premier parce que on a certains comportements qui sont un peu dangereux mais on maîtrise avec le temps, peut-être qu'on prend une certaine confiance... et ce n'est pas forcément une bonne chose. »	T3 : « Ouais beh c'est plus blessures alors, ouais moniteur ça serait plus le fait d'avoir une collision, quelqu'un qui nous rentre dedans. Après on se blesse rarement seul... Alors aussi le risque d'avalanches tout ça qui peut être dangereux. » ; « Ah oui !! Bah nous, qu'est-ce qu'on a sur le long terme... euh ... en tant que moniteur je dirais qu'on est exposé vachement au soleil, et tout ça. Euh... mais sinon en terme de froid... je suis pas sûr qu'on est exposé... avant plus mais maintenant j'ai pas cette impression là... tu vois on a plus trop de risques de gelures ou quoi. Après sur le long terme, il peut y avoir les chaussures, ça déforme les pieds. » T4 : « Dans ma profession, je dirais que le plus grand risque serait de me couper avec un carre de ski ou se faire percuter sur une piste... après ça s'arrête là... après je ne suis pas trop exposé à des risques je pense... je pense pas rencontrer beaucoup de dangers professionnels dans mon boulot. » ; « Avalanches non car on est sur des domaines skiables donc protégés ... mais par contre, le risque solaire on y est beaucoup exposé puisque bon... dans l'année il fait souvent beau et puis comme on est sur la neige, la neige ça reflète... » T5 : « Donc premièrement si je pense aux risques ouais je ne vais pas m'inclure dedans, mais si je dois m'inclure alors je dirais le soleil, c'est la première chose auquel je pense, franchement le soleil ça me fait peur pour les rides, pour plus

		<p>T3 : « Et après en charpente l'été, bah... c'est pareil hein... risques de blessures, et faut pas tomber du toit quoi, haha. Tu te fais souvent des petites blessures oui, mais le plus gros risque c'est de tomber... après ouais voilà je vois pas trop d'autres risques... risques de chute et blessures... » ;</p> <p>« Et après en charpente je dirais que le risque à long terme... je dirais que tu respire pas mal tout ce qui est isolations, c'est pas toujours très bon... tout ce qui est microparticules quand on coupe de l'isolant, tout ce qui est étanchéité... c'est pas très bon pour la santé... Et je dirais aussi le mal de dos en charpente... et le bruit ! Parce que y a pas mal de machines bruyantes. D'ailleurs quand je travaille en charpente, comme je met rarement le casque anti-bruit, quand même les machines ça te sonne... »</p>	<p>tard le cancer de la peau. La deuxième chose, les engelures, j'ai eu des fois très très très froid aux pieds. Après les risques comme les risques de chute ou de blessures je pense pas que c'est un risque dans le cadre de ma profession mais plutôt dans ma pratique personnelle, parce que quand j'enseigne je fais vraiment attention » ;</p>
	Conscience du risque solaire comme risque professionnel	<p>T1 → Il n'a pas exposé le risque solaire spontanément. Lorsqu'il y a eu orientation des questions sur le risque solaire, il a dit ne pas trop être concerné étant donné qu'il passait que 50% de son temps en extérieur. Il dit que les ouvriers qu'ils supervisent sont plus exposés que lui</p> <p>T2 → Il a exposé le risque spontanément quand il a présentés les risques professionnels de son métier</p>	<p>T3 → Il a évoqué le risque solaire quand l'interviewé a parlé des risques à long terme (mais plutôt pour secteur montagne et non construction/BTP)</p> <p>T4 → Il a évoqué le risque solaire quand l'interviewé a parlé des risques liés à la météo</p> <p>T5 → Elle a évoqué le risque solaire en premier risque professionnel</p>
3 : Les représentations et perceptions autour du risque solaire	Importance donnée au risque solaire	<p>T1 : « Alors, c'est vrai que c'est un risque important à prendre en compte. » ; « mais euh.. disons que c'est pas un énorme risque qu'on perçoit forcément par rapport à si on travaillait en Afrique par exemple. Mais par contre, c'est, ouais, c'est pas à négliger. » ; « C'est pas un énorme risque, par rapport à, je sais pas moi mais... par exemple, faire un AVC... parce que effectivement c'est pas quelque chose qu'on entend forcément ou quoi que ce soit. Fin ouais on a pleins de campagnes sur la mucoviscidose, pleins de trucs et tout, ouais ok ça paraît un peu plus grave qu'attraper un cancer de la peau » ; « Concrètement les ouvriers ils s'en foutent complètement de tout ça... en vrai. En fait, c'est toujours la responsabilité de l'employeur et des entrepreneurs. Mais là je te le dis franchement, on est sensibilisé à ça mais d'un côté je pense que dans les statistiques des accidents du travail, ou en tout cas de la caisse d'assurance maladie, c'est pas un des accidents professionnels les plus courants alors que typiquement, je dis n'importe quoi mais : perdre un œil ou un handicap ou un truc euh... ou ce dont on a parlé énormément sur le plomb ou l'amiante ça c'est bien plus récurrent... voilà... »</p>	

		<p>T2 : « Oui, l'insolation, en toiture c'est vrai que c'est un grand risque !! Oui effectivement ... l'été c'est quelque chose auquel on pense réellement parce que ça arrive qu'en plein cagnard on puisse choper des isolations à rendre malade... On travaille au soleil, c'est notre quotidien surtout en été, et on est absorbé par notre travail et tout et souvent le soir on rentre chez nous et on a pris un coup de soleil aussi... ça ça arrive beaucoup » ; « On n'anticipe jamais » ; « On s'en occupe pas beaucoup... » ; . « Ya des risques qui sont plus préoccupants pour nous comme le risque de chute par exemple... »</p> <p>T3 : « Pfiou... ouais j'en ai conscience, oui c'est sûr que on met pas mal de crème solaire, des choses comme ça mais bon. Après... charpente ça va »</p> <p>T4 : « Oui et j'ai toujours habité à la montagne donc on sait que c'est important, les lunettes, la crème sur le visage. Bien se protéger c'est important. » ; « après c'est le milieu montagnard donc le soleil, les intempéries ça fait parti du truc, des fois il fait beau, des fois non... ça j'étais au courant avant et c'est pas ça que tu regardes quand tu vas faire le métier... » ; « Le risque solaire on y est beaucoup exposé puisque bon... dans l'année il fait souvent beau et puis comme on est sur la neige, la neige ça reflète... »</p> <p>T5 : « Ouais non pour moi le pire c'est le soleil, tous les jours, moi c'est plus ça... Et puis tu vois bien, tu les reconnais les moniteurs de ski, avec leur marque de casque sur le visage... les personnes sont vite ridées, franchement c'est chaud... moi ça me fait peur, à 30 ou 40 t'as pleins de rides à cause de ton boulot... tendu » ; « Au final l'apparence elle joue toujours, de nos jours, dans notre société, malheureusement »</p>
	<p>Perception de la gravité du risque</p>	<p>T1 : « Après le facteur de gravité ou comment dire... de récurrence ou d'apparition dépend vraiment du climat et de la météo et de la zone où on est... Donc peut être qu'à Marseille c'est un peu plus fort qu'en Bretagne mais... ouais... ici dans nos régions l'été faut... enfin... en général oui ça peut arriver... on va dire qu'on y est exposé 6 mois dans l'année. En fait pour moi, il ne faut pas se fier qu'au soleil, ce qu'on voit et ce qu'on voit pas, comme les UV, on les voit pas forcément, mais si on parle coups de chaleur et aggravations, c'est sûr que moins il y a de nuages, plus il y a de rayons... »</p> <p>T2 : « En vrai oui ça comporte des risques le soleil, mais si on chope un coup de soleil... beh le lendemain on mettait un t-shirt d'office mais on se n'arrêterait pas vraiment sur ça, c'était pas important pour la plupart... et moi compris, parce qu'on sait que ça passe, ça fait mal sur le moment mais c'est vite oublié » ; « le soleil à part un coup de soleil qui passe en quelques jours... finalement on ne voit pas le danger » ; « Mais moi j'ai 78 ans et je n'ai pas encore de cataracte alors que je n'ai jamais porté de lunettes de ma vie haha. »</p> <p>T4 : « Puis surtout que toute la partie printemps on est souvent sur des glaciers donc souvent à plus de 2 500 mètres et c'est sûr que là avec l'altitude le risque il est plus grand... Et puis ouais connaissant un peu le milieu montagnard, c'est important d'avoir des bonnes lunettes quoi. »</p> <p>T5 : « Franchement le soleil ca me fait peur pour les rides, pour plus tard le cancer de la peau. »</p>
	<p>Caractère évitable du risque</p>	<p>T1 → Evitable dans une certaine mesure. Il évoque l'importance de la sensibilisation à l'école premièrement puis ensuite pour les personnes les plus concernées : « Une petite campagne ça ferait pas de mal ».</p>

		<p>T2 : « Oui bien sûr que c'est évitable, ou limitable, après voilà je pense plutôt que c'est parce qu'on n'importe pas trop d'importance à cela, que finalement on pense pas à s'en inquiéter. Y a des risques qui sont plus préoccupants pour nous comme le risque de chute par exemple... On a déjà eu des accidents donc peut être qu'on prend conscience à ce moment-là que c'est important de prendre les mesures adaptées... mais le soleil à part un coup de soleil qui passe en quelques jours... finalement on ne voit pas le danger »</p> <p>T3 : « Je sais pas trop... je me rend pas trop compte. » ; « Je sais que nous encore ça va, on est en montagne. Après tout ce qui est en ville, ces métiers ils essayent d'adapter les horaires, ils travaillent tard le soir et très tôt le matin mais ils travaillent pas la journée... pendant les périodes de canicule. »</p> <p>T4 : « Euh... évitable non je dirais mais limitable oui... Limiter un maximum. Moi je sais que je suis souvent en casquette ou en bob. Et je mets de la crème pas mal. J'ai une cicatrice sur le menton où pour le coup, je mets tous les jours de la crème solaire pour la protéger. Et après en fonction de combien de temps je suis au soleil, si le soleil tape fort là je mets plus ou moins de crème quoi ».</p> <p>T5 : « Alors oui pour moi c'est évitable dans la mesure où je peux limiter avec la crème, avec une casquette, si je mets le masque ça me cache la moitié du visage mais bon... quand y a des grosses chaleurs ouais non on ne peut pas trop l'éviter... après non il fait pas toujours beau donc... oui on peut essayer d'éviter mais bon des fois c'est pas possible »</p>
	<p>Conscience du risque augmenté dû à l'altitude</p>	<p>T1 : « Je n'en sais strictement rien, je peux pas dire. »</p> <p>T2 : « Il est sûrement moins important que dans le sud de la France »</p> <p>T3 : « Je sais que nous encore ça va, on est en montagne. Après tout ce qui est en ville, ces métiers ils essayent d'adapter les horaires (...) » ; « Ouais, nous ça va en montagne comme il fait frais, on adapte moins les horaires »</p> <p>T4 : « l'altitude le risque il est plus grand... »</p> <p>T5 : « Plus t'es haut en altitude plus le soleil est fort et plus tu vas recevoir les effets rapidement... donc c'est sûr que c'est pas la même... si t'es à la plage en lac de montagne faut te protéger deux fois plus limite... parce que le risque est multiplié »</p>
	<p>Préoccupation pour la chaleur plus importante que les effets des UV</p>	<p>T1 : « Mais ouais au bout d'un moment ça devient dur pour les gars, mais ouais c'est lié à la chaleur finalement, pas à la réflexion sur le fait de choper un coup de soleil ou un cancer de la peau, ou quelque chose comme ça. »</p> <p>T3 : « Mais après... charpente ça va, mais je dirais que c'est plus dur en charpente quand il y a les grosses canicules et qu'on va poser l'étanchéité, tu vas vraiment avoir chaud.... Et c'est déjà arrivé qu'on ait un collègue qui tombe dans les pommes, trop déshydraté, il fait trop chaud. Ca peut arriver quoi. »</p>

<p>4 : Les connaissances des effets du soleil</p>	<p>Effets bénéfiques</p>	<p>T1 : « Beh bénéfiques y a la chaleur quand il fait pas trop chaud c'est pas mal ahah... fin je veux dire, c'est bien par ce que ça chauffe en température. Après y a le côté pratique, c'est plus pratique en général de travailler sous le soleil que sous la pluie. » ; « La vitamine D aussi ! Et même sur le moral, quand il fait beau c'est pas mal pour l'ambiance générale, pour la bonne humeur et effectivement pour toutes ces vitamines. En fait c'est pas qu'applicable au travail ça, c'est le cas pour tout. »</p> <p>T2 : « Le soleil pour la santé... je vois pas trop ce que ça peut m'apporter... le moral peut être ? »</p> <p>T3 : « Euh vitamine D, euh... à part ça... bronzer haha. A part la vitamine D je vois pas trop ».</p> <p>T4 : « Alors les effets bénéfiques euh ça joue sur le moral et la vitamine D...»</p> <p>T5 : « En effet bénéfiques... tu absorbes de la vitamine D et y a aussi le moral... c'est important d'avoir du soleil quand même »</p>
	<p>Effets néfastes (peau et yeux)</p>	<p>T1 : « Sur le long terme effectivement y a tout pleins de maladies qui peuvent se déclencher, on a une sorte de capital soleil enfaite et du coup bah... beh aussi sans même parler des coups de soleil ou des brulures, ça va déglinguer toutes les cellules de la peau ouais... mais euh après, y a le long terme avec ces risques de maladies qui du coup pourraient être des maladies professionnelles si c'est pas bien gérer par l'entreprise. Et sinon à court terme, ouais, coups de soleil... parce que ouais sinon hormis les UV, le risque solaire dans sa globalité, y a l'insolation aussi. » ; « Y a les mélanomes, y a... ouais y en a pleins attend... en plus je.... Alors t'en a qui sont euh... cancérigènes et d'autres pas... attend ils s'appellent comment l'autre... argh je sais plus. Ouais bref y a pleins de trucs ahaha. » ; « Bah t'as non seulement l'éblouissement qui te dérange mais je pense aussi que tu peux un peu brûler un peu la rétine et... Bon c'est sûr qu'il faut être un peu con pour regarder le soleil en direct mais euh non c'est un peu comme le principe du ski, avec la réverbération, c'est... et puis même ça te fait vachement mal à la tête, y a le nerf optique qui est hyper sollicité, je sais plus... mais ouais. »</p> <p>T2 : « Le risque sur la peau avec les brûlures, le cancer de la peau... » ; « Je pense que... plusieurs fois je suis allé à la montagne, j'ai skié sans mettre de lunettes de soleil, j'ai été une fois brulé, presque... J'ai été pendant une semaine sans voir clair, presque. »</p> <p>T3 : « Cancers de la peau si on ne se protège pas assez, sur le long terme » ; « Brûlures, allergies... Ah beh les yeux, le risque de perte de la vue.... Non ? ... Du coup t'es plus sensible, ça fait un vieillissement prématuré enfaite »</p> <p>T4 : « Après ouais c'est pas que bénéfiques... y a aussi les coups de soleil et les cancers de la peau... et puis voilà »</p> <p>T5 : « Le cancer de la peau, les rides, les grains de beauté, les marques sur les cicatrices.... Après y a tout ce qui est transpiration, après tout ce qui est dépigmentation de la peau... ensuite hormis la peau je dirais les cheveux, ça peut t'éclaircir les cheveux mais ça c'est pas grave ahaha » ; « Donc tu peux te cramer la rétine, et je sais que si tu te la brules trois fois environ tu peux devenir aveugle »</p>

<p>5 : Les expériences relatives au soleil</p>	<p>Histoire personnelle par rapport au effets du soleil</p>	<p>T1 : « Non non j'attrape pas beaucoup de coups de soleil, je me protège... Ou après c'est les malicieux, tu pars en rando et enfaite y a des nuages et j'ai pas prévu la crème solaire et bah tu sens que tu chauffes un petit peu quoi. » ; « Je suis assez sensible à ça. Ouais ouais, bien sûr. Et ouais déjà quand tu prends une insolation, un coup de soleil, fin... je suis pas du genre à cramer pour cramer, c'est souvent un accident. » ; « Déjà je surveille mes grains de beauté, en général, et sinon je suis allé chez le dermato, il y a deux trois ans, mais à chaque fois y a une liste d'attente monstre. Et d'ailleurs ma copine, elle a pas mal de grains de beauté et du coup à Lyon elle y va deux fois par an quoi... Du coup ouais je fais gaffe. »</p> <p>T2 : « Ca m'arrive d'aller chez le dermato. Enfin, ça m'est arrivé ... pas souvent mais j'ai quand même dû y aller 5 fois dans ma vie... là la dernière fois c'était y a 5 ou 6 ans. Il a regardé mes tâches dans le dos et tout ça et il a dit que y avait pas de problèmes... pour l'instant haha. » ; « J'attrape souvent des coups de soleil au printemps oui, les premiers rayons... sur les avant-bras surtout car je porte que des chemises, même l'été. Et je ne vais pas à la plage, je ne m'expose pas directement au soleil... Quand j'attrape des coups de soleil c'est vraiment par accident quand je suis dehors au travail ou que je me balade, ce genre de choses... Après ayant, quand je travaillais davantage sur les chantiers, c'était surtout des coups de soleil dans le dos, puisque je me mettais torse nu, maintenant l'été je n'y vais plus. Bon et puis c'est vrai que le visage aussi... voilà, haha. »</p> <p>T3 : « Oui ça m'est déjà arrivé d'avoir des... troubles de la vision on va dire ça comme ça... mais plus en montagne ça... de ne pas avoir les bonnes lunettes et du coup d'être trop exposé. » ; « Non je chope pas trop de coup de soleil, enfin si en charpente mais pas trop en moniteur. » ; « Jsuis pas mal allé voir des spécialistes de la peau quand j'étais petit car je suis né sans pilosité (...) c'est aussi pour ça que j'ai tendance à bien me protéger le crâne, j'ai souvent une casquette, un bob, un bonnet. Mais sinon, non je n'ai pas vu de spécialistes exprès pour montrer des grains de beauté ou quoi. »</p> <p>T4 : « Pfiou... ça va je pense pas attraper trop de coups de soleil. Justement je mets de la crème avant de cramer mais j'attend souvent de chauffer un petit peu avant de mettre de la crème. » ; « Jamais de contrôle par des médecins non »</p> <p>T5 : « Alors en général je prend pas de coup de soleil au taff parce que je met de la crème sur les parties du visage ou je suis pas couvertes. La seule chose c'est la marque de bronzage ouais ça c'est moche haha. Parfois ça m'est arrivé d'enseigner la casquette à l'envers et en ayant pas mis de crème solaire donc j'ai pris des coups de soleil mais c'est rare » « De façon général je crame pas trop, je bronze mais je ne crame pas vraiment... surement parce que je fais attention aussi » « Une fois j'ai enseigné avec des lunettes à 10 balles... et je sais que j'aurais jamais du, mais voilà c'était une semaine ou deux... et j'étais très jeune à ce moment là et inconsciente ahaha »</p>
--	---	---

	<p>Entourage touché par certaines pathologies associées aux effets du soleil</p>	<p>T1 : « Si ce n'est un de mes grands-parents, typiquement à 80 ans il a dû se faire opérer de la cataracte mais non après ce cas assez classique non non non... »</p> <p>T2 : « J'ai eu un représentant de commerce, de longue date, presque un ami. C'est un monsieur qui est décédé du cancer de la peau, et c'était quelqu'un qui s'exposait beaucoup au soleil, qui faisait beaucoup de bateau, de plage et tout. Et il est décédé du cancer de la peau, il avait un cinquantaine d'année... Je pense qu'il s'exposait beaucoup pendant ces vacances, mais aussi ces week-ends où il était tout le temps à la plage ».</p> <p>T3 : « Je sais que mon père ça la quand même pas mal touché en tant que moniteur donc... et il s'est pas assez protégé jeune. » ; « Non je sais pas ce que c'est, je sais pas. Je sais que c'est pas quelque chose de très grave, ça fait juste des tâches. »</p> <p>T5 : « Je sais pas si y a vraiment quelqu'un autour de moi qui a eu quelque chose de grave lié au soleil... mais déjà juste le fait de voir les femmes de 35ans ridés... tu vois qu'elles ont été tout le temps au soleil. Mais hormis ça je sais pas, c'est vrai que je suis pas mal entouré de jeunes donc c'est peut être pour ça que je connais personne ayant eu des choses plus importantes »</p>
	<p>Perception du bronzage</p>	<p>T1 : « je suis pas du genre à cramer pour cramer » « Ah non mais moi je suis hyper attentif et d'ailleurs je critique toujours mon père qui fait l'écrevisse au soleil. (...) Quelque chose de progressif, régulièrement mais à petite dose, c'est mieux. D'ailleurs quand je bronze le plus c'est quand je bouge, quand je fais du sport ou quand je travaille dehors mais par contre bronzer sur la plage comme ça à plat, non, déjà j'aime pas du tout ça. Et en plus de ça, je sais que c'est pas bon, parce que c'est très ciblé, c'est tout le temps le même angle. Enfin voilà moi je suis très sensibilisé là-dessus. »</p> <p>T2 : « Donc, comme on se sent plus à l'aise sans T-shirt par exemple, alors on en met pas, on ne pense pas que ça peut nous abimer la peau, et pareil pour les yeux... Et justement, au contraire, on a un peu un caractère où on veut bronzer... haha... tu comprends ?! » ; « Oui tout à fait, c'est aussi une marque de beauté, en quelque sorte »</p> <p>T3 : « C'est plutôt pas mal le bronzage, haha. Ma perception c'est que ouais je préfère être bronzé quoi. » ; « Une fois que tu as bronzé j'ai l'impression que, oui effectivement, le soleil est moins violent. Une fois que ta peau a un peu subit le soleil. Enfaite, on craint plus trop les coups de soleil, une fois qu'on est bronzé beh on peut être moins vigilant après et donc améliorer son bronzage sans cramer. »</p> <p>T4 : « : Beh c'est sexy... haha... Je pense que c'est sympa d'être bronzé ouais... et puis ouais je pense que c'est aussi important pour le bien-être... » « c'est sympa de se sentir bronzé »</p> <p>T5 : « C'est marrant que tu poses cette question de ma vision du bronzage... parce que je suis bien bronzé en ce moment et j'adore... enfaite ça change tout sur ma façon de porter mes vêtements. Enfaite je me sens tellement mieux, je trouve ça tellement plus beau. Et je sais pas si c'est la société qui nous a inculquée cette image ou pas mais en tout ça je me sens mieux... je peux porter un dos nu sans être complexé, on voit moins mes complexes... Et donc ouais pour cette raison je suis prête à m'exposer un peu plus pour me sentir mieux dans ma peau à court terme et pas penser au long terme... personnellement... mais c'est triste hein » ; « Moi je trouve ça tellement beau le bronzage... mais moi spécialement j'ai toujours voulu être bronzé quoi... et c'est pas pour rien que y a des gens qui vont se tuer aux UV, dans les cabines » ; « Le bronzage c'est une des plus grands modes de beauté »</p>

	Prévention reçue sur le risque solaire	<p>T1 : « Mais alors, ou quand et comment... alors j'ai eu de la prévention ... sans doute c'est tout bête mais en SVT, à l'époque quand on parlait de 2 ou 3 trucs sur la peau. Sans doute aussi, un peu les médecins... mais bof pas trop. Je pense que c'est surtout, ouais, à 90%, la famille. Y a peut-être aussi 5% de moi quand j'ai regardé des reportages, ou des choses comme ça, sur le cancer de la peau etc. Après je dois dire qu'on est globalement assez sensibilisé par les cancers de la peau, c'est un peu comme l'obésité j'ai l'impression. C'est-à-dire que tout le monde est au courant mais on en parle pas forcément, puis y a ce qui se voit et ce qui ne se voit pas. Mais moi, je peux dire que je suis quand même bien sensibilisé et je pense qu'un petit peu autour de moi, mais pas assez, oui je ne trouve pas assez. Et typiquement selon le travail que tu fais, ou même généralement en partie perso, je pense qu'il peut y avoir plus. »</p> <p>T2 : Non non, jamais ou alors je ne m'en souviens plus, mais je pense pas ».</p> <p>T3 : « lunettes, se protéger, faire attention oui. Mais ça je dirais plutôt que c'est culturel. Je dirais pas que c'est au sein des entreprises ou quoi. C'est chacun en fonction de l'éducation qu'il a reçu sur le sujet » ; « Moi je considère que c'est assez prévenu, après ce n'est pas un mauvais chose d'en parler. Mais moi je suis assez prévenu par le biais de ma famille qui sont dans ces métiers là... Si il n'avait pas été dans ces métiers c'est vrai que peut être plus de prévention aurait été pas mal... peut-être à l'école »</p> <p>T4 : « Mmmh... je ne sais pas... j'ai pas souvenir non. »</p> <p>T5 : « En vrai j'ai jamais entendu parlé de prévention solaire dans ce milieu-là... pas vraiment quoi. Ça va plus être sécurité en rapport avec ton client, l'élève... ou les avalanches, les événements naturels comme les événements climatiques et tout ça... Mais par contre de la pluie et du reste... on nous sensibilise pas trop sur le soleil et sur ses effets, sur ce que ça peut nous faire sur le long terme sur notre santé. La prévention elle se passe plus sur un instant T, sur les conditions climatiques, sur le réchauffement climatique des parties enneigées, les avalanches... mais pas sur le soleil autrement dit » ; « L'ESF met en place des cours pour se qui est de la sécurité... et puis aussi lors de ma formation on a eu un tronc commun... tu vois le dernier stage que j'ai eu de la formation c'était sur justement, la sécurité en montagne, l'alpinisme et tout. Donc on a eu des cours, sur comment se servir d'un DVA (détecteur de victimes d'avalanches), on nous a expliqué plein de choses... on avait pleins de cours pendant cette formation sur les montagnes mais aussi la biologie mais sincèrement j'ai pas le souvenir qu'on ait parlé du soleil, de la peau.» ; « La prévention que j'ai sur ça ça vient de ma culture personnelle enfaite et de l'éducation de mes parents. Après j'ai du entendre quelques fois des trucs à la télé sur le cancer de la peau. »</p>	
6 : Les comportements quant au risque solaire en milieu professionnel	Degré d'exposition au risque	Secteur Construction / BTP	Secteur montagne
		<p>T1 : « Maintenant la moitié c'est de la conception principalement en bureau et la moitié la réalisation sur le terrain donc actuellement j'ai une partie plus bureau qu'avant mais je reste quand même bien sur le terrain. » ;</p>	<p>T3 : « On est exposé vachement au soleil » ; « Oui oui, aussi en charpente ouais. »</p>

		<p>« Beh moi en tant que petit homme qui me déplace sur le terrain, je vais beaucoup moins être exposé que les ouvriers qui eux sont torse nu ou en t-shirt toute la journée au soleil. Personnellement, je pense être plus exposé le week-end en rando que la semaine de travail... mais ça n'empêche pas qu'il faut faire gaffe, ouais. Mais les gars, ouais c'est un gros gros risque, c'est quelque chose que je vois depuis des années, des mecs qui sont bronzés, cramés, rouges... » ;</p> <p>« Mais finalement je voulais aussi dire qu'en terme d'exposition solaire, ceux qui sont les plus touchés dans le bâtiment, d'après moi, c'est vraiment les charpentiers, ceux qui font les routes ou le terrassement, ceux qui creusent ouais, voilà... ou tous ceux qui font les façades. Ouais c'est eux les plus cramés aussi du coup. »</p> <p>T2 : « Une journée type c'était, le matin d'aller ouvrir mon entreprise... puis d'aller distribuer le travail à mes employés et d'aller directement travailler avec eux sur le terrain. On a plusieurs chantiers en cours, donc différentes équipes. Je passe sur les chantiers, je supervise, je vais voir les clients, etc « ;</p> <p>« On commençait à 8 heures du matin jusqu'à 6 ou 7 heures du soir avec une pause d'environ 1 heure le midi. Et l'été quand il faisait très très chaud on commençait très tôt, de 5 heures du matin et on arrêtait plus tôt dans l'après-midi » ;</p> <p>« Ils rentrent chez eux pendant la pause du midi, pratiquement tous. Après pour les autres pauses, beh ils restent avec les autres, donc oui au soleil si les autres le sont, à part s'il fait trop chaud j'imagine » ;</p> <p>« Par la chaleur on se mettait torse nu, souvent... ça par exemple c'est typique chez le couvreur. On travaille en short et torse nu »</p>	<p>T4 : « Ça dépend, ça dépend de la période enfaite. Là par exemple en ce moment ils sont en préparation physique donc moi je suis pas du tout avec eux, ils sont avec le préparateur physique. Mais à partir du 20 aout, on va repartir sur les skis et donc y a cette période aout septembre octobre et début novembre on est dans une période d'entraînement donc là... une journée type pour moi ça serait de se lever assez tôt en général car les glaciers ouvrent tôt. Donc sur cette période-là, oui, on est sur les glaciers en général... donc ouais on se lève vers 5h, on ski de 7h à 11h en général puis après on redescend. Donc eux ils skient et moi je regarde, je parle avec les athlètes. Et après moi l'après-midi je refais les skis pour le lendemain, pendant que eux en général ils ont du repos et une petite séance de sport. » ;</p> <p>« Le risque solaire on y est beaucoup exposé puisque bon... dans l'année il fait souvent beau et puis comme on est sur la neige, la neige ça reflète... »</p> <p>T5 : « Les types de journées... alors j'arrive à 8h45, je rejoins à 9h10 les cours auxquels je suis attribués. Jusqu'à 11h45 je donne le cours et après j'ai une pause jusqu'à 12h30, je mangeais à l'ESF. Après on faisait les leçons privés pendant 1h30 donc jusqu'à 14h. Et après j'ai à peine 5 ou 10 min. et après je reprends jusqu'à 16h45. Et pendant les vacances on se rajoute 15minutes partout donc j'ai presque plus le temps de manger... Et après le soir j'arrive chez moi à 18h et il fait nuit ahaha, voilà. » ;</p> <p>« Ouais non pour moi le pire c'est le soleil, tous les jours, moi c'est plus ça... »</p>
	<p>Equipements de protection individuels utilisés et/ou à disposition</p>	<p>T1 : « Mais maintenant y a tellement, justement, d'équipements de protection, de réglementation, sur les manches longues ou même ne serait-ce que t'as pas le droit de ne pas avoir de t-shirt. Par exemple, y a très très peu de short... enfin... ça dépend, tu vois moi j'étais dans un gros groupe, c'était pantalon et y avait pas forcément de manches longues... Mais y a les gros groupes comme Bouygues ou Vinci, eux ils ont que des manches longues. » ;</p> <p>« Plus l'entreprise est grosse, plus elle a des EPI adaptés et plus y a des normes qui va cadrer tout ça, ne serait-ce qu'avec une tenue, la</p>	<p>T3 : « Je me protège, après l'hiver je sais que je mets souvent un bœuf en plus d'un bonnet, je me protège quand même pas mal. » ;</p> <p>« Après pour les équipements c'est aussi chaque personne qui décide ou non de prendre des précautions ou non... » ;</p> <p>« Après hormis les équipements, c'est toujours pareil, en début de saison tu prends cher puis après ça va et au moins ta peau a bronzé et après ça va mieux. »</p>

même pour tout le monde. Après tu vas avoir des boîtes où ils ne sont que 2 ou 3 personnes, ou des artisans, ils font bien comme ils veulent... Mais euh c'est vraiment un discours de ma vision mais j'ai l'impression que les gens sont quand même de plus en plus sensibilisés à la sécurité en général. Alors c'est sûr que des lunettes de protection et des bouchons d'oreilles on en voit beaucoup, » ;

« Les EPI dans les gros groupes, en général, standard, pour des chantiers classiques, ça va être les chaussures de sécurité et le casque, premières choses. Tu vois chez Eiffage, nous ils nous imposaient des lunettes et les gants en permanence. » ;

« En gros t'as trois types de lunettes. Donc t'as des lunettes transparentes, des lunettes semi teintées et t'as catégorie 4 très très foncée. Mais là je te parle des gros groupes, c'est-à-dire, la 3^{ème} plus grosse boîte de France. (...) ouais ceux qui travaillent dehors ils ont quand même tous des lunettes de soleil, souvent à eux... Voilà c'est tout... (...) Mais ouais je te dis les tenues c'est surtout dans les gros groupes, donc ça oblige les gens parce que c'est plus réglementé. Et les manches longues c'est essentiellement ceux qui font les routes. »

« De toute façon on voit pas beaucoup de crème solaire sur les chantiers. »

T2 : « Par la chaleur on se mettait torse nu, souvent... ça par exemple c'est typique chez le couvreur. On travaille en short et torse nu » ;

« Mais bon, on leur donne les équipements nécessaires à leur sécurité quand même, mais ils ne s'en servent pas ».

T3 : « T-shirt et short... et parfois torse nu.... Pendant les grosses chaleurs et surtout pour éviter d'avoir les grosses marques de bronzage du t-shirt... pour changer un peu le bronzage ouais ça arrive. On le fait rarement mais ça arrive. » ;

« c'est toujours plus agréable de travailler en manche courte. Oui c'est plus agréable, ça accroche moins... il fait moins chaud et même si ça accrochait plus... on travaille quand même toujours en manche courte »

« Moi je met jamais de lunettes, les autres oui souvent. Mais oui je pense que c'est bien d'avoir des lunettes quand même en effet... » ;

« Une casquette pour se protéger des insulations et puis se protéger un peu en général des effets du soleil. Après il n'y a pas grand-chose d'autres pour se protéger. »

T4 : « C'est plus à nous de prendre nos mesures, en s'équipant en lunettes et casquettes... y a pas vraiment d'encadrement par rapport à ça. » ;

« Si si ça on est tout fourni, on est équipés... on a un équipement entier... ils nous passent des casquettes, lunettes... ouais on a une tenue de service en quelque sorte... mais c'est plus dans le but ... un peu sponsoring plutôt que dans le but de nous protéger du soleil quoi... après ça implique qu'on est protégés, c'est un double intérêt finalement. Par exemple, y a la roche posey qui nous file de la crème... après ouais je sais pas comment ça marche parce que les gens nous voient pas forcément mettre la crème donc ils voient pas la marque... mais bon après c'est des accords, mais c'est pas marqué sur la veste... alors je sais pas trop... en tout cas c'est utile d'avoir de la crème gratos au taff. »

T5 : « Les équipements c'est nous qui les choisissons, moi je prend un masque qui est fait exprès pour la montagne, tu sais y a différentes catégories, et on sait que il faut pas prendre en dessous de 3. Catégorie 3 minimum et ouais le mieux c'est catégorie 4. » ;

« L'ESF nous donne juste la tenue, qu'on paye mais ils nous la fournissent... (...) Après ils nous proposent des équipements de sécurité, contre les avalanches et tout... et les lunettes, alors l'ESF est en partenariat avec des marques donc voilà des fois dans l'hiver va y a avoir des stands où tu vas avoir des prix. (...) Comme t'es travailleur indépendant, t'as juste un uniforme à respecter donc le reste c'est ton propre choix » ;

« J'ai toujours un tube de crème solaire sur moi, je prends de la 50 » ;

« Après les yeux nous je pense qu'on est pas trop exposé étant donné qu'on a toujours un masque, c'est pas comme les surfeurs qui eux peuvent avoir la rétine de touché. Donc nous on a pas trop de risques... enfin si ya des risques mais on peut totalement éviter ça, tout le monde sort avec des lunettes de soleil... A moins que, en effet, si la personne ne choisit pas la bonne catégorie de verre »

	Aménagement des horaires	<p>T1 : « Alors en général c'est chaque entreprise qui décident. Pour les chantiers en équipe, ouais, en général ils travaillent plus tôt, genre du 7h30 puis ils finissent à 5 heures, n'empêche que ouais ça fait toute la journée. Cela dit, ouais quand y a vraiment des canicules, truc comme ça, même typiquement les espaces verts à la mairie d'Annecy, ouais eux ils commencent à 6h... Cela dit, cela dit, je n'ai pas vu beaucoup d'aménagement... Ou c'est peut-être un peu tout con, mais ceux qui font le ramadan du coup eux ils commencent très tôt et ils finissent à 3h, du coup ouais quand y a des fortes chaleurs c'est un peu le même principe. Après voilà, c'est pas hyper courant parce qu'on est dans un climat très européen, occidental, y a pas trop de canicules... Donc ouais non globalement y a pas d'aménagements spécifiques. » ; « On ne pense pas aux restes, genre coup de soleil ou quoi... c'est surtout pour la chaleur. »</p> <p>T2 : « Oui les jours de fortes chaleurs, de canicule on adaptait... après sinon on commençait très tôt, on arrêtait à 11 heures et l'après-midi de 5 heures à 8 heures, ça dépend vraiment du temps. Après, c'est très difficile de ne pas s'exposer aux rayons du soleil directement, vu qu'on est en majorité du temps sur les toits, on peut pas être à l'ombre donc aménager les horaires c'est ce qu'il y a de mieux. En vérité c'est surtout pour éviter les insulations, les déshydratations aussi, parce que les coups soleil comme je vous ai dit on n'y pense pas tellement ».</p> <p>T3 : « Je sais que nous encore ça va, on est en montagne. Après tout ce qui est en ville, ces métiers ils essayent d'adapter les horaires, ils travaillent tard le soir et très tôt le matin mais ils travaillent pas la journée... pendant les périodes de canicule. Mais nous ça va pas besoin. »</p>	<p>T4 : « Ah ben ça après c'est un peu à nous de nous débrouiller un petit peu... mais euh... non pas tant non... »</p> <p>T5 : « Non on peut pas aménager nos horaires et en vrai on va pas bosser de nuit ahaha l'hiver les journées sont courtes »</p>
	Aménagement de l'environnement	<p>T3 : « C'est difficile de faire quelque chose sur un toit, on peut pas se mettre à l'ombre. T'es sur le toit donc t'es exposé directement au soleil. On met une casquette et voilà. » ; « Pour mettre en place des plus grandes protections ça risque d'être compliqué... Nous on est sur le toit, donc je veux dire que je vois pas</p>	<p>T3 : « L'aménagement de l'environnement c'est pas trop possible, comment tu veux faire sur les pistes... on est protégé quand on est sous les arbres mais c'est pas la majorité du temps. »</p>

	<p><i>trop comment on pourrait plus se protéger... on pourrait peut être mettre en place des bâches des trucs comme ça mais bon... on bouge tout le temps, c'est compliqué d'après moi de travailler en étant tout le temps protégé. »</i></p>	<p><i>T5 : « Euh difficile d'aménager l'environnement sur les pistes... ouais non impossible même, les seules mesures qui peuvent être prises c'est des mesures individuelles »</i></p>
<p>Implication de l'entreprise de par les conseils délivrés en santé au travail</p>	<p><i>T1 : « Bah pour le coup ... c'est le côté vraiment basique et standard, quand il fait chaud, les canicules ou en général : bien s'hydrater et se protéger du soleil oui... mais en France... fin... je le répète ça dépend des entreprises mais y a pas une grande accentuation sur le risque solaire. » ;</i></p> <p><i>« Beh là concrètement dans mon métier actuel, c'est moi qui organise les chantiers et c'est la volonté ou pas de l'entreprise ou du client de faire quelque chose à ce sujet. Après euh... sur les gros chantiers, par des plus gros groupes ouais tu peux avoir des quart d'heure sécurité tous les matins ou alors des trucs comme ça ouais... Y en a même qui s'échauffe tous les matins... Mais ça dépend énormément du type de boîte dans laquelle tu es et ça pendant aussi de la taille du chantier. Après voilà, si y a pas une politique, tout ce qui est QHSE (Qualité, hygiène, sécurité et environnement). Si il n'y a pas une politique interne ou une volonté et ou un client, notamment en marché publique, qui t'impose tel ou tel truc... beh c'est niet... Après c'est comme le fait que les échelles soient interdites, et beh y a encore pleins d'échelles sur les chantiers. »</i></p> <p><i>T2 : « On est obligé nous de s'assurer de ça, c'est pour ça qu'on leur donne aussi tout le matériel... les ceintures, les... tout quoi. Et les instructions elles viennent de l'inspection du travail donc on les transmet. On fait de la prévention quand même, surtout sur les échafaudages et tout. Les échafaudages c'est obligatoire maintenant d'ailleurs. Si la protection n'est pas suffisante on risque une amende quand même. Si les gars ils ont pas leur ceinture de sécurité, leur harnet et tout ce qui s'ensuit, on est responsable » ;</i></p> <p><i>« Mais le problème c'est qu'on n'est pas avec eux sur tous les chantiers. L'essentiel c'est qu'ils aient accès à leur matériel pour qu'ils puissent se sécuriser eux, voilà parce que si jamais ils ont un accident et qu'ils n'ont pas le matériel, alors là ça nous coûte cher, on est responsable ! » ;</i></p>	<p><i>T4 : « Tout fourni, on est équipés... on a un équipement entier... ils nous passent des casquettes, lunettes... ouais on a une tenue de service en quelque sorte. » ;</i></p> <p><i>« Non pas du tout ils ne sont pas responsables de nos comportements. Après eux justement ils nous passent de la crème solaire gratuitement, c'est un peu une manière aussi de faire leur travail de leur côté même s'ils nous disent rien. » ; « Et finalement c'est un moyen comme un autre permettant de faire adopter des bons comportements sur ça. Après voilà, encore une fois, c'est le bon vouloir de chaque individu. »</i></p> <p><i>« C'est dans l'éducation, si tu veux te protéger tu te protèges et si tu ne veux pas, beh c'est ton problème en quelque sorte. »</i></p> <p><i>« C'est plus à nous de prendre nos mesures, en s'équipant en lunettes et casquettes... y a pas vraiment d'encadrement par rapport à ça. »</i></p> <p><i>T5 : « C'est vrai que y a pas forcément de conseils mais les gens ils vont tout de même se protéger instinctivement... les lunettes par exemple c'est vital, tu peux pas rester sans, t'es ébloui directement, donc là ouais on va le faire » ;</i></p> <p><i>« L'ESF nous donne juste la tenue, qu'on paye mais ils nous la fournissent... c'est 400 euros environ, mais en deux jours c'est réglé l'histoire en bossant là bas... haha. Après ils nous proposent des équipements de sécurité, contre les avalanches et tout... et les lunettes, alors l'ESF est en partenariat avec des marques donc voilà des fois dans l'hiver va y avoir des stands où tu vas avoir des prix. EN gros c'est pas un pack qu'on nous donne en début de saison, c'est vraiment des propositions, du style « voilà vous avez ça si ça vous intéresse » mais c'est pas quelque chose où on nous dit « alors pour enseigner il te faut ça ça ça, pour ta protection ça et ça » ouais non. Comme t'es travailleur indépendant, t'as juste un uniforme à respecter donc le reste c'est ton propre choix »</i></p>

		<p>« Y a un circulaire avec toutes les sécurités. Et quand on les embauche, on leur donne le matériel directement, puis, il y a la formation échafaudage obligatoire. Ça c'est obligatoire. On leur fait un stage de formation quand ils arrivent à l'entreprise. » ;</p> <p>T3 : « Il pourrait parler de prévention, mais non non ils en parlent pas trop » ;</p> <p>« Ah je pense que chacun a le droit de faire comme il veut, c'est un choix individuel... C'est vrai que c'est des protections qu'on peut mettre en place nous mais bon c'est une question de confort et c'est important... »</p>	
6 bis : Les comportements quant au risque solaire hors milieu professionnel	Degré d'exposition au risque (quotidien, loisirs, etc.)	<p>T1 : « Personnellement, je pense être plus exposé le week-end en rando que la semaine de travail... »</p> <p>T2 : « Réellement, en dehors du cadre pro, je pense que je m'exposais pas beaucoup et que je ne m'expose toujours pas beaucoup. Et quand il m'arrivait d'aller à la plage par exemple, je me protégeais un peu quand même, un peu de crème... Aussitôt que je prenais un coup de soleil, je faisais attention quand même. Et avec l'âge je crois qu'on devient de plus en plus fragile, on prend donc un peu plus de précautions ».</p> <p>T4 : « De toute façon je ne vais pas à la plage pour bronzer. Je vais à la plage pour faire des activités comme le surf par exemple ou des choses comme ça. Et ouais en général j'attends d'avoir chaud avant de mettre de la crème... et une fois que ça tape bien, j'en met pour me sentir protéger et rester plus longtemps ouais en quelque sorte... » :</p> <p>« Ouais ça m'est déjà arrivé d'avoir un peu mal à la tête à force de plisser les yeux parce que je n'avais pas mis de lunettes... ouais ça ça déjà du m'arriver... ouais t'avoir les yeux bien fatigué... d'être ébloui. »</p> <p>T5 : « Tu vois moi j'ai eu 3 ou 4 coups de soleil dans ma vie » ; « Je ne m'expose pas particulièrement beaucoup mais qui va à la plage deux semaines l'été, où je vais m'exposer un peu tous les jours »</p>	
	Equipements de protection individuels et comportements généraux	<p>T1 : « C'est soit se mettre à l'ombre et pas mal les lunettes de soleil. Mais ouais la crème solaire aussi, la casquette. Puis ouais ça c'est important. Tu sais quand tu prends une ou deux fois une insolation en rando, moi j'ai pas envie que ça recommence donc je fais attention. » ; « En général je fais attention, j'ai toujours de la crème solaire sur moi, d'ailleurs j'utilise toujours de la 50+. Après voilà, je te cache pas que j'en met surtout quand il fait beau. C'est toujours un peu chiant parce que ça colle. »</p> <p>T2 : « Maintenant j'essaye de mettre de la crème à chaque fois, et à l'ombre le plus possible ».</p> <p>T3 : « Casquette, chapeau ou un bob en priorité. Enfaite, étant donné que je suis chauve, que je n'ai pas de poils du tout, je suis plus sensibilisé à ça. Après ouais crème solaire. »</p>	

		<p>T4 : « Pour éviter l'éblouissement, sincèrement des lunettes j'en met pas beaucoup, à part quand je suis à la plage ou quand je suis sur les skis. Je crois que quand je suis chez moi sur la terrasse j'en met jamais. » « En vacances... ouais je fais en sorte de pas revenir rouge donc je mets de la crème... » ; « Je mets de la 50 au début puis de la 30 après quand j'ai pris un peu le soleil »</p> <p>T5 : « Actuellement j'utilise de la crème 30 mais bronzante, c'est fait pour bronzer.... Et pour le visage faudrait que je mette de la 50 mais là j'en ai plus donc je mets de la 30. » « Après je mets toujours des lunettes parce que ça me gêne trop le soleil, ça m'éblouit » ; « Le problème de la crème solaire c'est aussi que t'as l'impression d'être bien protégé donc ça va pousser les gens à s'exposer et même à s'exposer vraiment plus. Par exemple, sans crème je resterais pas une journée entière à la plage, alors qu'avec ma crème solaire beh je vais le faire parce que je me dis que c'est ok... »</p>
	Rôle de l'entourage	<p>T1 : « En plus dans ma famille on a un peu une peau de blond du coup euh.. tu vois ma mère est blonde et j'ai les yeux bleus et typiquement, c'est quand même génétique donc je suis beaucoup plus sensible à la lumière et même la peau, je fais beaucoup, enfin normalement, beaucoup attention, depuis tout petit. Donc ouais je suis assez sensibilisé à ça. »</p> <p>T2 : « Non jamais, ou alors oui un peu quand j'étais petit, mes parents et maintenant ma femme qui essaye un peu, haha mais bon... Oui c'est surtout ma mère, quand j'étais enfant et que j'allais à la plage, elle me mettait un chapeau et de la crème. »</p> <p>T3 : « Mais moi je suis assez prévenu par le biais de ma famille qui sont dans ces métiers là... Si il n'avait pas été dans ces métiers »</p> <p>T4 : « C'est une question d'éducation »</p>
7 : Freins et leviers soulevés et pistes de réflexions potentielles	Principaux freins	<p>T1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévention dans les grosses boites (Vinci, Bouygues) meilleure que dans les plus petites entreprises - Il est difficile de faire changer les mentalités « les chaussures de sécu, il a fallu 20 ou 30 ans pour convaincre les gens que c'était important d'en mettre » - La crème « ça colle » <p>T2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trop légère perception du risque dans le milieu - Difficile de mettre en place des aménagements <p>T3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficile de mettre en place des aménagements - Le coté plus agréable d'être en tenue courte « c'est toujours plus agréable de travailler en manche courte. Oui c'est plus agréable, ça accroche moins... »

		<p>T5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'apparence a un fort impact sur notre société et le fait d'être bronzer c'est une sorte de norme - Difficile de mettre en place des aménagements
	<p>Sensibilisation, éducation et communication large</p>	<p>T1 : « Je te cache pas que c'est des grosses blagues les visites de médecine du travail. (...) Mais moi ma première visite je m'en rappellerais toujours, ça a duré 10 minutes, enfin bref c'était n'importe quoi. Autant je pense que certains médecins sont bons, mais là... » ; « En vrai ouais plus de prévention, pour moi, je pense que c'est important, (...) moi oui je suis un peu sensibilisé mais c'est pas le cas de tout le monde. Et surtout il faut accentuer un petit peu sur les risques réels auxquels on est exposé. » ; « Faut plus de prévention pour sensibiliser les gens et après ouais concernant les moyens... ce n'est pas évident, je disais, à part mettre des parasols sur les nacelles... tu sais c'est comme les chaussures de sécu, il a fallu 20 ou 30 ans pour convaincre les gens que c'était important d'en mettre... le casque pareil ça dépend... et les manches longues tu vois, on y est pas encore. Et je dis ça parce que en France tant que ce n'est pas obligatoire, les gens ne font rien... fin vaut mieux la prévention à la répression mais cela dit, les échelles sont interdites parce que c'est vrai que c'est très dangereux... mais sur le terrain y en a pleins. Donc tu vois en France c'est compliqué de faire bouger les choses, mais je pense quand même que la prévention c'est important. La sensibilisation déjà premièrement. » ; « Déjà le premier levier se serait la sensibilisation de la part d'organisme. Alors nous ce qu'on a c'est l'OPPBT c'est l'organisme de prévention et de protection du BTP, c'est eux notamment qui publient le guide sur le covid. (...) Tu vas avoir ces petits guides qui sont établis. (...) Ils sont conviés pour tout ce qui est prévention, et à partir d'un certain niveau de catégorie de chantiers. T'as des CHSCT, des comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail qui sont organisés et où tu dois inviter l'inspection du travail et tout... Et là ils sont conviés et on peut parler de tous ces risques. Mais cet organisme est vachement lié dans le BTP et est super important. Je reçois des newsletters assez fréquemment et y a pleins de petits guides qu'ils font. Et faut voire, peut-être qu'ils en ont un sur tout ce qui est solaire. » ; « Je pense qu'au niveau de la sensibilisation faut accentuer le discours sur... oui les comportements à risque mais aussi sur la compréhension du sujet, sur comment se compose le rayonnement solaire, que les UV ne sont pas ce qui fait la sensation de chaleur et que du coup le printemps et l'automne tu vas avoir des risques aussi, etc... »</p> <p>T2 : « Pour moi c'est important que les entreprises prennent des mesures pour une meilleure prévention, et d'ailleurs sur tous les risques en général, oui ! D'ailleurs, une fois je me suis vu arrêter un ouvrier par qu'il n'était pas assez prudent, il prenait beaucoup trop de risques » ; « Il est important d'améliorer cette prévention... et c'est vrai que nous en tant que travailleurs dans le bâtiment on y est très exposé. Je pense donc que c'est important d'en parler tout d'abord à l'école puis ensuite au départ des formations pour les métiers du bâtiment. Les apprentis faut leur apprendre... oui, oh oui, je pense, c'est important... pour les nouvelles générations ».</p> <p>T3 : « Mais ça je dirais plutôt que c'est culturel. Je dirais pas que c'est au sein des entreprises ou quoi. C'est chacun en fonction de l'éducation qu'il a reçu sur le sujet. » ; « Moi je considère que c'est assez prévenu, après ce n'est pas un mauvais chose d'en parler. Mais moi je suis assez prévenu par le biais de ma famille qui sont dans ces métiers là... Si il n'avait pas été dans ces métiers c'est vrai que peut être plus de prévention aurait été pas mal... peut être à l'école. »</p>

		<p>T4 : « En soit, un petit rappel de temps en temps sur les risques professionnels ça pourrait aussi être une bonne idée... ou au moment de l'embauche, pour rappeler ouais... rappeler les risques, mais pas pour faire peur, juste pour dire sur quoi il est important de faire attention... parce que ouais y a des choses qui sont évidentes et d'autres moins. » ;</p> <p>« Ouais pas forcément au lycée mais au collègue un petit cas comme ça en SVT ou un petit truc comme ça ça peut être utile. » ; « je pense que même à l'école, assez tôt que ce soit en primaire, pendant 2 ou 3heures faire des petites interventions puis après au lycée en parler un peu plus sérieusement, ou de manière plus poussé du moins, sur les cas plus concrets.... Je ne pense pas que ça soit un gros chapitre de deux mois mais tu vois ce que je veux dire. »</p> <p>T5 : « Je trouve qu'on est vraiment pas assez sensibilisés à tout ça. Parce que aussi, de nos jours tout le monde veut être bronzé, ceci cela, on fait très souvent très attention à notre apparence au détriment de notre santé, déjà les produits qu'on utilise, tout ça... Et je trouve que le soleil ça en fait partie. J'ai des amis, c'est ça, elles vont bronzées, elles ne se protègent pas, elles se disent « oh mince j'ai un coup de soleil, oh pas grave ça partira demain ou après-demain », mais le problème c'est qu'à la longue beh on se rend pas compte mais on peut avoir de sacré problèmes.... Je pense à ça aussi parce que ma pote à pleins de grains de beauté et... elle s'en fiche. Mais je pense que c'est un problème du fait qu'on ne soit pas assez sensibilisé. On se dit que c'est bon, on sort les bienfaits du soleil. Tu vois par exemple moi je me rend pas compte de à quel stade, à quel degré c'est pas bien, combien de coups de soleil on peut en avoir avant d'atteindre une limite. Tu vois moi j'ai eu 3 ou 4 coups de soleil dans ma vie et enfaite on sait pas... est ce que c'est dangereux vraiment ou pas. Je me demande, quels sont les normes, quels sont les limites » ;</p> <p>« Je réfléchis à haute voix mais en vrai... comment définir une limite, où tu en est alors que tu es tout le temps exposé... c'est pour ça qu'on peut peut-être mesurer les choses en nombres de gros coups de soleil... combien avant d'avoir un souci de santé... mais je sais pas. Par exemple, moi qui ne m'expose pas particulièrement beaucoup mais qui va à la plage deux semaine l'été, où je vais m'exposer un peu tous les jours.... Combien de temps mon capital solaire va tenir en gros... 20 ans ? 50 ans ?... Tu vois, on sait pas trop » ;</p> <p>« Après on est tous au courant je pense que c'est une nécessité de se protéger mais on dirait que ça doit être naturellement acquis enfaite, comme une sorte d'éducation qu'on doit nous inculquer petits, mais y a des gens qui sont peut être tres mal éduquer à ce sujet. Déjà par exemple j'ai beugué un peu sur les effets néfastes quand tu m'as demandé... alors qu'on devrait tous savoir ce que ça peut nous faire... le soleil c'est quand même quelque chose de notre quotidien et on est pas au courant c'est fou » ;</p> <p>« On pourrait mettre en place une certaine catégorie de verres ou de sensibiliser les gens sur ces catégories pour permettre aux moniteurs de faire les bons choix » ;</p>
	<p>Développement des sources d'informations sur le sujet</p>	<p>T2 : « Alors... je sais pas peut être que je fais pas attention... il en parle surement à la météo non ? Ah vrai dire je sais pas, j'ai pas l'impression de voir beaucoup de choses à ce sujet. Mais c'est vrai que il pourrait y en avoir davantage ! ».</p> <p>T4 : « C'est facile, de faire une pub par exemple à la télé quand il fait chaud... sur l'hydratation pendant les fortes chaleurs, mais aussi sur les risques associés aux coups de soleil... à trop d'exposition etc. Ouais je pense que c'est facile de passer une petite pub comme ça de temps en temps ! Tu sais les trucs gouvernementaux... comme les pubs sur covid qu'on entend H24... ils peuvent aussi bien en faire sur ça. Ou aussi à la radio, je sais pas si ça se fait aussi, j'écoute pas trop mais par exemple quand les gens sont sur l'autoroute et partent en vacances, hop tu passes un petit rappel sur les risques des surexpositions... c'est pas grand-chose mais ça peut être efficace. » ;</p>

		<p><i>T5 : « Moi je pense qu'il pourrait y avoir plus de pub... parce qu'ils font des pubs sur tout et n'importe quoi mais sur ça y a rien et c'est bien dommage, après aussi il serait bien de faire des pubs sur les réseaux sociaux, faire la promotion de site de prévention... parce que tu vois moi perso j'en connais même pas, je sais pas ce qui existe sur le sujet... qu'ils fassent plus de pubs de sensibilisation comme ils font pour le covid par exemple, pour l'alimentation... ben franchement ça serait utile sur le soleil et ça changerait peut être la perception du bronzage chez les gens... et aussi leurs comportements, réaliser qu'il faut prendre plus de précautions, parce que c'est dangereux... tout ça quoi... Je te jure que les gens ça va leur faire tilt... parce qu'ils veulent pas non plus perdre leur santé... mais même accentuer sur le fait que ça fait vieillir la peau... ça parlerait peut être plus au gens que le fait d'attraper un cancer de la peau, parce qu'on pense toujours que ça ne va pas nous arriver... alors que le vieillissement de la peau ca concerne tout le monde »</i></p>
	Responsabiliser les employeurs et employés	<p><i>T1 : « « Après le fait que ce soit forcément 100% l'employeur ... euh mouais bof mais plutôt que la responsabilité soit de l'employé mais aussi de l'entreprise ou du cadre professionnel, je pense ouais que ça c'est intéressant. »</i></p> <p><i>T2 : « Pour moi c'est important que les entreprises prennent des mesures pour une meilleure prévention, et d'ailleurs sur tous les risques en général, oui ! D'ailleurs, une fois je me suis vu arrêter un ouvrier parce qu'il n'était pas assez prudent, il prenait beaucoup trop de risques »</i></p>
	Amélioration des recommandations, du cadre législatif et réglementaire	<p><i>T1 : « Il faudrait plus de réglementation pour les entreprises et des contrôles. » ;</i></p> <p><i>« Quel a été le temps passé et quel a été les mesures prises par l'employeur et celles prises réellement par l'employé et quelles sont les mesures prises par la personne pendant ces vacances... ouais ça c'est dur à évaluer. Du coup ça c'est hyper dur de le faire reconnaître comme maladie professionnelle. »</i></p>
	Jouer sur le côté compétitif entre les entreprises pour augmenter la prévention	<p><i>T1 : « Ah ben oui oui, chez Eiffage, et en général dans les entreprises, il existe le taux de fréquence et le taux de gravité des accidents du travail et bah du coup, l'objectif c'est forcément zéro. Déjà parce que tu payes des cotisations qui dépendent de ton taux de fréquence à la caisse d'assurance maladie. Donc faut savoir que plus tu as d'accidents plus tu payes cher, et c'est proportionnel, et ça ce n'est pas bête, ça en France c'est pas mal. Et en même temps, t'as les statistiques soit du groupe, soit national, et en gros l'idée c'est de mettre en relation les agences et tu dis « ah regardes eux ils ont 4 fois plus d'accidents que chez nous » et l'idée donc c'est d'analyser ça. Donc y a un gros gros suivi, mais là encore je parle des grosses grosses boutiques, mais là c'est politique ».</i></p>
	Clarification des messages sur les effets des UV et l'indice UV	<p><i>T5 : « Mais ça tu vois l'indice UV on connaît pas assez, on sait pas vraiment ce que ça veut dire... enfin je parle pour moi... mais si c'est le cas pour moi c'est que c'est sûrement le cas pour beaucoup d'autres personnes aussi. » ;</i></p> <p><i>« En vrai je pense qu'il nous faudrait une application qui nous montre l'indice UV, tous les jours, avec même un système permettant que ça s'affiche automatiquement sur le menu principal du téléphone»</i></p> <p><i>« Autre chose... je pense que c'est très important d'expliquer la différence entre chaleur et UV... parce que tu vois quand tu m'as posé la question dans le quiz, ça m'a perturbé, c'est vrai qu'on pense que les UV sont des rayons chauds et que c'est pour ça qu'on a chaud quand on est au soleil... Alors qu'enfaite non... c'est dingue ! Et ça je pense que y a une grosse méconnaissance sur la chose »</i></p>

	Impliquer la mode pour une meilleure protection solaire	<i>T5 : « Peut-être aussi qu'impliquer la mode c'est une bonne idée... qu'on montre sur les magazines que mettre des chemises ouvertes amples à la plage c'est tendance... tu vois ce que je veux dire ? c'est comme les chapeaux ou les bobs, c'est des tendances qui font que ça permet d'aller en faveur d'un bon comportement vis-à-vis du soleil. On pourrait aussi créer des vêtements anti-UV mais du genre stylé, fais par des vrais créateurs, sensible à la cause »</i>
--	---	---

RESUME

En 2020, il a été rapporté que l'incidence mondiale du mélanome et autres cancers cutanés aurait augmenté de façon exponentielle au cours de ces cinquante dernières années. Un cancer diagnostiqué sur trois est un cancer de la peau et plus de 80% de ces cancers seraient liés à des expositions excessives aux rayonnements ultraviolets solaires. Cette surexposition serait aussi un facteur de risque connu de maladies oculaires comme la cataracte notamment. Les professionnels exerçant en extérieur sont évidemment une des populations les plus à risque et la préoccupation autour de ce sujet semble incontournable.

Ainsi, la prévention en milieu professionnel de l'exposition aux ultraviolets et de ses affections associées à la santé humaine est essentielle et constitue un véritable enjeu de santé publique.

A travers une enquête qualitative exploratoire (entretiens semi-directifs), la présente étude conforte les résultats déjà disponibles dans la littérature. Elle met en lumière certaines représentations et comportements relatifs au rayonnement UV solaire de professionnels exerçant en extérieur sur le territoire de la Haute-Savoie (France). Ce travail a permis d'apporter un éclairage sur les éléments à prendre en compte afin de mettre en place des actions concrètes et pertinentes en prévention solaire en milieu professionnel. Il a également permis de dresser plusieurs éventuelles préconisations selon une démarche de promotion de la santé.

Mots-clés : exposition solaire – ultraviolet – travailleurs extérieurs – milieu professionnel – santé au travail – promotion de la santé

ABSTRACT

In 2020, the global incidence of melanoma and other skin cancers was reported to have increased exponentially over the past fifty years. One of the three cancers diagnosed is the skin cancer and more than 80% of these cancers are linked to excessive exposure to solar ultraviolet radiation. This overexposure is also known as a risk factor for eye diseases such as cataracts in particular. Professionals working outdoors are obviously one of the populations most at risk. The concern of this subject seems unavoidable.

Thus, prevention in the workplace of exposure to ultraviolet rays and its effects associated with human health is essential and constitutes a real public health issue.

Through an exploratory qualitative survey (semi-structured interviews), the study confirms the results already available in the literature. It highlights certain representations and behaviors relating to solar UV radiation of professionals working outdoors in the Haute-Savoie region (France). This work shed light on the elements to be taken into account in order to put in place concrete and relevant actions in sun prevention in the workplace. It also made it possible to draw up several possible recommendations based on a health promotion approach.

Keywords: solar exposure – ultraviolet radiation – outdoor work – workplace – health at work – health promotion